

Rapport

2022

sur la situation en matière de
développement durable
du Département
des Pyrénées-Orientales



leDépartement66.fr



PROPOS INTRODUCTIF

Pour mémoire

L'article 255 de la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un **rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable**.

Ce rapport porte notamment sur :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité,
- un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire,
- l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes.

Outre l'obligation légale, le présent rapport a pour ambition de **mettre en exergue l'action menée par le Département des Pyrénées-Orientales** depuis de nombreuses années en faveur du développement durable et poursuit plusieurs objectifs :

- ➔ Appréhender la contribution globale de la collectivité aux finalités du développement durable à travers la mise en lumière de son activité et de ses politiques,
- ➔ Rendre compte et valoriser l'engagement du Département en faveur du développement durable,
- ➔ Renforcer la lisibilité de l'action de la collectivité en la matière, que ce soit dans son fonctionnement, dans ses politiques obligatoires ou volontaires, au bénéfice des acteurs du territoire et de la population,
- ➔ Aider à replacer l'action de la collectivité dans une vision fédératrice permettant de contribuer localement à un mode de développement plaçant l'individu au cœur des préoccupations.

Ce rapport présente les actions du Département qui contribuent aux 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Il présente la situation de la collectivité départementale relevée en septembre 2022, en se basant sur des données 2021 et 2022. L'évolution des actions est analysée au regard des indicateurs de réalisation et d'impact de 2017 à 2022.

Il constitue un point d'étape dans cette démarche de progrès dans laquelle l'institution, les élus et les agents sont engagés.

Par le regard qu'il apporte sur les pratiques et les actions de la collectivité, il offre l'opportunité d'une analyse constructive dans l'objectif de nourrir le débat d'orientations budgétaires.

Ce rapport se décline en deux parties :

- x Une première partie qui aborde le contexte général et l'engagement du Département dans le développement durable,
- x Une seconde partie qui s'attache à montrer en quoi et comment les politiques publiques conduites par le Département contribuent à l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable.

SOMMAIRE

Partie 1 – LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ	Page
1 - Le positionnement du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable	9
1.1 - La stratégie du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable	9
1.2 - Une démarche interne répondant aux principes du développement durable	9
1.3 - Le Département, fédérateur d'une dynamique territoriale en matière de développement durable	9
2 - 2022, une accentuation et une complexification des crises	10
2.1 - Un bilan global inquiétant sur la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)	10
2.2 - Une accentuation majeure de la crise climatique	10
2.3 - La politique d'insertion soutenue par le Département des Pyrénées-Orientales	10
3 - Le cadre logique du rapport	11
3.1- Le contexte général et les enjeux du développement durable	11
3.2 - Les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies	11
Partie 2 – LE DÉPARTEMENT EN ACTION	
ODD 1 – Pas de pauvreté	13
1.1 - Insertion des allocataires du rSa - Garantie d'Activité	14
1.2 - Le Fonds de Solidarité Logement (FSL)	15
1.3 - Soutien aux associations oeuvrant dans le champ du logement	16
1.4 - Lutte contre la précarité énergétique	17
1.5 - Rénovation et adaptation au handicap des logements du parc privé à vocation sociale	18
1.6 - Soutien à la construction et à la rénovation du parc de logements sociaux	19
ODD 2 – Faim « zéro »	20
2.1 - Aides alimentaires d'urgence	21
2.2 - Favoriser une alimentation solidaire et locale	22
2.3 - Création de jardins familiaux	23
2.4 - Aménagement foncier rural et lutte contre la friche	24
2.5 - Remise en valeur des espaces agricoles incultes ou sous-exploités	25
ODD 3 – Bonne Santé et Bien-être	26
3.1 - Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI)	27
3.2 - Itinéraires de Promenades et de Randonnées - Réseau Rando66	28
3.3 - Dispositif pour les collégiens boursiers	29
3.4 - La Cellule Départementale Prévention Insertion (CDPI)	30
3.5 - Protéger et prévenir la santé des athlètes (lutte anti-dopage, addictions, etc...)	31
3.6 - Plan d'aide à l'investissement (PAI) en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées de 2019 à 2025	32
3.7 - Prévention de la perte d'autonomie (CFPPA)	33
3.8 - Les actions de prévention du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)	34
3.9 - Santé et territoire	35



ODD 4 – Éducation de qualité	36
4.1 - Éducation à l'environnement et au Développement Durable (EEDD)	37
4.2 - Programme pédagogique Collèges 21	38
4.3 - Construction durable et recherche de performance environnementale dans les collèges	39
4.4 - Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine archéologique du territoire	40
4.5 - Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine archivistique du territoire	41
4.6 - Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine mobilier, artistique et maritime du territoire	42
4.7 - Développer la lecture publique et l'accès à une offre culturelle de qualité sur l'ensemble du territoire	43
4.8 - Programmation autour des arts plastiques et des spectacles vivants	44
4.9 - Aides financières en faveur de la Culture, de la Catalanité et au titre des Congrès et Manifestations	45
4.10- Exemplarité environnementale des Animations et Fêtes	46
ODD 5 - Égalité entre les sexes	47
5.1 - Lutte contre les violences envers les femmes	48
5.2 - Éducation à la lutte contre les stéréotypes sexistes	49
5.3 - Éducation à la sexualité et droit à disposer de son corps	50
5.4 - Lutte contre les LGBT-phobies	51
5.5 - Égalité professionnelle femmes-hommes	52
5.6 - Soutenir la féminisation des pratiques sportives et lutter contre les discriminations	53
ODD 6 – Eau propre et Assainissement	54
6.1 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	55
6.2 - Préserver les ressources en eau potable	56
6.3 - Promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales	57
6.4 - Gestion des cours d'eau et du risque inondation	58
6.5 - Gestion des ouvrages d'irrigation et entretien du patrimoine hydraulique	59
6.6 - Lutter contre les pollutions par l'usage de produits phytosanitaires	60
6.7 - La gestion de l'eau dans les sites départementaux	61
ODD 7 – Énergies propres et d'un coût abordable	62
7.1 - Approvisionnement en énergie et part des renouvelables (hors collèges et IDEA)	63
7.2 - Production d'énergie renouvelable sur le patrimoine départemental	64
7.3 - Programme Bois Énergie	65
7.4 - Guichet Renov'Occitanie - Pays catalan et chèque isolation	66
7.5 - Thémis Solaire Innovation	67



ODD 8 – Travail décent et croissance économique	68
8.1 - La clause sociale dans les marchés publics	69
8.2 - Gestion des sites historiques départementaux	70
8.3 - Projet de développement du Château de Castelnou	71
8.4 - Développement d'un tourisme durable sur 7 sites naturels du département	72
8.5 - Développer et structurer l'offre cyclotouristique dans les P.O.	73
8.6 - Développer l'offre de tourisme durable	74
ODD 9 – Industrie, Innovation et infrastructures	75
9.1 - Création des routes et évolution du trafic routier	76
9.2 - Gestion des Infrastructures routières : entretien - restauration	77
9.3 - Développement durable du port de Port-Vendres	78
9.4 - Infrastructures multimodales – Aires de covoiturage multimodales	79
9.5 - Politique départementale Véloroutes : Construire 265km de pistes cyclables supplémentaires en cinq ans	80
9.6 - Construction du réseau d'initiative public Très Haut Débit du Département	81
ODD 10 – Inégalités réduites	82
10.1 - Déploiement des conseillers et ambassadeurs du numérique	83
10.2 - La culture levier de remobilisation sociale et professionnelle	84
10.3 - Accueil Social Inconditionnel	85
10.4 - Égalité d'accès à la pratique sportive pour les sportifs-ves en situation de handicap et promotion de leur accueil au sein des clubs sportifs	86
10.5 - Lutte contre toute forme de violence et de discrimination dans le sport (racisme, homophobie...)	87
10.6 - Participation à la vie sociale des séniors et personnes en situation de handicap	88
10.7 - Accompagnement inclusif des agents en situation de handicap	89
ODD 11 – Villes et communautés durables	90
11.1 - Favoriser un urbanisme écocitoyen	91
11.2 - Déployer l'Observatoire Départemental de l'Habitat 66 - outil d'animation du Plan Départemental de l'Habitat 2019-2024	92
11.3 - Mise en place de Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)	93
11.4 - Pépinière départementale	94
11.5 - Zéro déchets dans la Nature	95
11.6 - Habitat inclusif	96
ODD 12 – Consommation et production responsables	97
12.1 - Développement de l'Agriculture Biologique	98
12.2 - Développement des circuits courts	99
12.3 - Achats et marchés publics responsables	100
12.4 - Établir des modes de consommation et de production durable	101
12.5 - Gestion et exploitation durable des massifs forestiers	102



ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	103
13.1 - La prévention contre les incendies de forêt	104
13.2 - Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments du Département	105
13.3 - Une mobilité décarbonée pour les agents - Parc auto	106
13.4 - Autres déplacements des agents et télétravail	107
ODD 14 – Vie aquatique	108
14.1 - Gestion de La Réserve nationale marine de Cerbère - Banyuls	109
14.2 - Préservation des zones humides	110
ODD 15 - Vie terrestre	111
15.1 - Ingénierie écologique Accompagner les structures vers des démarches de préservation/ valorisation de biodiversité	112
15.2 - Gestion de la Réserve naturelle régionale de Nyer	113
15.3 - Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles	114
15.4 - Gestion du site classé du Lac des Bouillouses	115
15.5 - Gestion du site du Lac de La Raho	116
15.6 - Gestion du site du Lac de l'Agly	117
15.7 - Gestion du site naturel des Dosses	118
ODD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces	119
16.1 - La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette	120
16.2 - Prévention des risques professionnels et médecine préventive	121
16.3 - Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges	122
16.4 - Offre de formation sur le développement durable	123
16.5 - Modernisation : projets de dématérialisation	124
16.6 - Groupement de commandes interdépartemental	125
16.7 - Faciliter l'accès aux services publics	126
16.8 - Développement des compétences par le biais et autour des outils du numérique	127
ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	128
17.1 - Réseau Départemental 66 de Développement Durable	129
17.2 - Développer les démarches de dialogue citoyen	130
17.3 - Fonds départemental de coopération extérieure	131
17.4 - Aides aux structures locales d'informations européennes	132
17.5 - "En route vers l'Europe" Fonds de soutien départemental en direction des acteurs de la jeunesse	133
17.6 - Appui aux porteurs de projet : Programmes sectoriels de la Commission européenne, FSE+, coopération transnationale	134
CONCLUSION	135



Partie 1

LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ



1 – LE POSITIONNEMENT DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.1 – La stratégie du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable

Établie en 2009, la **stratégie départementale de développement durable a 13 ans**. La concertation **Imagine les Pyrénées-Orientales** en 2019 a fait ressortir les préoccupations des habitants, en matière de Développement Durable **suivant deux axes majeurs** :

- Impulser un développement économique durable
- Construire un modèle d'aménagement responsable.

Les engagements pris viennent fixer de nouveaux objectifs à concrétiser comme :

- Utiliser toutes les ressources du département (soleil, vent, eau, mer, terre, bois) au service de la production d'énergie renouvelable,
- Garantir de manière pérenne l'approvisionnement en eau du département,
- Faire des Pyrénées-Orientales une destination nature et « bien-vivre »,
- Faire des Pyrénées-Orientales un département pilote de l'adaptation au changement climatique,
- Inciter aux déplacements propres et/ou collectifs pour réduire progressivement la place de la voiture,
- Favoriser un urbanisme écocitoyen,
- Construire un plan pour la rénovation énergétique du bâti.

Ainsi, afin de poursuivre avec ambition la dynamique engagée, l'Assemblée Départementale a décidé que les 3 axes de la stratégie départementale en matière de Développement Durable, seront dotés de moyens, en priorité d'investissement, pour leur déclinaison opérationnelle. Les principales actions proposées pour 2022-2023 s'inscrivent dans une démarche pluriannuelle aux horizons 2023 et 2030 :

- Axe 1 : L'exemplarité et l'éco-responsabilité de l'institution départementale
- Axe 2 : Poursuivre la dynamique départementale en faveur du développement durable
- Axe 3 : Répondre à l'urgence climatique

1.2 – Une démarche interne répondant aux principes du développement durable

Conscient du rôle déterminant que les collectivités locales ont à jouer, le Département s'est engagé depuis plusieurs années dans la mise en place d'une **démarche interne d'éco-responsabilité et d'exemplarité**.

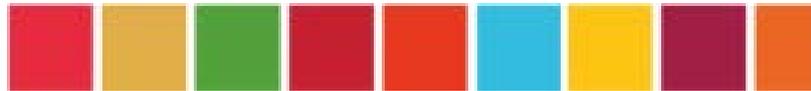
Depuis, de nombreuses actions ont été menées sur de multiples thématiques. Forte des démarches mises en place, l'institution continue de se mobiliser pour faire progresser toujours plus la collectivité, en inscrivant son action dans l'innovation et l'expérimentation.

La manière dont cette démarche d'exemplarité est menée au sein du Département répond **aux principes du développement durable**, puisque sont recherchés au quotidien :

- La transversalité,
- La participation, la concertation, la co-construction,
- La transparence et l'évaluation.

1.3 – Le Département Fédérateur d'une dynamique territoriale en matière de Développement Durable

Aujourd'hui, le Département est **un interlocuteur privilégié en matière de développement durable**, tant à l'échelle régionale que départementale, et est le fédérateur des initiatives engagées par les collectivités



territoriales sur les Pyrénées-Orientales, auxquelles il apporte une réelle plus-value grâce à son expertise, ses outils financiers et son appui à la mise en réseau, à la mutualisation et à la montée en compétences.

Aide à la réalisation de projets innovants et démonstratifs, aide à l'expérimentation, accompagnement des acteurs pour une meilleure prise en compte du développement durable et création d'une dynamique départementale source de motivation et de progrès collectifs, telles sont les ambitions du Département dans le cadre de sa stratégie de développement durable.

2 – 2022, une accentuation et une complexification des crises

2.1 – Un bilan global inquiétant sur la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)

(Extrait de la note du Forum Politique de Haut Niveau 2022)

« Le Réseau de Solution pour le Développement Durable (SDSN) a publié le Rapport mondial sur le Développement Durable le 2 juin 2022. En 2022, le SDSN montre que les crises internationales (sanitaires, géopolitiques et climatiques) qui sont multiples et simultanées, ont stoppé les progrès vers les objectifs globaux adoptés par tous les pays membres de l'ONU en 2015. En effet, l'indice ODD moyen au niveau mondial a légèrement diminué en 2021 pour la deuxième année consécutive. La pandémie a eu un impact sur l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique), et a engendré un faible impact sur les ODD 11 à 15 (les objectifs concernant le climat, la biodiversité et le développement urbain durable). Les conflits militaires provoquent aussi des conséquences considérables à l'international sur la paix, la sécurité alimentaire, les prix de l'énergie. Enfin, l'ensemble de ces situations conflictuelles ralentit la coopération internationale qui est une des conditions fondamentales pour permettre au monde de progresser vers les ODD d'ici 2030 et au-delà. »

Par ailleurs, le rapport 2022 de suivi sur les progrès vers la réalisation des ODD dans le contexte de l'Union Européenne montre qu'au cours des cinq dernières années, l'UE a fait des progrès significatifs vers cinq ODD (pauvreté et exclusion sociale, économie et marché du travail, énergie propre et abordable, innovation et infrastructures, accès à la justice) et des progrès modérés vers la plupart des autres.

Cependant le contexte économique bouleversé, du fait notamment de la guerre en Ukraine, interroge la capacité des États à sortir de la crise et les conséquences que cela engendre en matière d'engagements en faveur des ODD.

2.2 – Une accentuation majeure de la crise climatique

En 2022, la principale conclusion des travaux du Groupement d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) est notamment que, pour rester sous un réchauffement global de 1,5°C, conformément aux Accords de Paris, il faudrait que les émissions de GES soient au pic en 2025 au plus tard, avant de diminuer de 45% d'ici 2030. Il est urgent à court terme de limiter les conséquences du changement climatique et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation. Les effets de la crise climatique sont déjà perceptibles un peu partout sur la planète.

2.3 – La politique d'insertion soutenue par le Département des Pyrénées-Orientales

Pour faire face à la crise économique dans les Pyrénées-Orientales, le Département s'est engagé en 2022 dans l'expérimentation de la renationalisation du RSA en partenariat avec l'État. Il affirme ainsi sa volonté de renforcer sa politique d'insertion d'ici à 2026. Sur cette période, les dépenses d'insertion augmenteront de 24,7M€. Par ailleurs, les nombreuses actions programmées dans le Plan Pluriannuel d'Investissement poursuivent leurs réalisations sur le territoire départemental.

Les actions en faveur du développement durable sont présentées dans la seconde partie de ce rapport.

3 – LE CADRE LOGIQUE DU RAPPORT

3.1 - Le contexte général et les enjeux du développement durable

Le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, a mis en exergue **le rôle prépondérant des collectivités locales** pour répondre **localement** et avec efficacité aux défis du 21ème siècle, en les incitant notamment à élaborer **des stratégies de développement durable**, basées sur la concertation avec leurs habitants et les forces vives de leur territoire.

Les collectivités, par leurs capacités à porter l'innovation, à accompagner les initiatives, à fédérer les acteurs et soutenir des dynamiques territoriales, détiennent **des leviers importants** pour aider à la transition écologique, sociétale et économique des territoires.

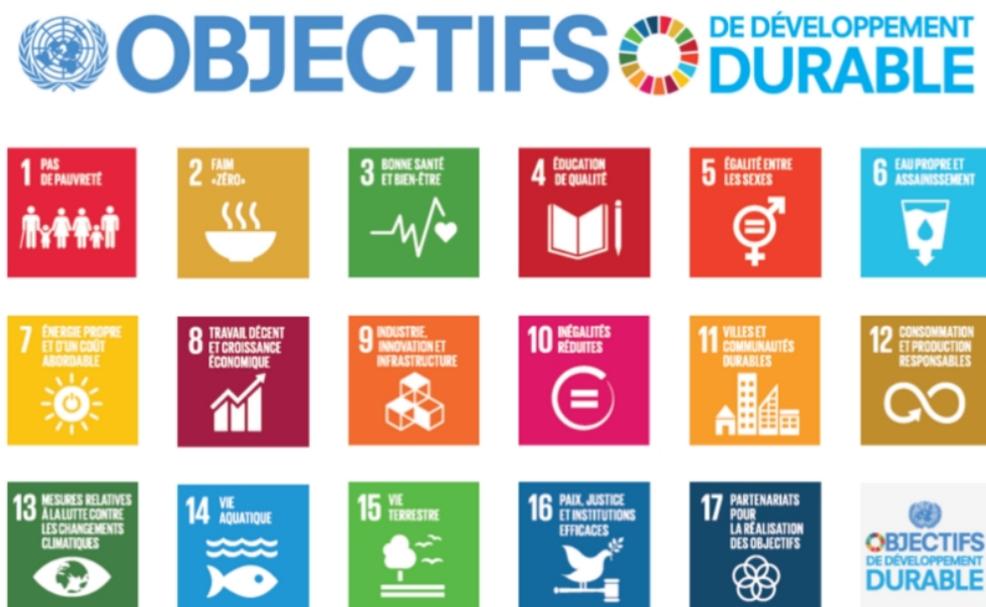
En 2015, l'Agenda 2030 a été adopté par les Nations Unies, après trois années de négociations qui ont conduit à la définition de **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**, faisant la synthèse des anciens Objectifs du Millénaire pour le Développement et des objectifs issus des Sommets de la Terre.

La mise en œuvre des ODD implique la mobilisation de tous (État, collectivités territoriales, entreprises, syndicats, chercheurs, associations, citoyens, usagers, etc.) dans une logique de coresponsabilité, de gouvernance ouverte et de partenariat.

Les 17 ODD, repris ci-dessous, sont en interrelation avec les 5 finalités du Développement Durable, à savoir :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources,
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

3.2 – Les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies





Partie 2

LE DÉPARTEMENT EN ACTION



**ÉLIMINER LA PAUVRETÉ
SOUS TOUTES SES FORMES
ET PARTOUT DANS LE MONDE**

1.1. Insertion des allocataires du rSa - Garantie d'Activité

1 PAS DE PAUVRETÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Stratégie

Programme Départemental d'Insertion -Pacte Territorial pour l'Insertion 2021-2027
Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi 2019-2022

Public visé

Les bénéficiaires du rSa pour la Garantie d'Activité Départementale et demandeurs d'emploi confrontés à des difficultés sociales et professionnelles pour l'Accompagnement global

Partenaires

État, Pôle emploi, organismes agréés, CHRS

Intervention CD66

Service au public

L'accompagnement global:

Une convention signée avec Pôle Emploi en 2016 a acté la volonté partagée de mettre en œuvre des modes d'action favorisant l'articulation des champs de l'emploi et du social afin d'augmenter les chances d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. L'efficacité de ce dispositif dans la prise en charge des publics est avérée.

La Garantie d'Activité Départementale (GAD):

L'emploi saisonnier est une opportunité de retour vers l'activité des bénéficiaires du rSa. Afin de concilier offre et demande, un accompagnement renforcé a été mis en place sur le Territoire de la vallée du Tech. Cette action a été confiée à un prestataire pour 220 accompagnements annuels. Le marché arrivé à échéance le 1er juin 2022, un nouveau marché a démarré en septembre. En interne, le recrutement de 2 professionnels dédiés permet de proposer cet accompagnement à 20 brSa supplémentaires.

Chiffres clés

GAD : De juillet 2021 à juin 2022, 105 brSa positionnés sur l'action et 37 sorties emploi ou formations qualifiantes.

Accompagnement global : en 2021, 567 personnes ont bénéficié de cet accompagnement et 367 sur les 6 premiers mois de 2022.

Faits marquants

GAD: La période COVID a impacté ce dispositif ainsi que l'accompagnement global en 2021. Compte tenu de l'échéance du marché, les positionnements ont cessé fin février.

Les 5 premiers mois de 2022 laissent présager une augmentation des personnes en accompagnement global sur l'année.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2022 (au 1er/07)	2021
Budget	Euro	207 435,49 € (72 135,4 € précédent marché + 135 300 € nouveau marché)	302 696 €

Axes de progrès / perspectives

- La garantie d'activité départementale étendue à l'ensemble du territoire départemental va permettre à un plus grand nombre de bénéficiaires du RSA d'être accompagnés de façon soutenue dans un parcours conciliant inclusion sociale et professionnelle.
- Poursuite du partenariat renforcé avec Pôle emploi dans le cadre de l'accompagnement global

En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr>



Stratégie

Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2019-2023

Public visé

Tous publics en difficultés pour accéder ou se maintenir dans le logement

Partenaires

Le FSL est un fonds multi partenarial géré par le Département. Il est abondé par le Département, PMMCU, EDF Engie, la CAF, la MSA et les bailleurs sociaux.

Intervention CD66

Aides aux particuliers
Aides aux associations
Service au public

Aide financière individuelle directe :

Dispositif contribuant à l'accès ou au maintien dans un logement, dans des conditions les plus favorables, l'aide FSL est facultative. Elle intervient de façon préventive et ne peut être systématique ni récurrente.

Après étude de la situation sociale, le FSL peut accorder une aide financière directe aux personnes rencontrant des difficultés pour accéder à un logement, en intervenant pour le 1er loyer, le dépôt de garantie, les frais d'agence, l'assurance habitation et l'ouverture du compteur d'eau.

L'intervention est également possible pour soutenir les personnes dans le cadre du maintien dans leur logement, en prenant en charge les impayés de loyers, les factures d'énergie et de fluides.

Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) : le FSL finance 8 associations relevant du champ de l'hébergement et du logement pour exercer des mesures d'accompagnement social lié au logement.

Chiffres clés

4 982 demandes FSL déposées en 2021 : 19% Impayés de loyer/charges, 34% Accès et 47% Impayés de fluide (eau, électricité, gaz, fioul et bois).

729 mesures ASLL mises en œuvre par les CESF du Département, dont 467 en secteur rural et 262 en secteur urbain. 2 641 mesures ASLL mises en œuvre par les associations partenaires agréées.

Faits marquants

Révision du Règlement Intérieur au cours de l'année 2022.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget	Euro	985 388,90 €	2 156 640,91 €	1 671 966,82 €	2 074 088,00 €	1 919 504,00 €	1 968 705,00 €
Demandes FSL déposées	Nbre	2 009	4 982	4 104	5 351	6 080	7 168
Demandes FSL payées	Nbre	2 374	5 196	4 335	5 334	5 069	4 640

Axes de progrès / perspectives

- Mise en œuvre du nouveau Règlement Intérieur FSL à compter de fin 2022 - début 2023.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/55187/>

<http://objectif-insertion66.fr/>

1.3. Soutien aux associations oeuvrant dans le champ du logement

1 PAS DE PAUVRETÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Stratégie	Public visé
Donner les moyens aux associations de l'hébergement et de l'habitat d'accompagner les publics les plus fragiles	Les publics en difficultés relevant des axes prioritaires du PDALHPD
Partenaires	Intervention CD66
État, bailleurs sociaux	Aides aux associations Service au public

Accompagnement des publics fragiles depuis "la rue vers et dans le logement"

Le Département finance et accompagne les associations oeuvrant dans le domaine de l'hébergement et du logement. Ces actions s'inscrivent dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD). Elles concernent l'accueil de jour, l'hébergement d'urgence, l'hébergement temporaire, les maisons relais, le logement des jeunes, l'information sur le logement et l'accès aux droits, l'accompagnement des gens du voyage, mais aussi le développement d'une offre locative sociale de qualité.

Plus concrètement, cela vise les centres d'hébergement d'urgence et de réinsertion, les maisons relais, les pensions de famille, le Foyer des Jeunes Travailleurs, l'agence immobilière à vocation sociale ou encore l'agence départementale d'information sur le logement. Les associations agissent sur tout le département et sont aussi des acteurs du développement local.

Chiffres clés

1 300 973 € pour 14 associations, dont 631 335 € pour l'hébergement et le logement et 669 638 € au titre de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).

Faits marquants

Expérimentation innovante portée par l'association Habiter en Terre Catalane, d'un dispositif d'accompagnement dans le logement renforcé pour les jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget	Euro	1 300 973 €	1 456 427 €	1 397 410 €	1 270 337 €	1 270 337 €	764 000 €
Associations soutenues	Nbre	14	14	12	12	12	14

Axes de progrès / perspectives

- Compte tenu du contexte global dégradé, ce soutien est primordial pour les publics défavorisés. Il sera poursuivi.

En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr>
<http://adil66.org>



Stratégie	Public visé
Engagement 25 - Lutter contre l'habitat indigne Plan Climat Énergie Territorial - Enjeu 6 Schéma des solidarités - Engagement 2 PDALHPD	Ménages en situation de précarité énergétique
Partenaires	Intervention CD66
CCAS, EDF Solidarité, GRETA, MLJ, associations tutélaire...	Service au public Aide aux habitants

L'équipe d'accompagnement aux économies d'énergie, composée d'une CESF et d'une conseillère technique, rencontre les ménages repérés par les travailleurs sociaux des MSP et des partenaires.

Visites à domicile

L'équipe se rend au domicile des personnes repérées afin de réaliser un diagnostic du logement et des factures. Un kit "économie d'énergie et d'eau" est remis et des conseils personnalisés sont transmis pour aider les occupants à réduire leurs consommations et améliorer leur confort.

Le 30 septembre, un dépôt de candidature a été réalisé au programme SLIME. Le 25 octobre, l'instruction favorable accordait un financement de 1,08 millions d'euros avec pour objectif de réaliser 220 visites en 2023, 330 en 2024 et 450 en 2025.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Travailleurs sociaux prescripteurs	Nbre	62	70	34	70	57	46
Demandes d'intervention*	Nbre	93	145	64	241	148	103
Visites à domicile réalisées	Nbre	80	122	50	163	123	83
Visites à domicile réalisées /mois	Moyenne	11	10	10	14	10	7

* Cas où les visites ne sont pas réalisées : conseil effectué par téléphone, refus de recevoir au domicile, renseignement pris par ailleurs, déménagement....

Animation d'ateliers collectifs "Mieux vivre dans son logement"

L'équipe anime des ateliers auprès de groupes constitués par les partenaires dans l'objectif de sensibiliser les participants à mieux maîtriser leurs consommations et réduire leurs factures énergétiques.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Communes d'accueil d'ateliers	Nbre	5	2	2	12	10	6
Ateliers réalisés	Nbre	14	4	4	30	26	10
Participants	Nbre	98	24	25	224	183	131
Participants par atelier	Moyenne	7	6	6,25	7,47	7,04	13,1

Chiffres clés

702 visites à domiciles réalisées depuis le lancement du dispositif en 2015.

831 personnes ont participé à l'un des 107 ateliers organisés depuis 2015.

Axes de progrès / perspectives

- Réorganiser la mission conformément à la candidature au programme SLIME
- Recruter 4 ambassadeurs en économies d'énergie, sur 2 ans, en insertion, afin d'accompagner les CESF du Conseil Départemental dans le cadre de l'ASLL.
- Massifier le repérage via les dossiers de demande FSL



En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/precartite-energetique/>

<https://cler.org/association/nos-actions/les-slime/>

1.5. Rénovation et adaptation au handicap des logements du parc privé à vocation sociale

1 PAS DE PAUVRETÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



Stratégie

Lutter contre la précarité énergétique, le mal logement et favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie

Public visé

Personnes à revenus modestes ou très modestes.

Partenaires

État, ANAH, EPCI, CAF, ADIL, bureaux d'études

Intervention CD66

Appui technique aux EPCI
Service au public
Aides aux habitants

Programme d'intérêt général "Mieux se loger 66"

Conduit sous maîtrise d'ouvrage du Département, le PIG permet aux propriétaires occupants à revenus modestes ou très modestes de réaliser de gros travaux de rénovation énergétiques, d'adapter le logement au handicap et de lutter contre le mal logement avec la réalisation de travaux lourds.

Les propriétaires bailleurs sont aussi subventionnés à la condition de louer sous le régime du conventionnement social ou très social .

Soutien aux Opérations Programmées de l'Habitat (OPAH).

En complément le Département accompagne des opérations plus ciblées sur les centres bourgs et conduites par les EPCI Albères Côte Vermeille Illibérés, Vallespir et Conflent Canigou.

Chiffres clés

6 602 427 € de travaux réalisés pour 526 175 € de subventions départementales correspondant à 282 logements. A noter 1 € de subvention entraîne la réalisation de 7.60€ de travaux contribuant ainsi au soutien de l'économie locale et des publics en insertion.

Faits marquants

Très forte dynamique sur le volet économie d'énergie.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Subventions votées	Euro	264 050	526 175	428 303	361 500	344 780	263 988
Logements	Nbre	143	282	232	241	203	160
dont logements propriétaires occupants	Nbre	139	279	232	231	195	147
dont logements propriétaires bailleurs	Nbre	4	3	0	10	8	13

Axes de progrès / perspectives

Le PIG a été renouvelé en novembre 2022 avec un objectif de 900 logements à traiter sur 3 ans dont 600 au titre de la précarité énergétique pour répondre au contexte de hausses du prix de l'énergie.

Stratégie	Public visé
Soutenir l'effort de production et de rénovation de logements sociaux	Publics du PDALHPD et locataires des bailleurs sociaux
Partenaires	Intervention CD66
État, DDTM, DEETS, EPCI, Communes, EPF, bailleurs sociaux	Aides aux tiers Appui technique

Financement de la rénovation et la construction de logements neufs sociaux et très sociaux

L'objectif est de répondre à une demande très forte sur le territoire : 12 000 demandes non satisfaites. Cette action de financement s'inscrit dans le cadre du PDALHPD coprésidé par l'État et le Département (axe 3, fiche 3.1). Outre favoriser l'accès dans un logement pérenne, l'objet est aussi de soutenir l'économie locale, de veiller au développement harmonieux et solidaire du territoire, et favoriser le retour à l'emploi grâce à l'utilisation de la clause sociale dans les marchés publics.

Chiffres clés

Participation à la construction et à la réhabilitation de 4 063 logements pour 26 012 800 € de subventions départementales sur la période 2017-2021.

Faits marquants

Malgré un contexte difficile, de bons résultats liés également à un rattrapage des années antérieures.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Subventions votées	6 000 000	Euro	5 363 000	6 101 000	4 285 000	5 583 000	5 035 000	5 008 800
Nbre de logements	1100	Nbre	904	985	664	910	756	748
dont logements neufs	715	Nbre	416	670	275	508	595	569
dont réhabilitations	385	Nbre	488	315	389	402	161	179

Axes de progrès / perspectives

- Inciter encore plus fortement les bailleurs sociaux à réaliser des T2 en nombre supérieur (car très demandés et adaptés aux demandeurs) et des logements économes en énergie grâce aux bonifications prévues dans le règlement de l'aide à la pierre.
- La hausse des coûts de construction, couplée à l'obligation de limiter l'artificialisation des sols, rend plus complexes la réalisation des opérations.

1 PAS DE PAUVRETÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔÛT ABORDABLE





**ÉLIMINER LA FAIM,
ASSURER LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE, AMÉLIORER
LA NUTRITION ET
PROMOUVOIR UNE
AGRICULTURE DURABLE**



Stratégie	Public visé
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition..	Public en grande précarité
Partenaires	Intervention CD66
	Services au public Aides aux habitants

Aides alimentaires d'urgence

Le Département lutte pour éliminer la faim, via des aides urgentes alimentaires. Au delà des aides obligatoires pour les familles avec enfants, le Département vient en soutien aux personnes isolées (compétence facultative) en grande précarité.

Plus de la moitié d'entre elles sont versées à des personnes ayant des droits ouverts et versables, qui sont en attente de versement : ASS (allocation spécifique de solidarité), ARE (Aide au Retour à l'Emploi), RSA, retraites...

L'allongement des délais de versement des prestations, la difficulté à entrer en relation avec les organismes de versement de ces prestations, la restriction des critères et des associations caritatives distribuant des aides financières, fragilisent les finances de certains ménages.

Pour palier à ces difficultés, le Département intervient de plus en plus fortement pour éliminer la faim.

Chiffres clés

MSP de Perpignan :

1 837 aides d'urgences en dehors de l'ASE ont été attribuées en 2021

189 aides d'urgences en dehors de l'ASE ont été attribuées du 1er Janvier 2022 au 30 avril 2022

Tableaux de suivi

MSP de Perpignan

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/05)	2021	2020	2019	2018	2017
Demandes Chèques d'Accompagnement Personnalisé ASU	Demandes attribuées	189	1 837	2 505	2 462	2 491	2 105

MSP du Tech

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 24/08/22)	2021	2020	2019	2018	2017
Demandes Chèques d'Accompagnement Personnalisé ASU	Demandes attribuées	539	848	1 055	1 137	1 191	1 194

Axes de progrès / perspectives

- Mise à plat et harmonisation des critères d'aides d'urgence avec l'ensemble des partenaires luttant contre la précarité.

2.2. Favoriser une alimentation solidaire et locale

2 FAIM «ZÉRO»



1 PAS DE PAUVRETÉ



Stratégie	Public visé
PDI-PTI 2021-2027 Convention CALPAE 2022-2023	Familles et personnes isolées précaires Bénéficiaires des minima sociaux
Partenaires	Intervention CD66
Banque Alimentaire et Chambre d'Agriculture	Aides aux tiers Aides aux habitants

Depuis 2020, le Département s'est engagé dans un partenariat avec la Banque alimentaire et la Chambre d'agriculture en apportant un soutien financier aux associations caritatives en charge de l'aide alimentaire. Ce soutien financier poursuit un double objectif : d'une part, consolider la distribution de colis alimentaires en direction des plus vulnérables, et d'autre part, promouvoir la production agricole locale et les circuits courts. Les fonds alloués ont ainsi été fléchés sur l'achat de produits frais 100 % locaux.

La poursuite de ce partenariat s'inscrit dans un contexte d'augmentation des demandes d'aide alimentaire, et des difficultés pour la Banque Alimentaire à s'approvisionner en produits frais.

Cette action est complétée par un travail de mise en réseau des acteurs départementaux de l'aide alimentaire et l'élaboration d'une Charte de l'alimentation solidaire.

Chiffres clés

Enveloppe exceptionnelle de 100 000 €.

65 associations caritatives et 17 CCAS en charge de la distribution alimentaire, ont participé à valoriser l'intérêt d'une consommation de qualité et locale.

Soutien à l'économie locale au travers d'un partenariat avec une coopérative laitière et une coopérative d'éleveurs du territoire.

Faits marquants

Contexte général d'augmentation du volume globale de distribution d'aide alimentaire par la Banque Alimentaire des Pyrénées-Orientales (+4%) en 2021.

Hausse des prix des produits alimentaires corrélée à l'augmentation des prix des fournitures énergétiques en cours et à l'inflation.

Récurrence des difficultés pour la Banque Alimentaire à pouvoir s'approvisionner en produits frais.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
			2022 (au 1er/07)	2021
Budget	100 000 €	Euro	60 000	50 000
Opérations de distribution mensuelles	10 opérations pour chaque produit	Nombre/type	6 opérations pour chaque produit	10 opérations yaourts et 3 opérations viandes
Quantité par opération	6900 yaourts ; 1500 KG de viande	Nombre/unité	4800 yaourts ; 1500 kg de viande	7500 yaourts ; 1500 kg de viande
Nombre de bénéficiaires par distribution	3000	Personnes	7 000	3 000

Axes de progrès / perspectives

- Renouveler l'opération en 2023 en lui donnant plus d'ampleur en dotant la Banque alimentaire d'une subvention de 150 000 €, lui permettant de disposer des marges de manœuvre pour s'approvisionner en produits locaux.
- Rédaction d'une Charte de l'alimentation solidaire à destination des acteurs départementaux de l'aide alimentaire.

En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr/>

Stratégie	Public visé
Politique Département Agri-environnementale	Tout public mais avec une priorité donnée aux citoyens connaissant des difficultés financières
Partenaires	Intervention CD66
Collectivités, OPH, CCAS, CAUE	Service au public Aides aux collectivités

2 FAIM «ZÉRO»



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



La création de jardins familiaux vise de multiples objectifs, à savoir :

- des apports économiques et sociaux indéniables puisque ces jardins permettent une alimentation saine à moindres frais,
- une utilité rendue à des espaces délaissés à vocation collective,
- l'amélioration du cadre de vie en retrouvant le contact avec la nature à travers le savoir faire agricole,
- le retour à la terre et l'insertion de personnes en difficultés, stimulant l'échange par l'implication à la vie associative, l'entraide et les actions en commun.

Chiffres clés

Depuis la mise en place de ce dispositif :

- Près de 1200 parcelles de jardins familiaux accompagnées sur près d'une quarantaine de communes.
- plus de 1.1 millions d'euros mobilisés par le Département sur ce dispositif.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 27/09)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget alloué	Euro	187 983	36 000	30 748	77 471	0	42 011
Bénéficiaires – communes	Nombre	6	4	1	2	0	3

Axes de progrès / perspectives

- Structuration d'un réseau départemental des jardins familiaux,
- Partage des retours d'expérience de chacun.



2.4. Aménagement foncier rural et lutte contre la friche

2 FAIM «ZÉRO»



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie

Amélioration des conditions d'exploitation des terres agricoles par la restructuration foncière.

Public visé

Collectivités locales, propriétaires de foncier non bâti agricole et/ou forestier, exploitants agricoles.

Partenaires

Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles et ou forestiers, bureaux d'études, services de l'État...

Intervention CD66

Animation
Appui technique

Le foncier agricole des P-O est caractérisé par un parcellaire de petite taille et des propriétés morcelées auxquels s'ajoute un contexte spéculatif marqué qui freine les transactions et la mise à disposition des terres. Cette situation pèse sur le maintien et le développement de l'agriculture et contribue à l'enfrichement des espaces ruraux, à l'appauvrissement des paysages et à une aggravation du risque incendie.

En cohérence avec les objectifs de développement durable du territoire, deux modes d'aménagement permettent d'agir sur les structures foncières à travers un regroupement des propriétés et/ou la constitution de parcelles plus étendues, et ainsi d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales :

- l'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE),
- les opérations d'Échanges et Cessions amiables d'Immeubles Ruraux (ECIR).

L'AFAFE permet également de restructurer des territoires impactés par la réalisation de grands ouvrages publics.

Chiffres clés

7 commissions communales ou intercommunales d'aménagement foncier constituées par le Département à la demande des communes,
11 communes engagées dans un projet de restructuration foncière dont deux liés à la réalisation d'ouvrages routiers départementaux,
9585 ha concernés par ces projets.

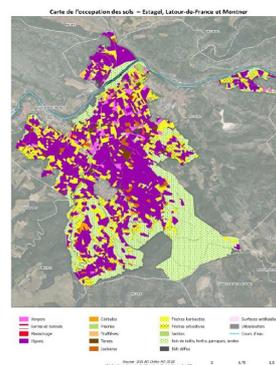
Faits marquants

- 3 études d'aménagement terminées ayant débouché sur des propositions d'AFAFE (dont une soumise à enquête publique);
- 1 étude d'aménagement en voie de finalisation devant se traduire par une proposition d'aménagement;
- 3 nouvelles études d'aménagement demandées

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs à l'horizon 2023	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022	2021	2020	2019	2018	2017
Commissions instituées par le Département sur l'exercice		CCAF ou CIAF*			1	1	2	2
Nombre total de communes concernées par des études d'aménagement	3	commune	3	7	6	4	1	1
Surface concernée (Étude d'aménagement)	5 058	ha	6 443	5 932	4 332	2 206	606	606
Nombre total de communes concernées par des propositions d'opérations d'AFAFE ou d'ECIR (phase opérationnelle)	8	Commune	7	2				
Surface concernée par des propositions d'opérations d'AFAFE ou d'ECIR (phase opérationnelle)	4 527	ha	2 927	625				

* Commission Communale ou Intercommunale d'Aménagement Foncier



Axes de progrès / perspectives

- La situation du foncier agricole dans le département constitue un écueil pour le maintien et le déploiement des activités agricoles. L'aboutissement des opérations de restructuration en cours, permettra une amélioration des conditions d'exploitation agricole tout en respectant et en valorisant la richesse environnementale des secteurs concernés.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lamenagement-foncier-rural-et-la-protection-des-terres-agricoles/>



Stratégie

Reconquête agricole des espaces en friche ou sous-cultivés en luttant contre la rétention foncière spéculative. Rétablissement de l'attractivité des paysages.

Public visé

Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles, bureaux d'études, services de l'État.

Partenaires

Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles et ou forestiers, bureaux d'études, services de l'État...

Intervention CD66

Animation
Appui technique

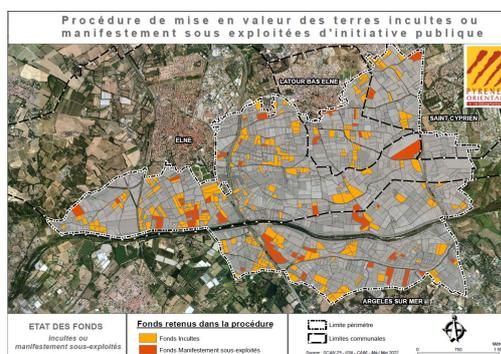
Parmi les 4 modes d'aménagement foncier définis par le code rural et de la pêche maritime, la procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées a pour objet de remobiliser des fonds abandonnés ou sous-cultivés (hors cas de force majeure) depuis au moins 3 ans, en vue de leur remise en valeur agricole ou pastorale.

Elle peut être activée :

- sur initiative individuelle, à l'échelle d'une ou plusieurs parcelles / ou d'une exploitation,
- sur initiative publique (approche collective), à l'échelle d'un territoire, sur un périmètre pertinent motivé par l'intérêt général.

Chiffres clés

Plus de 60 ha en cours de remobilisation via des procédures d'initiative individuelle.
Plus de 1750 ha (dont 400 ha incultes ou sous exploités) concernés par une procédure d'initiative publique (4 communes, 2 EPCI) - plus de 500 propriétaires concernés.



Faits marquants

La 1ère phase de la procédure collective : diagnostic, classification des fonds, consultation des propriétaires a abouti à un arrêt de l'état des fonds par la Commission Intercommunale d'aménagement Foncier (27/10/2021) et par le Département (30/06/2022). La réalisation de la 2ème phase de la procédure qui doit aboutir à la remise en valeur des fonds incombe au Préfet.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Procédures individuelles	procédure	1	3	5	3	3	
Surface concernées cumulées	ha	0,4	8,8	36,9	17,6	12,22	4
Procédure collective	procédure	1					
Communes concernées	4						
EPCI concernés	2						
Périmètre concernée	ha	1704	1704				
dont surface incultes ou manifestement sous-exploitées	ha	308	404				
Propriétaires ou titulaires d'un droit d'exploitation contactés et consultés	propriétaires	270	508				

Axes de progrès / perspectives

- Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique de maintien et de développement de la production locale. La remise en culture des parcelles participe à limiter les risques d'inondation et/ou d'incendie, à rétablir l'attractivité des paysages. Du fait de leur état d'inculture depuis au moins trois ans, les parcelles remises en valeur peuvent être cultivées en AB, sans période transitoire de conversion.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lamenagement-foncier-rural-et-la-protection-des-terres-agricoles/>



**PERMETTRE À TOUS
DE VIVRE EN BONNE SANTÉ
ET PROMOUVOIR LE
BIEN-ÊTRE À TOUT ÂGE**



Stratégie	Public visé
Politique Départementale en matière de randonnée et de sports de nature	Pratiquants de sports de nature (locaux et touristes)
Partenaires	Intervention CD66
Mouvement sportif, groupements de professionnels, associations et structures environnementales, touristiques, EPCI, acteurs de la sécurité, autres usagers des espaces naturels	Coordination Animation Accompagnement technique

Élaboration du **Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI)** qui vise à :

- Identifier et sélectionner les lieux de pratiques auxquels les membres de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) (instance de concertation installée en 2020) et le Département souhaitent prioritairement garantir l'accès ;
- Inscrire ces sites au PDESI sur demande de porteurs de projets, après recueil des avis nécessaires ;
- Contribuer à leur pérennisation et à leur qualification ;
- Assurer que tous travaux susceptibles de porter atteinte aux lieux de pratique ou aux activités qui s'y déroulent seront portés à la connaissance de la CDESI.

Objectifs :

- Promouvoir une pratique sportive durable et respectueuse des espaces naturels ;
- Créer une dynamique collective entre les parties prenantes ;
- Rendre les usages compatibles sur un même espace ;
- Garantir la pérennité, l'accès et la protection de lieux de pratique, valoriser une offre pour tous, structurée et qualifiée.

Chiffres clés

70 à 80 sites prioritaires identifiés pour une éventuelle inscription au PDESI (hors itinéraires de randonnée) sur 800 répertoriés.

Faits marquants

2021-2022 : Réalisation d'un état des lieux concerté des sites de pratique.
Animation de nombreux groupes de travail multi-acteurs.

Axes de progrès / perspectives

- Élaboration d'une stratégie départementale des sports de nature pour mettre en cohérence les politiques sectorielles du Département en la matière, définir et articuler les différents outils techniques et financiers pour accompagner les acteurs locaux.
- Évaluation des incidences Natura 2000 du PDESI.



© Michel CASTILLO

3.2. Itinéraires de Promenades et de Randonnées - Réseau Rando66

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



15 VIE TERRESTRE



Stratégie

Politique Départementale en matière de randonnée et de sports de nature

Public visé

Usagers des itinéraires : habitants, touristes

Partenaires

Communautés de Communes, Communes, Comité Départemental de Randonnée Pédestre, NATAPH, Syndicat Mixte Canigo Grand Site, ADT, Fédération des Réserves Nat.

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental
Appui technique ; Aides aux tiers
Commande publique responsable
Animation ; Service au Public

Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR)

Les randonnées itinérantes homologuées GR et GRP par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) constituent des vitrines du territoire. Sur les 2500 km inscrits au PDIPR, le Département gère plus de 1000 km d'itinéraires de randonnée et participe au financement des réalisations de ses partenaires :

- entretien courant : débroussaillage, élagage, travaux d'assise, etc...
- signalétique directionnelle
- aménagement spécifique

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2022 (au 1er/07)	2021	2020
Budget fonctionnement	€	165 000	165 000	165 000
Budget investissement	€	350 000	350 000	350 000
Linéaires : itinéraires inscrits au PDIPR	km	2 800	2 600	2 500
Itinéraires inscrits au PDIPR	nbre	117	115	112

Réseau Rando66-Geotrek Pyrénées-Orientales

En complément du portail web Rando66, le Département a publié en mai 2021 l'application mobile Rando66 qui présente et promeut une offre de sentiers qualifiés.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2022 (au 1er/07)	2021	2020
Budget : déploiement, conception, hébergement, maintenance	€	10 000	0	27 500
Budget : hébergement annuel	€	2 500	2 500	2 500
Accompagnement technique et animation	ETP	1	0	1
Nbre de consultations en ligne	Personnes	12 363	10 000	10 000
EPCI membres du réseau Geotrek	nbre	8	5	5
Linéaires intégrés à la base de données Geotrek	km	2 255,40	2 000	2 000
Itinéraires publiés sur Rando66	nbre	71	62	62

Chiffres clés

1 million d'euros de retombées économiques directes et indirectes liées au seul GR10, par an

Faits marquants

- Adhésion de 2 nouvelles intercommunalités (CC Agly Fenouillèdes et Syndicat Agly Verdoube) au Réseau Geotrek Pyrénées-Orientales
- Partenariat ADT / CD66 pour le développement de Geotrek66

Axes de progrès / perspectives

- Travail spécifique sur la veille qualité sur les sentiers et itinéraires via l'outil suricate Geotrek
- Travail spécifique sur l'articulation biodiversité et pratique des sports de nature via les outils Biodiv'sports et Geotrek
- Lancement de l'appel à projets "Rando66 - Qualification de l'offre de sentiers et itinéraires des Pyrénées-Orientales"

En savoir plus

<https://rando66.fr/>

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/les-activites-pleine-nature/>



Stratégie	Public visé
Schéma des Solidarités	Collégiens boursiers Parents d'élèves bénéficiaires de bourses
Partenaires	Intervention CD66
Clubs sportifs	Service au public Aides aux tiers

Dispositif Pass'sport

Pour une réelle égalité des chances et afin d'encourager la pratique sportive auprès des jeunes collégiens des établissements publics du Département, le dispositif Pass'sport est une aide à la prise de licence sportive dédiée aux collégiens boursiers. Chaque élève volontaire, peut s'inscrire sur ce dispositif et obtenir une aide de 15 € pour son inscription dans un club sportif. L'aide est versée au club accueillant qui déduit cette somme de la cotisation annuelle due.

Chiffres clés

720 € de Pass'sport attribués en 2022 aux clubs sportifs ayant accueillis 48 collégiens récipiendaires.

251 inscriptions en ligne.

Faits marquants

Situation sanitaire ayant impacté la pratique sportive d'où le différentiel entre inscriptions et Pass'sport attribués

Chèque restauration Solidarité

Le Département mène une Politique sociale en attribuant des aides trimestrielles aux familles boursières pour les frais liés à la restauration scolaire. Ce dispositif est dématérialisé depuis avril 2021 ; les familles bénéficiaires sont directement informées par l'Espace Numérique de Travail (ENT) du collège.

Chiffres clés

Aides à la demi-pension : 1 065 636€

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Aides pour le sport	Euro	720	1 395	2 625	3 015	2 655	825
Aides pour la demi-pension	Euro	604 021	1 067 805	821 822	1 126 173	998 730	932 422
Nombre de bénéficiaires de l'aide à la demi-pension	Nombre	5230	5 265	3 939	5 003	4 868	4 763

Axes de progrès / perspectives

- Accès à ces dispositifs facilité par une dématérialisation sur le portail ENT des collèges

En savoir plus

www.ledepartement66.fr
www.pass66.fr

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



1 PAS
DE PAUVRETÉ



2 FAIM
«ZÉRO»



3.4. La Cellule Départementale Prévention Insertion (CDPI)

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Stratégie

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Public visé

Bénéficiaires du rSa et autres minima sociaux

Partenaires

Centre de santé CPAM, associations, médecins, etc... intervenant autour de la santé physique ou psychique...

Intervention CD66

Service au public

Mission d'accompagnement santé

La CDPI, comprend 4 psychologues et 4 infirmières qui accompagnent les personnes bénéficiaires des minima sociaux afin de favoriser le retour à une insertion socio-professionnelle par la levée des freins liés à la santé.

Le public est souvent isolé, sédentaire et découragé. Afin d'éviter leur déplacement, les professionnelles interviennent sur l'ensemble du département et dans un souci de mutualisation, les entretiens sont réalisés dans les locaux des MSP.

Un réseau départemental

La CDPI a constitué un important réseau partenarial pour mener à bien ses missions.

Chiffres clés

363 personnes accompagnées en 2021 dont 180 par les infirmières, 60 par les psychologues et 28 suivis en binôme. Absentéisme aux rendez-vous chiffré à plus de 60%.

Faits marquants

Validation du principe de remise en service de la plateforme d'écoute psychologique dans une logique d'aller vers.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Bénéficiaires du rSa ayant bénéficié de l'action sport et santé	Nbre	280	363	292	402	300	404

Axes de progrès / perspectives

- L'utilisation d'un nouvel outil informatique va permettre des relances sms et palier les absences aux rendez-vous.
- De nouvelles actions autour de la santé seront déclinées sur la période 2022-2023 en lien avec la recentralisation du rSa.
- Recrutement de 3 psychologues et d'1 infirmière supplémentaires pour répondre aux besoins non satisfaits et mettre en place des ateliers et projets autour de la santé.

En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr>

3.5. Protéger et prévenir la santé des athlètes (lutte anti-dopage, addictions, etc...)

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Stratégie	Public visé
Centre Sport Santé Dispositif de suivi médical des sportifs-ves Politique Sport Santé	Tout sportif possédant une licence dans un organisme sportif (club ou comité) conventionné
Partenaires	Intervention CD66
Organismes sportifs (associations, club locaux et comités départementaux)	Animation Service au public Accompagnement technique

Protection et prévention de la santé des sportifs

Action visant à améliorer le suivi médical de tout type de sportifs-ves.

Optimisation de la pratique pour les sportifs-ves de haut-niveau.

Accompagnement et suivi dans les pratiques pour les personnes "à risque" (séniors,...).

Suivi diététique pour les sportifs-ves ciblé(e)s.

Financement en faveur des organismes associatifs sportifs déclinant en faveur du sport santé.

Chiffres clés

8 800 € de subventions attribuées pour projets Sport Santé

156 associations conventionnées

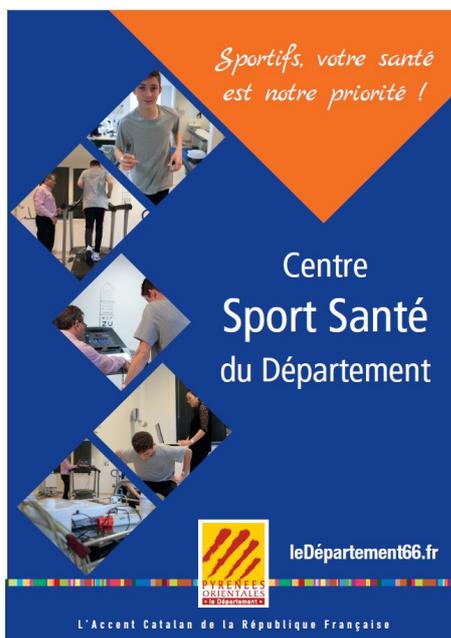
300 visites (180 sur l'antenne de Perpignan - 120 sur l'antenne de Font-Romeu)

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Aides aux projets Sport Santé	Euro	8 800	8 550	7 150	3 970	4 260	6 010
Associations sportives conventionnées	Nbre	156	156	156	155		
Associations soutenues	Nbre	12	11				
Visites médicales et téléconsultations	Nbre	300	454	454	544		

En savoir plus

Pour les subventions pour projet : www.pass66.fr



3.6. Plan d'aide à l'investissement (PAI) en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées de 2019 à 2025

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie

- Offrir de meilleures conditions d'accueil aux PA et PH en lien avec leurs besoins
- Offrir de meilleures conditions de travail au personnel de ces structures

Public visé

Les établissements et services pour les personnes âgées et les personnes handicapées, habilités à l'aide sociale

Partenaires

Les gestionnaires des établissements et services médicaux-sociaux (ESSMS)

Intervention CD66

Aides aux tiers (subvention d'investissement amortissable)

Présentation en session devant l'Assemblée Départementale : depuis le début du plan d'action PAI : 9 dossiers de demande de subvention d'investissement.

Les 9 dossiers ont reçu un avis favorable.

Il s'agit de projets de rénovation des établissements et services, de structuration des locaux en lien avec la mise en place de nouvelles organisations d'adaptation des ESSMS à l'évolution de l'offre en faveur des personnes âgées et handicapées.

Ces projets tiennent compte de la démarche économie d'énergie, développement durable.

Chiffres clés

7 700 150 € affectés sur l'enveloppe de 15 millions d'€

- en 2020, 4 dossiers : montant global subvention 4 715 627 €
- en 2021, 4 dossiers : montant global subvention 2 670 523 €
- en 2022, 1 dossier : 314 000 €

Faits marquants

Finalisation des projets de rénovation des EHPAD "les Airelles" à Vernet-les-Bains, et "Guy Malé" à Prades.

Finalisation à l'horizon 2023 des projets des EHPAD "le Ruban d'Argent" à Pia et "les Cèdres" à Sournia.

Un certain nombre de travaux ont été retardés par des problèmes de livraisons de matériaux et autres aléas.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2019 / 2025	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
			2022 (au 1er/09)	2021	2020
Subventions votées	PAI 15 millions €	Euro	314 000	2 670 523	4 715 627
Réalisations		Euro	846 407	1 403 965	1 055 623

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la mise en oeuvre du PAI et attribution de la totalité de l'enveloppe.
- Actuellement, 5 projets sont en cours d'étude avant soumission à l'Assemblée Départementale.
- Il est repéré 4 projets supplémentaires pour 2023.



Stratégie	Public visé
Permettre de vivre à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions	Personnes âgées de + de 60 ans
Partenaires	Intervention CD66
Les membres de la CFPPA et l'ensemble des acteurs de la prévention de la perte d'autonomie.	Pilotage, animation territoriale Aides aux tiers Service au public

Prorogation du programme d'actions coordonné de la prévention de la perte d'autonomie comme feuille de route pour 2023 de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des Pyrénées Orientales (CF: PAC) dans l'attente de la mise à jour du diagnostic des besoins.

Déploiement de l'axe 1 de la CFPPA - Accès aux équipements et aides techniques individuelles pour réduire le reste à charge des bénéficiaires de l'APA et de l'aide sociale à domicile faisant l'objet d'une préconisation.

Accompagnement technique des évaluateurs APA.

Lancement d'un appel à initiatives concernant l'amélioration de l'accès aux équipements et aides techniques individuelles (axe), le soutien aux actions d'accompagnement des proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie (axe 5) et le développement d'autres actions collectives (axe 6), éligibles à la mobilisation des concours de la CNSA.

Chiffres clés

Actions collectives de prévention : 768 546 € dont 71 474,00 € au titre du soutien aux actions d'accompagnement des proches aidants

1 : Promotion et sensibilisation aux aides techniques : 97 bénéficiaires

5 : Accompagnement et soutien aux proches aidants : 57 bénéficiaires

6 : Actions collectives de prévention : 1508 bénéficiaires

Faits marquants

Augmentation de la consommation des crédits CNSA dans le cadre de l'appel à initiatives 2022 : 978 260,88 € engagés pour 57 actions tous axes confondus

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022 (au 01/09/22)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget	1 440 000 €	Euro	978 260,88	951 703,86	947 132,60	709 637,11	1 060 742,37	599 575,24
Nbre de porteurs	/	Collectivités / associations / EMS / autres	39	33	44	37	69	44
Nbre de projets	150	Actions	81	82	101	105	184	81
Nbre de porteurs retenus	/	Collectivités / associations / EMS / autres	32	25	49	27	39	40
Nbre de projets validés	100	Actions	57	59	77	71	460	502
Nbre de participants	3 000	Personnes	/	1 662	1 015	5 444	5 543	4 698
Nbre ATI*	80	dossiers de demande	22	13	/	/	/	/
Nbre ATI Validées	50	dossiers de demande	13	12	/	/	/	/
Budget de ATI Validées	200 000 €	Euro	24 366,58	31 369,73	/	/	/	/

*Aide Technique Individualisée

Axes de progrès / perspectives

- Développement d'un écosystème réunissant tous les acteurs (fournisseurs/ préconisateurs/ fabricants et acteurs de l'économie circulaire en cours pour garantir un accompagnement allant de l'évaluation des besoins à la prise en main au plus près des bénéficiaires.
- Élargissement des aides individuelles aux bénéficiaires des prestations caisses de retraite.
- Programme d'actions coordonné 2023-2026.

3.8. Les actions de prévention du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Stratégie	Public visé
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être de tous à tout âge	Personnes âgées
Partenaires	Intervention CD66
Ensemble des partenaires intervenants auprès des personnes âgées : caisses et complémentaires retraites, associations culturelles et sportives, CLAS, CCAS...	Service au public Appui technique Animations culturelles et socioculturelles

Le Centre Local d'Information et de Coordination en direction des personnes âgées de Perpignan a une mission d'observatoire, d'incubateur de projets, d'information et de prévention, notamment en ce qui concerne la santé et le bien être des seniors.

- Des permanences physiques assurées par les assistantes sociales

Pour informer, orienter, permettre l'accès aux droits des personnes âgées ou des aidants familiaux.

- Des visites à domicile

Pour prévenir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement.

- Des interventions d'une psychologue

Participation aux ateliers et aux visites intergénérationnelles du patrimoine, intervention sur les situations de vulnérabilité, soutien aux accueillants familiaux (visite à domicile, groupes de parole) et aux aidants familiaux.

- Une plateforme d'appel

Avec une démarche "d'allers vers..." les personnes âgées, à partir de listing ou de repérage en direction du public non demandeur d'aide.

Chiffres clés

2021 : 273 appels et 1197 personnes accueillies dans les permanences CLIC

En 2022 : 21 actions réalisées pour 123 participants soit :

- instants socio : 10 ateliers pour 30 participants
- jeux de société : 5 ateliers pour 28 participants
- arbre à palabre : 5 ateliers pour 51 participants
- sortie à Paulilles : 14 participants

Faits marquants

L'activité du CLIC a été très gravement impactée par la COVID puis la canicule. Les personnes âgées hésitaient beaucoup à intégrer des animations collectives jusqu'à présent. Toutefois nous observons un réel désir de reprendre le cours normal et les participants souhaitent de nouvelles actions culturelles d'où le programme de conférences.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Conférences / ateliers	Animation		21	2	16	12	10
Conférences / ateliers	Participants		123	33	480	720	600
Café CLIC	Animation			2	8		
Café CLIC	Participants			12	80		
Plateforme Appel CLIC	Appels	126	273	607			
Permanence CLIC	Pers. accueillies	376	1 197	297	293		

Axes de progrès / perspectives

Reprise :

- du cycle de conférences-ateliers (visite du patrimoine, usage du médicament, santé, lien social...);
- des « cafés du CLIC » : espace d'échange, de convivialité et de construction de projets avec les personnes âgées (« mon musée personnel »);
- des groupes de paroles avec les accueillants familiaux.

En savoir plus

En 2022 le CLIC a participé au forum de Bompas, au forum de la prévention des chutes et est intervenu auprès de l'IMFSI (école d'infirmière).



Stratégie	Public visé
Améliorer l'accès aux soins de la population du territoire départemental	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
L'ARS, la CPAM, les collectivités territoriales et les acteurs de la santé	Aides aux tiers

Les Contrats Locaux de Santé (CLS) conclus entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les collectivités territoriales ou leurs groupements, portent sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. Ils permettent de développer des moyens de mobilisation et de coordination des ressources au service des habitants, à l'échelle d'un territoire. Basés sur un diagnostic de santé préalable, ils proposent un projet local devant concourir à l'amélioration de la situation sanitaire de la population concernée. Concrètement, ils font émerger ou renforcent la synergie des acteurs locaux de santé, mais également dans les domaines de l'éducation, du social, du développement durable, autour de priorités partagées.

Soutien financier à la coordination des contrats locaux de santé et suivi de l'activité au regard des axes prioritaires définis

Chiffres clés

2021 : participation CD de 15 000 € pour 0.8 ETP de coordination CLS montagnes catalanes
2022 : participation CD de 20 000€ pour 1 ETP de coordination

Faits marquants

Octobre 2021 : Diagnostic de l'accès à la santé dans les PO (CREAI ORS)

Mars 2022 : Vote en assemblée départementale du projet de pacte santé départemental et Adhésion au GIP "Ma santé Ma région" permettant le salariat de médecins au sein de centres de santé.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget	65 000 €	Euro	0	32 363,96 €	32 062,28 €	28 944,86 €	13 500,00 €	13 500,00 €
Nombre de CLS Financés	3	Nombre	1	2	2	2	2	2
Population couverte par les actions transversales des CLS		Nombre d'habitants	NC	NC	NC	NC	21 081	NC

Axes de progrès / perspectives

- Développer une approche transversale de la santé au sein des directions du Département



**ASSURER L'ACCÈS DE
CHACUN À UNE ÉDUCATION
DE QUALITÉ, SUR UN PIED
D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR
LES POSSIBILITÉS
D'APPRENTISSAGE TOUT
AU LONG DE SA VIE**



Stratégie	Public visé
Politique Départementale d'EEDD	Tous les publics : collégien.nes, citoyen.nes des PO, autres scolaires, professionnels, personnes en situation d'handicap, touristes ...
Partenaires	Intervention CD66
Réseau départemental d'EEDD, La Tram 66 , Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, Fédération des Réserves Naturelles Catalanes, Académie de Montpellier	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Aides aux tiers

Visant le renforcement et la structuration de l'offre pédagogique sur l'ensemble du territoire départemental et pour tous les publics, la Politique départementale d'EEDD est fondée sur une réelle dynamique partenariale et sur la mise en œuvre d'actions cohérentes et structurées (d'information, de sensibilisation, de formation, d'éducation et de participation citoyenne). Cette politique contribue également à la consolidation économique, à la professionnalisation et à la structuration du secteur d'activités de l'EEDD dans les Pyrénées-Orientales.

Elle favorise ainsi la culture du développement durable, promeut l'engagement dans l'action et participe à la construction d'un cadre de vie de qualité. Elle s'articule autour de 4 axes :

- Offre pédagogique des 7 sites naturels du Département
- Action éducative en faveur des collégien.nes
- Accompagnement des acteurs et partenaires locaux
- Accompagnement des services du Département pour la mise en place d'actions thématiques

Chiffres clés

7 sites naturels et 1 site solaire (Thémis) avec offre pédagogique.

35 activités Fête de la Nature (47 avec partenaires).

11 bénéficiaires de subventions (associations et collectivités, en dehors du programme Collèges 21).

20 sessions d'escape game ClimaTic Tac.

Faits marquants

Réalisation d'une journée de formation des éco-délégué.es des collèges en partenariat avec le Rectorat.

Augmentation des initiatives locales d'EEDD (associations et collectivités) accompagnées par la mission (techniquement ou financièrement).

Déploiement de l'escape game ClimaTic Tac.

Diffusion de l'exposition "A la Rencontre de nos Forêts".

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2022 (au 1er/07)	2021	2020
Budget (y compris programme collèges 21)	Euro	145 000	145 000	125 000
Dont aides aux tiers	Euro	135 000	125 000	115 000
Bénéficiaires de subventions	Nbre	27	26	25
Animations « Fête de la nature »	Nbre	35	30	24
Participants sensibilisés	Nbre	12 à 17 000	10 à 15 000	10 à 15 000

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre le soutien apporté aux acteurs et services du Département
- Poursuivre la consolidation des acteurs EEDD du territoire
- Renforcer l'action de sensibilisation envers les publics plus fragiles





Stratégie	Public visé
Politique Départementale d'EEDD	Collégien.nes des P.O. (hors PNR Pyrénées Catalanes)
Partenaires	Intervention CD66
Académie de Montpellier Associations et Entreprises d'EEDD	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Aides aux tiers

Le programme pédagogique Collèges 21, développé dans le cadre de la Politique Départementale d'EEDD (cf autre fiche) est mis en place depuis 2010. Il a pour objectif le renforcement de l'offre pédagogique en faveur des collégiens et collégiennes des P.O (hors PNR des Pyrénées Catalanes qui a son propre dispositif scolaire subventionné par le Département). Il favorise la réalisation de projets pédagogiques ancrés dans le contexte territorial, inscrits dans la durée et construits collectivement. Mis en œuvre dans le cadre d'un appel à projets (associations et entreprises d'EEDD), le programme Collèges 21 permet la réalisation, chaque année, d'une trentaine d'actions sur de nombreuses thématiques (nature, eau, énergie, santé environnement, développement durable...), en cohérence avec les programmes scolaires et réalisés par une vingtaine de structures locales d'EEDD.

Chiffres clés

6495 collégiens et collégiennes sensibilisé.es depuis 2016.

Faits marquants

Comme chaque année, l'offre pédagogique est toujours très demandée par les professeur.es des collèges.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget Programme Collèges 21	Euro	69 000	69 000	69 000	69 000	69 000	66 000
Dont aides aux tiers	Euro	73 688	68 571	64 032	69 778	67 747	64 756
Bénéficiaires de subventions	Nbre	13	17	15	19	18	15
Diversité de projets proposés	Nbre	28	27	28	30	29	30
Projets pédagogiques réalisés	Nbre	31	28	32	37	31	33
Participants (collégien.nes)	Nbre (estimé)	940	880	960	1 110	930	990
Collèges ayant reçu des projets	Nbre	17	17	17	22	23	24
Collèges labellisés E3D (sur 31)	Nbre	10	9	8	5	3	0

Axes de progrès / perspectives

- Renforcer le nombre de projets retenus et validés, compte-tenu du nombre de demandes et des enjeux éducatifs.



Stratégie	Public visé
Plan climat - Orientation 6.1 "Renforcer l'exemplarité du Département et améliorer la performance énergétique de son patrimoine bâti"	La communauté éducative, les agents de maintenance des collèges, équipes mobiles, chargés d'opérations, entreprises du BTP.
Partenaires	Intervention CD66
Collèges Envirobot Occitanie (centre de ressource de bâtiment, pilote sur la démarche Bâtiment Durable Occitanie (BDO))	Gestion du patrimoine départemental Commande publique du Département

La performance environnementale est une préoccupation constante pour tous types de travaux réalisés dans les collèges. Différentes actions sont réalisées :

- dispositif Bâtiments Durables Occitanie (BDO) pour les nouvelles constructions,
- travaux d'économie d'énergie : éclairage LED, désembouage des circuits de chauffage, isolation faux-plafond,
- achat et prescriptions de produits propres et durables (peinture avec label écologique A+...),
- valorisation des critères environnementaux dans l'attribution des marchés,
- valorisation des déchets lors des travaux en espaces verts.

Travaux de modernisation des collèges

- Construction bioclimatique d'un abri de structure d'escalade au collège de Thuir
- Étude désimperméabilisation cours et parking perméable sur 2 collèges
- Audits énergétiques des 30 collèges préalables à l'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique

ZOOM actions significatives 2022	
Audits énergétiques de 30 collèges	
Préalable à l'élaboration du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique dans le cadre du décret tertiaire : objectif -40 % de consommation d'énergie finale en 2030	175 000,00 €
Opérations de rénovation énergétiques « France relance » financé à 80 %	
Collège « Jean Mermoz » à Saint-Laurent-de-la-Salanque Rénovation étanchéité, menuiserie et modification système de chauffage	567 000,00 €
Collège « J.S Pons » à Perpignan Traitement clos et couvert bâtiment SEGPA et rdc du collège avec amélioration étanchéité et isolation	542 000,00 €

Chiffres clés

11 appel à projets "France relance" pour la performance énergétique réalisés en 2022 : + de 2 000 000€ financés

Faits marquants

En application du Décret tertiaire, déclaration des consommations énergétiques des collèges sur la plateforme OPERAT (ADEME)

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018
Travaux dans les collèges						
Total des travaux prévus au PPI 2019-2024		3 900 000	3 800 000	5 341 000	1 697 000	
Dont performance environnementale (15%)		390 000	380 000	801 150	254 550	
Total des travaux d'investissement dans les collèges	Euro	2 800 000	3 800 000	3 800 000	4 000 000	3 000 000
Dont performance environnementale (10%)		280 000	380 000	380 000	400 000	300 000
Amélioration de la performance énergétique						
Salles de classe dont l'éclairage a été renouvelé par du LED	Salles de classe	11 salles de classe	91 salles de classe	66 salles de classe		
Économie réalisée sur la facture énergétique annuelle	Euro	1 100	9 100	6 600		

Axes de progrès / perspectives

- Augmenter la part des travaux dédiée à la performance énergétique
- Valoriser les Certificats d'économie d'énergie
- Former les chargés d'opérations et les usagers aux éco-gestes
- Intégrer des clauses environnementales dans les marchés

4.4. Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine archéologique du territoire

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Stratégie

Politique culturelle et patrimoniale du Département, valorisation, étude et préservation du patrimoine

Public visé

Professionnels (aménagement publics et privés), services du CD66, chercheurs universitaires, étudiants, associations, collectivités.

Partenaires

DRAC, universités françaises et étrangères, partenaires institutionnels et associatifs du domaine de la culture et du patrimoine, sociétés spécialisées dans le patrimoine

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental
Service au public
Accompagnement technique
Aide aux tiers

En archéologie, le développement durable s'exprime en conciliant aménagement raisonné du territoire et étude préalable ou protection du patrimoine. Cette politique s'est manifestée par la réalisation d'opérations d'archéologie préventive permettant de concilier aménagement du territoire, connaissance et protection du patrimoine. En 2022, cela s'est exprimé de façon concrète par le suivi de la pose de réseaux enterrés à Elne avec la découverte d'une importante nécropole antique. Quatre sarcophages, menacés par les travaux, ont été extraits et préservés de la destruction. Sur la déviation de Trouillas, la fouille d'un site de l'âge du Bronze a été menée avant les travaux.

Le développement durable est présent aussi dans la poursuite des missions de conservation, de connaissance et de valorisation du patrimoine archéologique du territoire par la gestion du dépôt archéologique, la conservation des collections et la communication auprès du public.

Chiffres clés

1,8 km, le métrage linéaire d'étagères destinées à la conservation pour les générations futures de la collection archéologique départementale.

Faits marquants

- Mise au jour d'une nécropole de la fin de l'Antiquité et extraction de quatre sarcophages qui seront à terme présentés au public.
- Fouille préventive de la future déviation de Trouillas avec mise au jour d'un site de l'âge du Bronze.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget	Euro	231 000	241 000	241 000	239 040	238 097	203 000
Bibliothèque archéologique	lecteurs	292	471	465	610	599	604

Axes de progrès / perspectives

- L'extension/réhabilitation du bâtiment des Archives et de l'Archéologie (horizon 2025) devra permettre d'améliorer les conditions de conservation des fonds, de travail des agents et d'accueil du public. Les performances énergétiques du bâtiment seront également améliorées. Les missions du service seront poursuivies en 2022 avec un effort porté sur l'archéologie préventive.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lepoledarcheologie/>



Stratégie	Public visé
Mission obligatoire du Département de conservation des Archives. Culture pour tous.	Tous publics, professionnels, particuliers, chercheurs universitaires, étudiants, scolaires, administrations, associations, collectivités, services et agents du CD66.
Partenaires	Intervention CD66
DRAC, universités françaises et étrangères, partenaires institutionnels et associatifs, sociétés spécialisées dans la conservation et la restauration.	Service au public Appui technique Gestion du patrimoine départemental

Poursuite des missions obligatoires des Archives départementales

Les Archives départementales ont poursuivi leurs missions de collecte des archives publiques (administrations, juridictions, collectivités et organismes, notaires, etc.) et privées. Ces documents constituent les matériaux historiques des générations futures. Le service apporte son expertise aux services producteurs en matière de gestion pour les documents papiers et électroniques. La transmission passe par la conservation des documents dans des magasins normés (climat, sécurité). Les fonds sont classés, inventoriés, conditionnés dans des matériaux spécifiques, et, le cas échéant, restaurés et/ou numérisés.

Une grande attention est portée à la dimension citoyenne des archives : les fonds sont communiqués à tous les usagers en salle de lecture, par correspondance et par le site internet, et de nombreuses actions de valorisation permettent de faire connaître ce patrimoine à tous les publics, notamment scolaire.

Chiffres clés

Au 01/07/2022 :

- lecteurs inscrits = 294
- communication de documents originaux en salle de lecture = 3422
- scolaires accueillis = 677

Faits marquants

- Reprise des programmations Anim'Archives et service éducatifs, avec adaptation au protocole sanitaire COVID-19 (pass vaccinal).
- Numérisation et mise en ligne de nouveaux fonds (état civil et contrôle des actes du XVIIIe siècle).
- Début du chantier des collections (dépoussiérage et conditionnement).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Service éducatif	Euro	138 250	140 489	129 650	125 537	119 316	133 500
Lecteurs inscrits	Élèves	766	1 142	607	1 618	1 217	1 844
Actions culturelles	Nombre	294	488	325	1 352	2 237	1 885
Visiteurs	Nombre	734	1 030	300	2 433	1 444	867
Communication de documents originaux en salle de lecture	Consultations	3 422	6 453	3 550	9 500	9 785	5 403

Axes de progrès / perspectives

L'extension/réhabilitation du bâtiment des Archives et de l'Archéologie (horizon 2025) devra permettre d'améliorer les conditions de conservation des fonds, les conditions de travail des agents et les conditions d'accueil du public. Les performances énergétiques du bâtiment seront également améliorées. Le chantier des collections en prévision des travaux a commencé en 2022.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lesarchivesdepartementales/>
<https://www.facebook.com/archives66>

4.6. Préserver, faire connaître et transmettre le patrimoine mobilier, artistique et maritime du territoire



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Stratégie

Politique culturelle et patrimoniale du Département, valorisation, étude et préservation du patrimoine

Public visé

Collectivités du département, professionnels de la conservation-restauration, chercheurs universitaires, étudiants, associations, tous publics

Partenaires

DRAC, Région, écoles, universités françaises et étrangères, institutions et associations du domaine de la culture et du patrimoine, sociétés spécialisées dans le patrimoine

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental, gestion d'une collection Musée de France, service au public, appui technique, aides aux tiers

Actions d'inventaire, conservation, restauration.

Poursuite du Plan Objet 66 et de la restauration du patrimoine mobilier, artistique et maritime. Inventaire et diagnostic sanitaire des édifices et des objets mobiliers des communes, et opérations de conservation préventive et curative (gratuit pour les collectivités). Restauration d'œuvres et de barques dans les ateliers du Centre à St-Charles et, pour les barques méditerranéennes, à Paulilles. Circuits courts d'approvisionnement en matériaux (bois) et utilisation de produits non toxiques favorisés depuis plusieurs années. Organisation du traitement des déchets toxiques. Poursuite du projet d'éconavigation pour l'Atelier des barques (sans subvention).

Poursuite des actions de transmission et de valorisation.

Accueil de stagiaires et groupes (scolaires, autres), formation d'apprentis pour la transmission des savoir-faire et de bénévoles (entretien du patrimoine), accueil de jeunes mineurs délinquants en réinsertion ; expositions.

Chiffres clés

- objets restaurés depuis la création du CCRP = 750
- objets inventoriés et diagnostiqués = 22 003
- objets traités en conservation = 6 848
- nombre de visiteurs à l'Atelier des barques = 13 875
- bateaux restaurés à l'Atelier des barques = 26
- stagiaires accueillis (CCRP + Atelier des barques) = 35
- Mineurs délinquants accueillis (depuis 2017) = 60



Faits marquants

- Exposition sur le retable restauré du Mas Girvès à la Chapelle N-D des Anges ; conférences et visites.
- Organisation d'une journée d'étude à Collioure sur l'art de la navigation à la voile latine avec le réseau des musées maritimes de la côte catalane.
- Organisation d'une formation : inventaire du patrimoine campanaire.



Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget	Euro	429 480	429 480	429 480	429 480	429 480	429 480
Communes ayant bénéficié des actions du CCRP	commune			45	48	13	23
Participation aux ateliers des barques + CCRP	visiteur	5 790	13 875	12 000	26 240	31 386	31 560
Visiteurs expo Notre-Dame des Anges	visiteur			/	/	3 151	/

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite des programmes Plan Objet et de restauration du patrimoine mobilier, artistique et maritime.
- Organisation de la 5e rencontre de voiles latines, le "Vire-Vire de caractère", dans la baie de Paulilles.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-centre-de-conservation-et-de-restauration-du-patrimoine/>
<https://www.facebook.com/Atelier-des-barques-de-Paulilles-121581951215761>
<https://www.facebook.com/Culture.Departementdespyreneesorientales>

4.7. Développer la lecture publique et l'accès à une offre culturelle de qualité sur l'ensemble du territoire

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Stratégie	Public visé
Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques 2021-2027	Communes et EPCI desservis, bibliothécaires salariés et bénévoles, collèges, écoles, petite enfance, publics seniors, handicapés ou empêchés, tout public
Partenaires	Intervention CD66
DRAC, communes et EPCI desservis, collèges, écoles, Canopé, DSDEN, librairies, fournisseurs de produits culturels, artistes et compagnies de spectacle, associations	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Animation Appui technique Aides aux tiers

La MDPO centre de ressources : prêt de documents et de ressources pour les médiathèques, ingénierie et instruction de dossiers de subventions auprès des collectivités, maillage du territoire en équipements et réseaux de lecture publique, formation et conseil du personnel et des bénévoles des bibliothèques, mise en place d'une politique d'animation et de médiation à l'attention des publics, portail Internet qui offre aux adhérents un choix de ressources numériques. Elle soutient également les libraires, les auteurs et les éditeurs locaux.

La programmation et l'offre culturelle contribuent à l'objectif "Éducation de qualité" (actions Premières Pages, Prix du Livre Vivant...). La MDPO est sensible à la thématique environnementale, à la démarche écocitoyenne et à l'inclusion culturelle. Elle se positionne également aux côtés des services patrimoine et environnement, réserves et énergies renouvelables et participe régulièrement aux actions de sensibilisation auprès des publics.

Chiffres clés

- Acquisition de collections : 282 900€ ; Animation : 80 200€ ; Formation : 15 000€ ; Abonnement ressources numériques: 80 000€
- Nombre de demandes d'aides financières aux collectivités (en cours) : 19 pour un montant prévisionnel total de 231 544€
- Nombre d'actions d'appui technique aux collectivités (en cours) : 30 collectivités aidées

Faits marquants

- Contrat Territoire-Lecture : lancement d'un diagnostic du réseau de lecture publique accompagné d'un plan d'actions
- Ouverture des ressources numériques à tous les usagers inscrits en médiathèque hors communauté urbaine (en cours)
- Opération de travaux et de réaménagement des espaces de collections et d'animation à la MDPO
- Création d'un espace et d'une offre de jeux de société à la MDPO

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget réalisé	Euro	248 975,45	538 622,98	511 334,00	681 804,00	508 704,00	313 594,00
Outils d'animation sur le DD	Nbre	26	NC	17	17	16	15
Aides financières votées aux collectivités	Nbre	9	20	20	42	40	23
Aides financières aux collectivités	Euro	137 341,08	135 666,23	54 092,86	106 487,91	303 767,23	65 729,23
Collectivités bénéficiaires d'appui technique	Nbre	30	30	NC	NC	NC	NC
Tournées (navettes, VL et bibliobus)	Nbre	66	156	150	203	235	179

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de l'opération de travaux pour un classement plus fonctionnel des collections, améliorer l'accueil et réduire la consommation énergétique ;
- Poursuite du Contrat territoire Lecture Départemental ;
- Refonte du portail Internet.

En savoir plus

<https://mediatek66.mediathèques.fr/>
http://orphee-bdp.cg66.fr/Orphee_Nx/Default.aspx



4.8. Programmation autour des arts plastiques et des spectacles vivants

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Stratégie

La culture tout au long de l'année
Donner accès à une offre artistique et à la lecture pour tous et sur tout le territoire

Public visé

Les habitants du département
Les résidents des Établissements et Services Médicaux-Sociaux (ESMS) et leur famille

Partenaires

Les artistes amateurs et professionnels, structures et collectifs d'art
Les communes ; Les ESMS candidats
Les artistes professionnels du territoire

Intervention CD66

Accompagnement technique
Commande publique du Département
Animation

Programmation autour des arts plastiques

« Balade en terre d'artistes »

Un événement dédié aux artistes amateurs ou "professionnels" des P.-O. au sein de leur atelier. En 2021, 86 artistes ont participé pour faire découvrir leur pratique artistique : céramique, poterie, mosaïque, peinture, sculpture, ou encore savoir-faire.

« Expos 66 »

Tout au long de l'année, le Département organise des expositions au sein de ses monuments historiques. Soutien avéré aux artistes ou aux structures culturelles issues du département ou de la grande région, ce dispositif offre une vitrine de choix et de qualité pour la visibilité de leurs productions artistiques.

La programmation « Expos 66 » est volontairement généraliste : patrimoine, photographie, peinture ou encore sculpture.



Programmation de spectacles vivants tout au long de l'année

La tournée « Tous au Spectacle » : 9 communes du territoire, peu ou pas dotées d'équipement culturels, ont bénéficié gratuitement de spectacles parmi ceux qui ont été aidés au titre de la création en 2020 et 2021. Les représentations sont proposées aux habitants en accès libre et gratuit ; près de 1 000 spectateurs ont bénéficié de ce dispositif rapprochant les œuvres et les publics.

La programmation des ESMS « Sur un air de Culture » : fort du succès de la première édition en 2021, d'autres programmations seront proposées aux ESMS au dernier trimestre 2022. Les établissements (personnes âgées et handicapées) pourront choisir un spectacle parmi un catalogue de plus de 40 propositions.

Le festival « Festa Majorque » des 15 et 16 juillet, conçu pour être une vitrine de la richesse et la diversité culturelle locale a réuni près de 5 000 spectateurs de tous âges. Un vrai succès populaire !

Chiffres clés

4 853 spectateurs pour la première édition du festival Festa Majorque au Palais des rois de Majorque



Faits marquants

Hausse des candidatures des communes pour bénéficier des programmations de la tournée "Tous au spectacle"

Axes de progrès / perspectives

- Mise en place d'actions de médiation culturelle avec les publics des Solidarités (actions 2023 dans le cadre du futur schéma des solidarités)
- Co-construction de la 2e édition du festival Festa Majorque et montée en puissance de la visibilité autour de cet événement phare de l'été culturel du Département.

En savoir plus

ledepartement66.fr

Stratégie	Public visé
Donner accès à une offre artistique et à la lecture pour tous et sur tout le territoire Assurer la transmission de l'identité catalane	Les habitants du département qui bénéficient des actions proposées par les associations et structures publiques tout au long de l'année
Partenaires	Intervention CD66
Associations et structures publiques	Accompagnement technique Aide aux tiers Mise en réseau des acteurs de la culture et de la catalanité

La Culture et notre identité catalane sont des piliers fondamentaux de l'action démocratique et citoyenne, elles sont l'instrument de l'épanouissement de chaque citoyen tout en contribuant à la vitalité de l'ensemble du territoire. Le développement de la culture, le soutien à la création, l'aide aux événements sont des axes forts de la politique du Département. Ainsi, le Département soutient les initiatives associatives et conduit également une stratégie de partenariat avec les collectivités du territoire. Cette stratégie consiste en un soutien financier d'une part, et en un appui de réseau et d'expertise d'autre part pour la conduite de leur propre programmation culturelle.

Chiffres clés

Crédits 2022 affectés à Culture et à la Catalanité :

- 393 600 € au titre de la Catalanité,
- 910 900 € au titre de la Culture en section de fonctionnement.

Faits marquants

Vote du 1er règlement d'intervention pour les subventions en faveur de la Culture en février 2022.
Lancement du 2e appel à projet dédié aux tiers-lieux culturels.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget réalisé	Euro	876 810 €	1 610 158 €	1 548 205 €	1 715 249 €	1 493 251 €	1 725 157 €

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la structuration des aides en faveur de la Catalanité avec le vote d'un règlement d'intervention en 2023.

En savoir plus

pass66.fr



La culture pour tous, toute l'année

4.10. Exemplarité environnementale des Animations et Festivités

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Stratégie

Plan Climat - Orientations 6.1
"Renforcer l'exemplarité du Département et améliorer la performance énergétique de son patrimoine bâti"

Public visé

Agents et personnalités, visiteurs des expositions, tous publics lors de spectacle, collégiens.

Partenaires

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental
Animation

Mise en place de recyclage :

- lampes via Direction Logistique et Bâtiments .
- Piles / batteries
- Remplacement de vaisselle jetable par l'achat de produits biodégradables et compostables.
- Tri verres, cartons, déchets divers tout venant.

Utilisation de denrées produites en circuit court pour la cuisine :

- Mise en place du marché achat de denrées alimentaires bio consommables via circuit court.

Économie d'énergie électrique pour les festivités :

- Remplacement du parc lumière à lampes halogène par acquisition de projecteurs Led basse consommation et autonome.

Chiffres clés

Achat de

- 67 projecteurs scéniques Led consommant 115 watts et 300w en remplacement des 70 anciens modèles consommant 1000 w & 2000 w chacun.
- 7 000 pièces de vaisselle jetable et compostable utilisées

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2022 (au 1er/07)	
Matériel Scénique	€	55 000 H.T	
Marché Bio	€	4 000 H.T	
Vaisselle jetable/recyclable	€	48 000 H.T	
Marché alimentaire	€	180 000 H.T	

Axes de progrès / perspectives

- Continuer le recyclage, l'investissement dans du matériel scénique à basse consommation d'énergie et l'approvisionnement en produit locaux en circuit court.



**PARVENIR À L'ÉGALITÉ
DES SEXES ET AUTONOMISER
TOUTES LES FEMMES
ET LES FILLES**

5.1. Lutte contre les violences envers les femmes

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023	Femmes en prise avec les violences, professionnel·les, publics scolaires, tous publics
Partenaires	Intervention CD66
Partenaires institutionnels et associatifs	Gestion des ressources humaines Service au public Appui technique, animation Aides aux tiers

Intervention directe :

- Accompagnement des femmes victimes de violences par les travailleurs sociaux des MSP ; Prise en charge des femmes enceintes et/ou avec enfant(s) de moins de trois ans ayant subi des violences.

Dans le cadre de partenariats :

- Animation de l'Observatoire de lutte contre les violences envers les femmes (Odvef 66) : mise en place d'actions de formation/sensibilisation en direction des professionnel·les et du grand public, diffusion d'outils (plaquettes violences conjugales, Violentomètres, affiches, brochures, etc.),
- Soutien financier aux associations d'aide aux victimes de violences,
- Permanences spécialisées « violences conjugales » au sein des MSP avec APEX,
- Participation technique et financière au dispositif "bracelets connectés App'elles", au dispositif RECIT piloté par l'État, et à la Cellule violences conjugales (Parquet),
- Interventions en milieu scolaire sur la prévention des inégalités de genre et des violences dans les rapports FH.

Chiffres clés

215 800 € fonctionnement (dont soutien aux associations)

20 000 € investissement

En 2021, la région Occitanie est la région en métropole qui enregistre le nombre de morts violentes au sein du couple le plus élevé : 19 victimes, dont 4 dans les Pyrénées-Orientales (source : Ministère de l'Intérieur - Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple - 2021).

Faits marquants

- Signature de la convention partenariale relative à la prise en charge du transport des personnes victimes de violences conjugales (avril 2022)
- Formation des agent·es en charge de la cellule d'écoute violences
- Actions d'information en direction des agent·es en charge de l'accueil au sein des MSP Perpignan
- Campagne de communication grand public (nov. 2021)

Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Nb de formation/sensibilisation des professionnel·les	8	5	7	10	4	3
Nb d'élèves sensibilisés	797	1 008	1 091	717	290	119
Nb de plaquettes violences conjugales diffusées	2 900	5 640	13 000	NC	NC	NC
Nb de violentomètres diffusés	1 610	2 570	NC	NC	NC	NC

Axes de progrès / perspectives

Odvef 66 :

- Réactualisation et réimpression de la plaquette violences conjugales
- Poursuite et développement des actions de formation/sensibilisation en direction des professionnel·les, des publics scolaires et du grand public
- Enrichissement du pôle ressources Égalité par l'acquisition de nouveaux outils dédiés (expositions, livres, brochures, etc.)

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/je-suis-professionnel-le/>

<https://arretonslesviolences.gouv.fr>



Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023	Publics scolaires, professionnel-les, grand public
Partenaires	Intervention CD66
Partenaires institutionnels et associatifs (Éducation nationale, structures jeunesse, acteurs et actrices de la petite enfance, etc.)	Gestion des ressources humaines Animation Service au public

- Nombreuses actions de sensibilisation en direction de publics scolaires, de professionnel-les et du grand public à l'occasion des Semaines des droits des femmes et tout au long de l'année dans le cadre du calendrier des événements Égalité
- Interventions en milieu scolaire sur le thème de la prévention des inégalités de genre et des violences sexistes
- Organisation de la 10^e édition du concours vidéo départemental "Buzzons contre le sexisme !"
- Soutien aux associations Égalité et droits des femmes
- Animation d'un pôle ressources dédié
- Promotion d'une communication publique sans stéréotype de sexe, tant en interne qu'en externe

Chiffres clés

Budget Mission Egalité :
215 800 € fonctionnement (dont soutien aux associations)
20 000 € investissement

Faits marquants

Concours "Buzzons contre le sexisme" : deux courts-métrages primés également au concours régional et national

Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Nb de structures ayant présenté une vidéo Buzzons	9	6	18	15	14	7
Nb d'élèves sensibilisés	1 050	2 300	1 625	1 383	562	440

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre et développer les interventions en milieu scolaire, et notamment auprès des plus jeunes (primaires)
- Mettre en place en interne et en externe des actions de sensibilisation promouvant une communication sans stéréotypes de genre
- Enrichir le pôle ressources Égalité par l'acquisition d'outils dédiés

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/education-a-la-lutte-contre-les-stereotypes-sexistes/>



5.3. Éducation à la sexualité et droit à disposer de son corps

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
Partenaires institutionnels et associatifs	Animation Service au public Aides aux tiers

Intervention directe :

- Consultations médicales gynécologiques gratuites au Centre d'Éducation et de Planification Familiale, ouvertes à tous et toutes et gratuites pour les mineur-es ainsi que pour les personnes sans couverture sociale.

Dans le cadre de partenariats :

- Consultations anonymes et gratuites à destination des étudiantes au sein du service de Médecine préventive de l'UPVD. Permanences assurées 2 demi-journées par mois par un médecin du CEPPF.
- Soutien financier au Planning Familial 66 permettant la mise en œuvre de points info-écoute sexualité au sein des Maisons Sociales de Proximité, d'actions de formation auprès des AssFam, de groupes de parole sur la réduction des risques sexuels et d'actions de communication sur la contraception d'urgence.
- Actions de sensibilisation en direction du public adolescent et jeune adulte.
- Mise à disposition en prêt gratuit d'outils dédiés via le pôle ressources Égalité (ouvrages, expositions, jeux).

Chiffres clés

Budget Mission Égalité :

215 800 € fonctionnement (dont soutien aux associations)

20 000 € investissement

Faits marquants

Reconduction des représentations théâtrales "Ce corps, mon corps" traitant des questionnements adolescents sensibles auprès des publics scolaires : 520 élèves de collège sensibilisés en 2021, et 300 en 2022.

Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Nb d'actions organisées en direction des scolaires	6	8	6	5	5	2

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre les actions de prévention à la sexualité et au droit à disposer de son corps auprès des publics scolaires
- Pérenniser le soutien aux associations intervenant sur cette thématique
- Développer le pôle ressources Égalité

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/droit-a-disposer-de-son-corps-education-a-la-sexualite/>



Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023	Tous publics (scolaires, professionnel·les, grand public)
Partenaires	Intervention CD66
Partenaires institutionnels et associatifs	Animation Service au public Appui technique Aides aux tiers

Lutte contre les LGBT-phobies

- Soutien aux associations intervenant sur la prévention de l'homophobie et des violences sexistes dans les établissements scolaires
- Soutien technique et/ou financier aux actions portées par les associations partenaires dans le cadre d'événements grand public (ex : festival de cinéma LGBT "Et alors ?")
 - Organisation annuelle de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, aux alentours du 17 mai
- Diffusion d'événements et publications communiqués par les associations partenaires sur le réseau social et le site internet de la collectivité, et la mise à disposition en prêt gratuit d'outils-ressources dédiés via le pôle ressources Égalité

Chiffres clés

- Budget Mission Égalité :
 - ✓ 215 800 € fonctionnement (dont soutien aux associations)
 - ✓ 20 000 € investissement
- 5 associations intervenant localement dans la lutte contre les LGBT-phobies soutenues annuellement.
- 2 actions de sensibilisation grand public ou public scolaire organisées chaque année à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie et des Semaines des droits des femmes.

Faits marquants

- Signature de la convention d'engagement pour la défense des droits des personnes LGBT+ "10 engagements pour mieux vivre ensemble dans notre département", avec la Fédération nationale LGBTI+ et le Centre LGBT+66
- Mise en place du projet "Quand le regard des autres fait la différence" avec la Direction des MSP de Perpignan.

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre la mise en œuvre des engagements de la charte en faveur de la défense des droits des personnes LGBT+
- Poursuivre et développer les actions de sensibilisation en interne et en direction du grand public
- Poursuivre le soutien du Département aux associations intervenant localement dans la lutte contre les LGBT-phobies et plus largement contre les discriminations

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/lutte-contre-les-lgbt-phobies/>



Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023 - Plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle	Agent-es de la collectivité
Partenaires	Intervention CD66
	Gestion des ressources humaines

Égalité professionnelle femmes-hommes

- Élaboration annuelle du rapport de situation comparée en matière d'égalité professionnelle au sein de la collectivité
- Mise en œuvre et suivi du plan d'actions pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle comprenant des mesures visant à :
 1. évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
 2. garantir leur égal accès aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique ;
 3. favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale ;
 4. prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Chiffres clés

Données de 2020 issues du rapport 2021

Mobilité		Femmes	Hommes	TOTAL
Fonctionnaires	Agent-es embauché-es	20	19	39
	Agent-es réintégré-es	8	3	11
Contractuel-les	Agent-es recruté-es sur emploi permanent	8	16	24
	Agent-es recrutés sur remplacements ponctuels	17	10	27
TOTAL		53	48	101

Agent-es bénéficiaires d'un avancement ou d'une promotion	Femmes	Hommes	Total	Répartition F/H 2020*	Rappel répartition F/H 2019
Avancement d'échelon	600	390	990	61 %	59 %
Avancement de grade	126	61	187	67 %	63 %
Promotion interne**	24	25	49	49 %	63 %
Réussite concours ayant ou non entraîné une nomination stagiaire	12	1	13	92 %	63 %

* Rappel du taux de féminisation des effectifs au sein de la collectivité en 2020 : 59,7%

** Sur choix ou réussite à un examen professionnel de promotion interne ayant entraîné ou non une nomination stagiaire.

Faits marquants

Suite au décret du 13 mars 2020 : mise en place de la Cellule de recueil et de traitement des agissements et/ou actes de violences sexistes et sexuelles (cellule.ecoute.violences@cd66.fr), formation des agent-es en charge de la Cellule d'Écoute Violences

Axes de progrès / perspectives

- Suivi et évaluation du Plan d'actions pour l'égalité professionnelle 2020-2023
- Poursuivre les campagnes d'information et les actions de sensibilisation à destination des agent-es de la collectivité

En savoir plus

Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2023 - Plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle



Stratégie	Public visé
Plan départemental d'actions pour l'égalité Femmes-hommes 2021 - 2022	Tout public mais principalement les femmes sportives
Partenaires	Intervention CD66
Associations sportives (clubs, comités sportifs) et tout organisme porteur de projet en lien avec la féminisation	Animation Appui technique Aides aux tiers

1- Harmonisation des critères et barèmes d'attribution des subventions sportives en faveur des clubs sportifs

2- Le sport féminin et l'égalité d'accès à la pratique est un des axes fort de développement de la politique sportive menée.

Tout type de projet peut être proposé dans ce cadre : évènement sportif, formation (dirigeants, éducatrices, arbitres, juges, ...), accompagnement et soutien aux sportives dans leur pratique ...

Faits marquants

En cette période de crise sanitaire, beaucoup d'activités et d'évènements ont été mis en sommeil, reportés ou simplement annulés.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Aides aux projets	Euro	37 130	34 450	6 940	6 100	7 335	5 060
Associations soutenues	Nbre	17	16				

En savoir plus

www.pass66.fr --> Demander une subvention --> Sport et Nutrition --> Clubs sportifs ou Comités Départementaux Sportifs (soutien au fonctionnement et aux projets)



**GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS
À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT
ET ASSURER UNE GESTION DURABLE
DES RESSOURCES EN EAU**



Stratégie	Public visé
Politique départementale de l'eau et de l'assainissement (engagement n°4) Adaptation au changement climatique (engagement n°9)	Collectivités du département des PO
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ARS, DDTM, Chambre d'Agriculture	Animation Accompagnement technique Aide aux tiers

Protéger les ressources, améliorer les connaissances, optimiser les infrastructures et la gestion des services d'eau en assurant un appui technique neutre et gratuit ainsi qu'un appui financier (4M€/an) aux collectivités. Il s'agit, à travers le SATEP et le SATESE, de visiter les infrastructures, conseiller et orienter les collectivités pour les travaux, les aider dans les démarches d'obtention de subventions de l'Agence de l'eau, soutenir financièrement la réalisation des travaux.

Service d'appui technique en eau potable (SATEP - 3 agents / 400 visites par an)

Service d'appui technique en assainissement (SATESE - 6 agents / 187 suivis et plus de 500 visites par an) et programme d'aides en faveur des collectivités.

Actions prospectives sur l'adaptation du territoire au dérèglement climatique en matière de ressources en eau :

- démarche de préfiguration pour la création d'un syndicat de sécurisation de la production d'eau potable.
- soutien de projets de réutilisation des eaux usées traitées (REUTE), etc.

Chiffres clés

Budget (soutien aux collectivités AEP) = 4M€/an

Aide à la réalisation de :

- 10 schémas directeurs d'eau potable
- 19 schémas directeurs en assainissement
- 3 études de faisabilité de REUT

Animation de 2 COPIL et 6 groupes de travail pour travailler à la création du SM de sécurisation de production d'eau potable.

Faits marquants

Nouvelles modalités d'aides votées (juin 2022)

Soutien à : réhabilitation du réservoir CCACVI, recherche de ressources à Belestia, télégestion sur CCAF, canalisations en Cerdagne, début des travaux des STEP de Bages et de Corneilla de Conflent/Vernet les Bains, études pour les projets d'assainissement d'Olette, Marquixanes, Escaro, Urbanya, La Bastide, Saint Marsal et d'un projet intercommunal Capcir.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Subventions attribuées aux collectivités	Euro	1 M€	3,7 M€	2,5 M€	2,2 M€	3,3 M€	2,4 M€
Montant des travaux subventionnés HT	Euro	5,2 M€	19,7 M€	12 M€	12,2 M€	16,80 €	13,8 M€
Nombre d'opérations aidées	Opération	66	146	102	114	140	160

Axes de progrès / perspectives

- Soutenir de façon prioritaire des projets mutualisés d'intérêt collectif grâce au nouveau règlement d'aides.
- Apporter une assistance technique plus importante sur certains projets ciblés.
- Constitution du syndicat mixte de sécurisation de la production d'eau potable.



Stratégie	Public visé
Politique départementale de l'eau et de l'assainissement (engagement n°4)	Communes et EPCI Grand public
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'Eau, SM des nappes du Roussillon	Communication - Sensibilisation Accompagnement technique Aides aux tiers

Les ressources en eau potable actuelles et futures sont menacées :

- d'une part, d'un point de vue qualitatif, par des pollutions ponctuelles ou diffuses, principalement dues à des pratiques agricoles actuelles ou anciennes,
- d'autre part, d'un point de vue quantitatif, par le développement des zones urbanisées en plaine comme en montagne.

Accompagnement des collectivités disposant de captages d'eau potable classés prioritaires ou sensibles:

Appui technique, administratif, financier pour la réalisation d'études ou la mise en place d'actions de préservation.

Préservation des ressources en eau sur le long terme, à travers : stratégie foncière, aides à l'acquisition foncière, appui technique et administratif, prise en compte des problématiques dans les documents d'urbanisme ou les projets d'aménagement du territoire.

Chiffres clés

1 journée dédiée aux outils fonciers pour la préservation des ressources naturelles (élus, chargés de mission, techniciens Rivières, animateurs captages, agents service Urbanisme).

Faits marquants

2 nouveaux captages identifiés comme prioritaires dans les Pyrénées-Orientales dans le SDAGE 2022-2027.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2022 (au 1er/07)	2021	2020
Aides aux Tiers	Euro	10 000	46 535	13 773
Plan d'actions pour reconquérir la qualité de l'eau		11	9	
m2 dépollués en surface d'une zone de sauvegarde	M ²		5 000	

Axes de progrès / perspectives

Renouveler la formation (public cible = élus) sur les documents d'urbanisme et sensibiliser sur "Aménager et protéger".





Stratégie	Public visé
Adaptation au changement climatique (engagements 9 et 4)	Collectivités du département des PO Agents Collégiens
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Pôle de compétitivité d'Aqua Valley (projet Aquarhse) Région Occitanie	Animation Accompagnement technique Aide aux tiers

Favoriser la gestion de l'eau de pluie à la source, notamment avec les techniques d'infiltration. Ceci, afin de diminuer les risques d'inondation et de pollution, recharger les nappes, éviter la saturation des stations d'épuration et les déversements par trop plein dans les milieux naturels, favoriser la présence d'îlots de fraîcheur, valoriser les territoires par un aménagement paysager réfléchi.

Actions externes : sensibilisation, accompagnement technique et financier des collectivités pour les orienter vers des techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales au travers des études type schéma directeur et dans le cadre de travaux d'aménagement ou de déconnexion des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Actions internes : étude de faisabilité de désimperméabilisation de 9 sites appartenant au Département des PO pour rendre le Département exemplaire.

Chiffres clés

12 schémas d'eaux pluviales réalisées ou en cours.

7 collectivités accompagnées techniquement pour répondre à l'appel à projet de la Région Occitanie.

Faits marquants

Démarrage de l'étude interne de désimperméabilisation de 9 sites du Département.

Accompagnement technique des projets en réponse à l'appel à projets de la Région Occitanie.

Suivi des schémas d'eaux pluviales.

Sensibilisation des collectivités.

Réalisation d'une fiche action dans le futur PAPI Agly.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
			2022 (au 1er/07)	2021	2020
Indicateurs de réalisation					
Budget	350 000	Euro	/	/	
Nombre de bénéficiaires de subventions	10	collectivités/structures	/	/	
Nbre d'études	10	études	1 en interne		
Nbre d'animations	1	Ateliers / jeux pédagogiques / stands ...	/		
Nbre de formations	1	formation	2		1
Nbre de projets	2	site/aménagement			

Axes de progrès / perspectives

- Suivi des projets de désimperméabilisation via un appel à projets initié par la Région Occitanie.
- Travaux de désimperméabilisation de sites appartenant au CD66, suite à l'étude de faisabilité.
- Organisation d'une réunion de sensibilisation à destination des bureaux d'études sur la GIEP avec Aquarhese.

En savoir plus

https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_99396/fr/appel-a-projets-rebond-eau-biodiversite-climat-2020-2021

GRAIE : <http://www.graie.org/portail/thematiques/eau-dans-la-ville/>

ADOPTA : <https://adopta.fr/>

6.4 - Gestion des cours d'eau et du risque inondation

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Stratégie

Politique départementale de gestion intégrée, solidaire et durable des milieux aquatiques et de résilience face au risque inondation

Public visé

Communes, EPCI ou syndicats de bassins versant.
FDPPMA66
ASCO de berges

Partenaires

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Région Occitanie, DDTM66, SPC-MO, Chambre d'Agriculture66, Syndicats de bassins versant.
Grand Site, ADT, Fédération des Réserves Nat.

Intervention CD66

Animation
Appui technique
Appui financier

Gestion Intégrée des cours d'eau

Le Département a voté en juin 2022 sa nouvelle politique d'accompagnement, davantage axée sur :

- la gestion intégrée, solidaire et durable des milieux aquatiques (projets relatifs à la continuité écologique, la restauration morphologique des cours d'eau, le recouvrement des espaces de mobilités et champs d'expansion de crues, la reconnexion des bras morts et zones humides...)
- la résilience du territoire face au risque inondation (réduction de vulnérabilité, prévention et prévision des crues, gestion de crise, information, sensibilisation des différents acteurs). L'objectif est de soutenir des opérations s'inscrivant dans des stratégies globales, concertées, participant à l'amélioration du bon fonctionnement des cours d'eau, concourant à l'atteinte du Bon État et contribuant à réduire la vulnérabilité du territoire.

Chiffres clés

- Barrage de Vinça : 24.5 Mm3
- Barrage sur l'Agly : 27.5 Mm3
- Retenues de la Raho : 17.5 Mm3

Coût global de la gestion des 3 barrages : 1.5M€ TTC/an

500 000€ de subventions sont accordées chaque année pour mener des opérations relatives à la gestion des cours d'eau et du risque inondation.

Faits marquants

La saison estivale 2022 a été marquée par une sécheresse rare sur tous les cours d'eau des PO (fortes chaleurs, absence de pluies). Au 9/9/2022, 7 Comités Ressources ont été organisés par le Préfet. Sur les 13 "zones de gestion" des PO (rivières+nappes), 7 ont été placées en Alerte Renforcée, 5 en Alerte. Malgré des difficultés, l'Agly amont et le Tech n'ont pas basculé en Crise.

Axes de progrès / perspectives

- Concilier la gestion du risque inondation avec la gestion des milieux aquatiques.
- Réaliser les travaux pour rendre le patrimoine départemental résilient.

En savoir plus

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



© Michel CASTELLO



Stratégie	Public visé
Politique de soutien à l'hydraulique agricole et de gestion optimisée des canaux d'irrigation (PPI engagement 4)	ASA d'irrigation du département des PO Communes gestionnaires de canaux d'irrigation Intercommunalités
Partenaires	Intervention CD66
Agence de l'Eau RMC Région Occitanie, Europe (crédits Feader), DDTM66, Chambre d'agri66, Syndicats de BV	Animation Appui technique Aide aux tiers

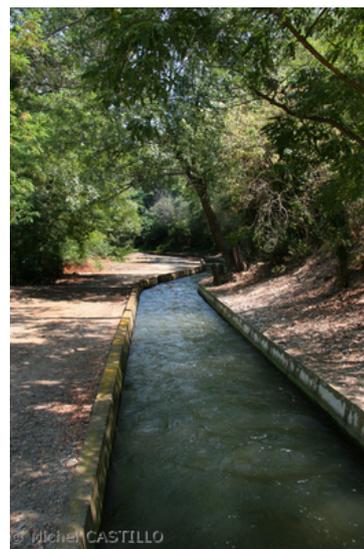
Le département est riche d'un réseau d'irrigation structuré autour de canaux historiques. L'accès à l'eau a permis de développer et sécuriser les productions agricoles. Avec les changements climatiques, la demande en eau d'irrigation va augmenter alors que la ressource va se raréfier. Les conflits d'usages vont s'intensifier. Il est nécessaire de développer une agriculture résiliente, tout en poursuivant les actions visant à économiser l'eau et à préserver les cours d'eau et les milieux aquatiques dont le bon fonctionnement est utile à tous. Les actions visant à optimiser et sécuriser les infrastructures hydrauliques doivent être poursuivies en parallèle : sécuriser les canaux, limiter les fuites, favoriser l'irrigation sous pression plus économe, créer des ouvrages de substitution, mailler les réseaux, aider à l'amélioration de la gestion et à la montée en compétences des acteurs sur le territoire, etc. Le budget annuel alloué à cette politique s'élève en moyenne de 0,5 à 1M€/an.

Chiffres clés

3000 km de canaux sur le territoire
Malgré les efforts faits en matière d'économies, 407 Mm³ d'eau sont prélevés chaque année pour irriguer près de 24 000 ha agricoles (contre 49 Mm³/an prélevés pour l'eau potable).

Faits marquants

L'année 2022 a été très chaude et très sèche partout en France. Dans les PO, des tensions sur la ressource et les usages, sur tous les bassins versants, sont apparues tout l'été. Grâce aux barrages du Département (Agly-Vinça), qui ont pu être remplis en juin, le soutien de l'étiage et de l'irrigation a pu se faire de façon optimisée, atténuant les effets de la sécheresse à leur aval immédiat.



Axes de progrès / perspectives

Au regard des 407 Mm³ prélevés annuellement pour l'irrigation, une marge de manœuvre importante existe pour réaliser encore des économies. Le Département, en lien avec le PSN régional, proposera en 2023 une nouvelle politique d'accompagnement en hydraulique agricole afin de :

- poursuivre l'accompagnement financier, technique des acteurs,
- viser une éco-conditionnalité des aides, plus incitative.

En savoir plus

<https://www.europe-en-occitanie.eu/FEADER-diagnostic-futur-PSN-2023-2027>

6.6. Lutter contre les pollutions par l'usage de produits phytosanitaires



Stratégie Pérennisation des méthodes alternatives aux pesticides mises en place depuis 11 ans. Développement de nouvelles techniques.	Public visé Tous les agents de la régie espaces verts. Visiteurs des sites historiques et ouverts au public (sensibilisation).
Partenaires ESATS et entreprises privées. Fournisseurs. CFPPA de Rivesaltes et CNFPT.	Intervention CD66 Éducation à l'environnement et au développement durable Gestion du patrimoine départemental

Tous les sites départementaux sont concernés.

- Suppression totale des produits de traitements phytosanitaires chimiques, insecticides et fongicides.
- Réduction et ralentissement de la croissance des insectes prédateurs par l'utilisation exclusive de produits homologués et de produits certifiés "bio" (savon noir, huile blanche, bacillus thuringiensis, nématodes...).
- Mise en place de pièges (phéromones, glu, plaques colorées...).
- Développement de l'utilisation d'auxiliaires de culture (chrysopes, coccinelles...). Installation d'hôtels à insectes sur différents sites.
- Suppression et destruction manuelle des nids de chenille processionnaire du pin.
- Contrôle régulier de pression parasitaire et de l'état sanitaire de la végétation.
- Suppression totale des désherbants chimiques.
- Désherbage uniquement manuel et mécanique, démarche qui se répercute également sur les partenaires et sous traitants (entreprises privées, ESAT...)

Chiffres clés

Plus de 60 litres de désherbant et pesticides supprimés pour l'année 2022.
7 sites gérés par la régie espaces verts ont obtenu et conservent le Label 0 PHYTO.
8 agents sont formés et sont titulaires d'un certibiocide et d'un certiphyto.

Faits marquants

Gestion du parc du château de Castelnou par la régie espaces verts (2 ha d'espaces verts dont 8000 m² définitivement aménagés).
Maintient des pièges contre le charançon noir de l'agave et mises en place de nichoirs pour les passereaux et les chiroptères.



Axes de progrès / perspectives

- Pérenniser les techniques protectionnistes mises en place et les développer sur l'ensemble des sites.
- Mieux connaître les différents biotopes pour optimiser nos méthodes d'interventions afin de privilégier les cycles naturels.



Stratégie	Public visé
Garantir de manière pérenne l'approvisionnement en eau du Département	Agents et Visiteurs
Partenaires	Intervention CD66
Entreprises	Gestion du patrimoine départemental

Gestion durable de la ressource en eau dans les Bâtiments

L'objectif poursuivi de rationalisation des consommations et de traitement de l'eau s'effectue par :

- le suivi des consommations via une plateforme de télé relève Véolia , dans le périmètre de PMM, afin de détecter rapidement les fuites sur le réseau. Une tournée régulière de vérification des compteurs est effectuée en complément par les agents. Toute anomalie fait l'objet d'une intervention sur place afin d'identifier la cause et y remédier.
- le contrôle annuel des légionelles dans les réseaux d'eau chaude sanitaire (ECS) est complété par une campagne de vérification des réglages des points de production d'ECS et de sensibilisation des occupants.

Chiffres clés

Le coût de la plateforme de télérelève Véolia est de 1000 € HT pour 30 compteurs /an.

Le coût des contrôles périodiques pour la détection de légionella est de 18 240 € HT pour 2022.

Suite aux contrôles mensuels des consommations, le volume d'eau économisé en 2022 est estimé à 2500 m3/mois .

Faits marquants

Suite aux campagnes de vérification des réglages de points de production d'ECS, aucune Legionella pneumophila n'a été détectée lors de la campagne de 2021.

Gestion durable de la ressource en eau dans les espaces verts

Aménagements paysagers privilégiant autant que possible la conservation de la végétation spontanée qui ne nécessite pas d'arrosage. Sélection de plantes peu demandeuses en eau dans les nouvelles plantations. Incorporation de rétenteur d'eau dans les fosses de plantation et paillage des espaces plantés. Utilisation de couvres-sols minéraux et végétaux. Ces procédés permettent de limiter l'évapotranspiration des végétaux. Les apports d'eau d'arrosage sont donc réduits.

Installation de systèmes d'arrosage par goutte à goutte gérés par programmeur.

Chiffres clés

Économie de 20 % à 80% en eau d'arrosage sur 5 sites départementaux.

Suppression du système d'arrosage intégré du château royal de Collioure.

Faits marquants

Finalisation de l'aménagement du parc du château de Castelnou (2ha). Restauration des ouvrages en pierre sèche (Murets et jardinières) pour contenir et diriger le ruissellement des eaux pluviales dans les poches de plantation. Deuxième tranche de plantation et de surveillance de plus de 150 végétaux de milieu sec.

Axes de progrès / perspectives

- Pérenniser et développer la démarche engagée.



**GARANTIR L'ACCÈS DE
TOUS À DES SERVICES
ÉNERGÉTIQUES
FIABLES, DURABLES
ET MODERNES,
À UN COÛT ABORDABLE**

7.1. Approvisionnement en énergie et part des renouvelables (hors IDEA)

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Stratégie	Public visé
Bilan Carbone 2021 Plan Climat Énergie Territorial	Bâtiments du Département hors IDEA
Partenaires	Intervention CD66
Groupement d'achat du SYDEEL66 Groupement d'achat UGAP	Gestion du patrimoine départemental

11976 MWh consommés en 2021 sur les bâtiments technique, administratifs et culturels

- **6 703 MWh d'électricité d'origine renouvelable** : Le Département adhère au groupement de commande d'électricité porté par le SYDEEL 66. Il a contracté l'offre EDF avec l'option 100 % énergie verte pour les abonnements > 36kVA, depuis 2006 et pour les abonnements < 36kVA depuis 2021.
- **4 420 MWh de gaz d'origine renouvelable** : Le Département adhère au groupement de commande de gaz porté par l'UGAP. Il a contracté l'offre Gaz de Bordeaux avec l'option 100 % énergie renouvelable pour tous les compteurs au tarif de 124 €HT/MWh à compter du 1er juillet 2022. Le tarif de la molécule de gaz a été multiplié par 5.
- **577 MWh de fioul** (57 900 litres) de fioul en 2021 pour approvisionner la MSP de Font Romeu, les serres de Berges, les agences routières de Saillagouse, St Paul de Fenouillet, Argelès sur mer, céret et le dépôt routier de Formiguères.
- **365 MWh de bois** : 37 tonnes de plaquettes pour approvisionner l'Hôtel entreprises à Rivesaltes et site de Paulilles ; 60 tonnes de pellets pour approvisionner Thémis.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats							
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017	...	2008
Budget électricité	€TTC	462819	1100000	940000	987425	1189048	503000		
Consommation d'électricité	KWH	3515680	6703000	6366000	6998000	6070000	6600000		8051343
Tarif moyen électricité	€/KWH	0,132	0,164	0,148	0,1411	NC	NC		
Budget bois pellet	€TTC	9405	26150	10202					
Achat de bois pellet	KWH	138000	276000	161000					
Tarif moyen bois pellet	€/KWH	0,068	0,095	0,063					
Budget bois plaquette	€TTC	3870	4418	3166					
Achat de bois plaquette	KWH	81000	101088	106000					
Tarif moyen bois plaquette	€/KWH	0,048	0,044	0,030					
Budget gaz	€TTC	86300	305300	247067	223113	159797	162281		
Conso gaz	KWH	1800000	4420000	3872710	3480003	2987470	3109175		4653661
Tarif moyen gaz	€/KWH	0,048	0,069	0,064	0,0641	0,0535	0,0522		
Budget fioul	€	60000	50310	42853					
Achat de fioul	KWH	438680	577263	657292					1705894
Prix moyen du fioul	€/KWH	0,137	0,087	0,065					
Coût total	€TTC	622394	1486178	1243288					
Consommation totale	KWH	5892390	11976300	11057002					14410898
Tarif moyen de l'énergie achetée	€/KWH	0,106	0,124	0,112					

15 613 MWh consommés en 2021 sur les collèges

- 5553 MWh d'électricité
- 7613 MWh de gaz naturel
- 1151 MWh de bois
- 975 MWh de fioul
- 295 MWh issus de réseaux de chaleur urbains
- 27 MWh de propane

Chiffres clés

27 589 MWh consommés, soit l'équivalent de la consommation de 25 081 habitants.

Faits marquants

Passage au gaz renouvelable depuis le 1er juillet 2022 et tarif multiplié par 5.

Axes de progrès / perspectives

- Tarifs d'électricité multipliés par 2 à partir du 1er janvier 2023.
- Compléter le suivi des consommations avec les données de l'IDEA.

7.2. Production d'énergie renouvelable sur le patrimoine départemental



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN GOÛT ABORDABLE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Stratégie

Bilan Carbone 2021
Plan Climat Énergie Territorial

Public visé

Bâtiments et barrages du Département

Partenaires

Région

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental

Développement du Photovoltaïque en autoconsommation

Le Département, dans l'objectif de renforcer sa démarche d'exemplarité et de compenser les consommations électriques nécessaires au fonctionnement de ses services, a décidé d'installer des centrales photovoltaïques sur son bâti, en phasant cette opération dans le temps et en réalisant les études préalables permettant d'équiper en priorité les sites en pleine propriété du Département. 6 sites du Département ont été équipés de centrales solaires en autoconsommation en 2021 : Site Christian Bourquin / Centre Technique Départemental / Ateliers Panchot / Majorquine / Thémis Solaire Innovation / Site Bergès.

Afin de poursuivre l'effort en termes de solarisation du patrimoine bâti, une étude de solarisation va être engagée en septembre 2022. Les premières conclusions devraient être connues d'ici la fin de l'année 2022 et les premières réalisations devraient pouvoir intervenir à compter de fin 2023.



Centrales Hydroélectriques

Mise en service le 14 octobre 2015, la centrale du plan d'eau sur Agly avait dû être stoppée le 19 décembre 2017 suite à une évaluation disproportionnée de l'assiette imposable par les services fiscaux. Le 21 juin 2020, le Conseil d'Etat a donné raison au Département des Pyrénées-Orientales. Après 3 années d'arrêt la centrale a pu être mise en service au 1er janvier 2021.

Dans ce contexte encourageant, une étude de faisabilité a été lancée pour évaluer le potentiel et les contraintes de l'installation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vinça.

Chiffres clés

- 4697 MWh de production électrique en 2021 équivalent à la consommation annuelle de 4270 habitants.
- ou 70 % des besoins électriques du Département (hors collèges et IDEA)
- ou 42% des besoins énergétiques du Département (hors Collèges et IDEA)

Tableau de suivi

Type d'énergie renouvelable	Indicateurs	Objectifs à l'horizon 2023	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
				2022 (au 1er/09)	2021	2020	2019	2018	2017
Hydroélectricité	Budget		€ HT	27 394	45 591	72 616	0	0	0
	Puissance installée	1 500	KW	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
	Production	5 500 000/an	KWH	3 890 470	4 353 563	1 530 022	0	0	3 228 953
	Recettes	500 000/an	€	333 103	386 428	153 222	113 846	0	250 807
Photovoltaïque en autoconsommation	Budget	737 000	€ TTC		737 000	0	0	0	0
	Puissance installée	307	KWC	307	307	0	0	0	0
	Production*	401 000/an	KWH	257 781	156 853	0	0	0	0
	Economies	60 000/an	€	28 356	17 254	0	0	0	0
Photovoltaïque en vente d'électricité par obligation d'achat	Budget	1 320 000	€ TTC			0	0	0	0
	Puissance installée	782	Kwc		162	162	162	162	162
	Production	1 002 000/an	KWH		186 994	189 858	197 055	184 454	213 146
	Recettes	95 000/an	€/ an		34 544	34 986	36 563	34 600	38 773
TOTAL	Production	6 903 000/an	KWH	4 148 251	4 697 410	1 719 880	197 055	184 454	3 442 099
	Gains financiers	655 000/an	€	361 459	438 226	188 208	150 409	34 600	289 580

* Mesure du 24/11/2022

Axes de progrès / perspectives

- Développer de nouvelles installations photovoltaïques en autoconsommation et vente.
- Au-delà de la production d'électricité verte que ces opérations permettront, elles constitueront également un outil de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Stratégie	Public visé
Renforcer l'utilisation des autres énergies renouvelables (bois énergie, hydroélectricité y compris sur les canaux d'irrigation, géothermie)	Collectivités, EHPAD
Partenaires	Intervention CD66
ADEME, Région et FEDER	Accompagnement technique Service au public Aide aux tiers

Plan Bois Énergie

Depuis 1998, le Département participe, avec l'ADEME et la Région, au financement du Plan Bois Énergie des Pyrénées-Orientales qui vise à développer de nouvelles technologies de chauffage utilisant le bois des forêts départementales comme combustible et cela grâce à des chaudières automatiques de nouvelle génération à haut rendement.

À ce jour, ce sont plus de 52 000 tonnes de bois qui sont consommées annuellement par 113 chaufferies réparties sur l'ensemble du territoire départemental. L'émission de plus de 40 000 tonnes de CO₂ est ainsi évitée chaque année. L'activité générée représente plus de 60 emplois locaux directs et indirects généralement situés en secteur rural.

Chiffres clés

113 chaufferies en fonctionnement

19 plateformes de stockage de combustible

57,9 MW installés sur des chaudières en fonctionnement

52 432 tonnes de combustibles consommées, représentant 16 000 Tonnes Équivalent Pétrole

40 000 tonnes de CO₂ évitées et 16 tonnes de SO₂

200 hectares de forêt travaillés chaque année en dépressage et autres améliorations forestières sur le département

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Aides aux tiers	2023 : 210 000€ 2030 : 700 000€	€	59 344	61 882	49 310	168 821	37 547	42 234

Axes de progrès / perspectives

- Augmentation du volume de bois combustible d'origine locale.
- Augmentation de la qualité du combustible.
- Progression de la qualité de service des fournisseurs de combustible.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



7.4. Guichet Rénov'Occitanie - Pays catalan et chèque isolation

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Stratégie

Favoriser la rénovation énergétique des logements ; Inciter à la réhabilitation du parc bâti dans un objectif d'amélioration de la performance énergétique

Public visé

Particuliers, professionnels, collectivités

Partenaires

ADIL66
Région Occitanie, ADEME, ANAH
Acteurs territoriaux de la rénovation du logement

Intervention CD66

Service au public
Animation
Aides aux tiers

Le Guichet Rénov' Occitanie Pays catalan

Porte d'entrée du parcours d'accompagnement de Rénov'Occitanie, il vise à assurer une offre de conseil technique, neutre et gratuit, pour aider les particuliers à la rénovation énergétique performante de logements privés (maisons individuelles et logements collectifs). Il s'adresse à tous les publics, en dehors du territoire de PMM qui porte son propre Guichet Unique.

Des actions d'animation envers le grand-public et les usagers potentiels de "Rénov'Occitanie-Pays catalan" sont réalisées, ainsi qu'auprès des professionnels pour diffuser l'offre Rénov'Occitanie et plus largement, dynamiser le secteur de la rénovation énergétique.

Chiffres clés

Territoire couvert: 11 EPCI hors communauté urbaine

Faits marquants

Candidature retenue à l'AMI "Déploiement de Guichets uniques de la rénovation énergétique" de la Région Occitanie.

Intégration d'un troisième conseiller.

Chèque isolation (CI)

Dans l'objectif de diminuer les charges énergétiques des ménages, le Département a mis en œuvre en 2010 le dispositif innovant du «chèque isolation» qui vise à :

- inciter les particuliers, notamment les publics modestes, à réaliser des travaux d'isolation de leur logement ;
- engendrer des retombées économiques pour les professionnels du bâtiment ;
- professionnaliser les filières du bâtiment dans le domaine de l'isolation ;
- préserver l'environnement.

Le Chèque Isolation du Département promeut les isolants biosourcés d'origine animale ou végétale (réduction des besoins énergétiques tout en préservant la qualité de l'air intérieur). Les isolants utilisés doivent être mis en œuvre par des professionnels certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Il s'adresse aux occupants d'une résidence principale (plus de 2 ans), qu'ils en soient propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit. Les propriétaires bailleurs sont aussi concernés.

Faits marquants

Suppression des dispositifs d'aides nationales à l'isolation des combles perdus ;
Intégration des ménages aux revenus intermédiaires au dispositif départemental ;
Doublement des montants et plafonds de l'aide départementale pour les ménages aux revenus modestes et très modestes.

Chiffres clés

Plus de 310 particuliers financés ;

Une quarantaine d'entreprises intervenantes ; 107 000 € investis.

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
EE :		Euro			100 000			
GU RO-PC		Euro	134 600	134 600				
Demandes de conseils		Nbre			1 686	2 140	1 209	996
Information « actes 1 »	1000/an	Nbre	905	1638				
Conseil personnalisé « actes 2 »	400/an	Nbre	376	347				
Accompagnement Étape 1	55/an	Nbre	23	43				
Accompagnement Étape 2	5/an	Nbre	3	2				
Aides aux tiers : chèque isolation	2023 : 24 000€ 2030 : 80 000€	Euro	9 822	7 473	12 298	8 908	8 908	2 423
Nbre de bénéficiaires : chèque isolation	2023 : 60 2030 : 200	Nbre	9	14	44	33	31	9

Stratégie

Poursuivre le développement des énergies renouvelables sur le territoire et les valoriser

Public visé

Entreprises travaillant dans le domaine des énergies renouvelables et des NTIC, Entités publiques

Partenaires

Région Occitanie, Communauté de communes, CCI, CNRS PROMES

Intervention CD66

Appui technique
Mise à disposition du domaine public (foncier et immobilier)

Soutien aux dynamiques de R&D et d'innovation technologique dans le domaine du solaire :

- Mise à disposition de parcelles pour les entreprises travaillant dans le développement de technologies innovantes dans le domaine du solaire et du stockage d'énergie,
- Location de bureaux aux entreprises travaillant dans les énergies renouvelables ou les NTIC,
- Amélioration des espaces et services proposés dans le nouvel espace de coworking (ouvert en 2021),
- Location d'espaces pour la réalisation de réunions et séminaires professionnels.

Chiffres clés

- 5 Projets pilotes innovants implantés ou en cours de développement sur 12ha
- 92% d'occupation des bureaux de la maison de l'Innovation
- 7 abonnements vendus au coworking (en 2022)
- 38 locations de salles de réunions (en 2022)

Faits marquants

- Démarrage à l'automne des travaux pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques bifaciaux avec système de stockage VOSS sur la partie haute du site.
- Mise en attente du projet de FabLab en attendant le recrutement d'un responsable de site.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022 (au 16/08 (n.c.l.u.s))	2021	2020	2019	2018	2017
Budget de fonctionnement	/	Euros	/	401 917	352 637	453 676	292 418	422 252
Subventions perçues	/	Euros	/	200 960	141 000	141 000	113 884	125 685
Nbre d'animations	300	Animations	115	159	199	288	281	NC
Nbre de visiteurs	10000	Personnes	4 276	3 907	5 300	7 615	7 822	5 505
Nbre visiteurs grand public	7000	Personnes	3 196	3 648	4 731	5 765	4 605	4 514
Nbre visiteurs scolaires	3000	Enfants	1 080	259	569	1 850	2 217	991
Jours d'ouvertures avec réception de public	170	Jours	102	94	100	151	146	101
Nbre Groupes de scolaires par an	80	groupes	22	10	13	64	70	30
Nbre de bureaux occupés	12	bureaux	11	10	10	11	11	11
Surface de parcelles occupées pour projets R&D	12,87	Ha	12,31	5,89	5,89	5,89	6,45	6,45
Location de salles de reunion	40	location	38	9	7	8	1	0
Abonnement co working	20	abonnements	9	2	4	4	2	4

Axes de progrès / perspectives

- Aide à la mise en service et à l'exploitation du projet avec PV biface et stockage VOSS prévue en 2023.
- Développer la communication pour l'espace de coworking.

En savoir plus

04 68 30 46 00 / contact-TSI@cd66.fr



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔÛT ABORDABLE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE





**PROMOUVOIR UNE
CROISSANCE ÉCONOMIQUE
SOUTENUE, PARTAGÉE
ET DURABLE, LE PLEIN
EMPLOI PRODUCTIF ET
UN TRAVAIL DÉCENT
POUR TOUS**



Stratégie	Public visé
Action du Pacte Territorial d'Insertion 2021-2024	Demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, publics reconnus travailleurs handicapés, jeunes de moins de 26 ans à faible niveau de formation, ..
Partenaires	Intervention CD66
GEIQ BTP, SIAE, CAPEB 66, Fédération Départementale BTP, Fédération Régionale des Travaux Publics, Service Public de l'Emploi.	Commande publique du Département et de ses partenaires (Office 66, SDIS 66) Communes, EPCI, Région, État et partenaires privés...

La clause sociale un outil de la commande publique responsable

La clause sociale est un outil juridique mobilisable dans la commande publique pour lutter contre le chômage et les exclusions. Elle consiste à réserver des heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi, dans les marchés publics. Le Département s'est engagé dès 2007 à intégrer des clauses sociales dans ses marchés publics.

La clause sociale un outil pour l'emploi

La clause sociale est aujourd'hui un élément important de la stratégie départementale en faveur du retour à l'emploi des publics en insertion.

- En 2016, le Département a signé une convention de partenariat avec le Groupement d'Employeurs Responsabilités Sociétale des Entreprises créant un guichet unique permettant d'optimiser les parcours professionnels.
- Le Département participe activement au réseau régional des facilitateurs clause sociale pour le marché de l'État et de la région Occitanie.

Chiffres clés

Depuis le démarrage du dispositif plus de 543 000 heures d'insertion de prévues et 517 000 h réalisées au 01/07/2022, 369 opérations, près de 60% de sorties positives (emploi/formation).
De 2017/au 01/07/22 : 185 opérations pour 287 000 heures réalisées soit 179 ETP.

Faits marquants

En réponse à l'appel à projet de l'État, le GE RSE va être financé pour le suivi et le développement du dispositif clause d'insertion dans les opérations lancées par les services de l'État et dans certains marchés privés.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Nombre d'opérations	Nombre	38	29	35	25	30	32
Nombre d'heures prévues	Heure	131650	28682	37358	16525	103268	34668
Total heures réalisées	Heure	26623	55827	60415	57370	39148	40592
Équivalents temps plein	ETP	16,38	34,89	37,76	31,49	24,47	25,4

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite du suivi des opérations en interne et en externe du Département.
- Développement des marchés réservés.
- Relancer la communication auprès des différents acteurs.

En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr/>

8.2. Gestion des sites historiques départementaux

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Stratégie

Politique culturelle

Public visé

Tous publics (visiteur individuel, groupes adultes/scolaires/jeune public loisirs, familles, public empêché et éloigné de la culture)

Partenaires

DRAC / Éducation nationale / Structures patrimoniales (musées, monuments) / IMERIR

Intervention CD66

Animation
Gestion du patrimoine départemental
Service au public

Marque tourisme et handicap

Obtention de la marque pour le Château royal de Collioure, aménagements en cours au Prieuré de Serrabona (en 2023).

Projets en cours

- Projet Poctefa Artis (art pour l'inclusion sociale) : création d'une exposition itinérante et bilingue français/catalan.
- Partenariats : convention technique et scientifique avec le CERP de Tautavel et renouvellement avec l'IMERIR, engagement dans un partenariat avec le collège des personnes concernées par la précarité.
- Occupations temporaires : mise en place d'une procédure pour la gestion des occupations temporaires.
- Projets numériques et de médiation : lancement d'un projet de salle immersive au Château royal de Collioure, engagement dans la refonte des outils d'aide à la visite (lancement 2022 pour mi 2023).

Stratégie pour les monuments

Lancement du marché pour la définition des projets de monument (lancement 2022 pour fin 2023).

Chiffres clés

Nombre de monuments ouverts : 5
Nombre de visiteurs physiques : 142 936 visiteurs
Nombre de visiteurs numériques : 47 076 consultations
Recettes : 521 151 €

Faits marquants

- Augmentation des tarifs d'entrées à compter du mois d'avril 2022.
- Mise en place de redevances pour les occupations temporaires.
- Accueil du festival Festa Majorque au Palais des rois de Majorque (15-16 juillet 2022).

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022 (au 15/08)	2021 (5 mois de fermeture)	2020 (4,5 mois de fermeture)	2019	2018	2017
Budget		Euro	803 610	429 480	429 480	429 480	429 480	429 480
Ouverture	6	Monument	5 (hors Castelnou)	5 (hors Castelnou)	4 (hors Castelnou)	5	5	5
Visiteurs physiques	360 000	Nbre	142 936	172 677	143 104	257 533	256 954	225 000
Visiteurs numériques	25 000	Vue	47 076	23 500	10 822		780	
Scolaires accueillis	20 000	Nbre	9 286	1 638	3 039	16 667	13 552	12 909
Recettes billetterie boutique		Euro	521 151	437 475	335 805	661 054	652 269	677 893

Axes de progrès / perspectives

- Proposition de projets de monument.
- Candidatures auprès de la marque qualité tourisme.
- Stratégie pour les boutiques de monument.
- Définition d'une charte graphique pour les monuments.
- Poursuite du développement de la médiation via des dispositifs numériques et innovants.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/profil/touriste-et-visiteur/>
<https://www.ledepartement66.fr/loffre-pedagogique-du-service-educatif-des-monuments-historiques/>
<http://www.jeune66.fr/1571-pdeac.htm>
[@culture_departementdespo /](#)
<https://fr-fr.facebook.com/Culture.Departementdespyreneesorientales/>



Stratégie	Public visé
Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs 2019-2023 - Action N°2 : Aménager, valoriser et promouvoir des « pépites » touristiques	Touristes Habitants Visiteurs
Partenaires	Intervention CD66
DREAL, GOR, Fondation du Patrimoine, État, Région, OTI Aspres-Thuir, Commune de Castelnuovo, ADT des PO	Gestion du patrimoine départemental, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, Service au public, Animation

Ouverture provisoire 2022

A l'occasion de l'ouverture 2022, le Château de Castelnuovo a proposé:

- une offre d'animations "Fête de la Nature" tout public, ainsi que des journées "romantiques", des journées "médiévales" et deux "nuits des étoiles",
- un nouveau parcours de visite avec application numérique sur l'environnement du château (parc et sentier botanique),
- l'installation de nichoirs à chauves souris, mésanges et grand duc,
- les labellisations Tourisme et Handicap et Qualité Tourisme (incluant des critères engagés sur le développement durable),
- l'autorisation d'accès aux chiens tenus en laisse dans l'enceinte du site,
- le développement des tables tactiles pour proposer aux visiteurs les cartes rando et vélo ADT.

Programmation définitive du site

A compter de septembre 2022, un travail de programmiste sera engagé pour précéder une maîtrise d'œuvre sur le site de Castelnuovo afin de définir une programmation globale (château + environnement naturel).

Chiffres clés

15 143 visiteurs et 200 chiens du 15/04 au 14/07.

Faits marquants

Obtention du label Tourisme et Handicap en juillet 2022.

Axes de progrès / perspectives

En 2023, c'est une offre numérique qui sera développée dans l'enceinte du château, afin de ne pas engager de travaux d'aménagement dans l'attente de la maîtrise d'œuvre à venir sur le projet définitif.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-chateau-de-castelnuovo/>



8.4 - Développement d'un tourisme durable sur 7 sites naturels du département

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



Stratégie

Schéma départemental des espaces naturels

Public visé

Tout public, scolaires, scientifiques, socio-professionnels

Partenaires

Nombreux (voir les 7 sites naturels sur les ODD14 et 15)

Intervention CD66

Gestion du patrimoine Départemental
Éducation à l'environnement et au développement durable

Le Département contribue fortement à l'attractivité touristique du territoire sur le long terme en aménageant et en gérant en régie 7 sites naturels, de façon à y développer le tourisme tout en préservant l'environnement.

Les visiteurs de ces sites génèrent des retombées économiques importantes : des études ont montré que sur des sites de la notoriété du Lac des Bouillouses, de l'Anse de Paulilles ou de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls - qui contribuent à faire venir les touristes dans le département - 1 € d'argent public investi (fonctionnement et investissement confondus) engendre 10 € de retombées économiques directes et indirectes, constituant un effet levier pour le développement local des territoires.

Malgré la forte fréquentation de ces sites, le Département parvient, via les aménagements mis en œuvre, la réglementation mise en place, la surveillance et la pédagogie réalisées au quotidien auprès des usagers, à maintenir, voire à améliorer la biodiversité de ces 7 sites.

Chiffres clés

- 1,8 millions de visiteurs/an.
- 6 800 scolaires sensibilisés à l'environnement, ainsi que de très nombreux visiteurs.
- Fonctionnement : dépenses = 1 000 000 € (hors coûts de personnel), recettes = 900 000 €.
- Investissement : dépenses = 350 000 €, recettes = 150 000 €.

Faits marquants

La crise du Covid-19 a engendré une fréquentation trop importante, en saison estivale, sur les sites les plus connus (Bouillouses et Paulilles en particulier) et une augmentation du nombre d'incivilités inquiétant. La situation s'est améliorée depuis, mais n'est pas entièrement revenue à la normale et une réflexion sur la sur-fréquentation de ces sites est en cours.

Axes de progrès / perspectives

- Continuer à adapter les aménagements et la gestion de chacun des sites en fonction des contraintes actuelles et à venir.
- 2 projets conséquents sont en cours d'étude : la création d'un pôle nautique et de pleine nature Agly Fenouillèdes, et l'extension du périmètre de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr>





Stratégie	Public visé
Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs 2019-2023 (cf fiches actions 5, 7 et 8)	Communes, EPCI, syndicats mixtes, fédérations et associations
Partenaires	Intervention CD66
Services départementaux	Appui technique Aides aux tiers

Appel à Projets Cyclotourisme 2019-2023 « Développer et structurer l'offre cyclotouristique dans les P.O.»

Le Département des Pyrénées-Orientales investit depuis plusieurs années dans les aménagements cyclables, notamment par l'aménagement de véloroutes sur le territoire et l'adoption d'un programme pluriannuel d'investissements en faveur des mobilités douces et de l'intermodalité.

Il dispose d'un fort potentiel pour attirer un large panel de cyclotouristes mais les infrastructures présentes ne suffisent pas à faire des Pyrénées-Orientales une « Destination Vélo » attractive.

Pour attirer une clientèle de cyclotouristes, il faut proposer une offre d'équipements et de services touristiques structurée et de qualité, apportant de la convénience et du confort aux différents types de pratiquants.

C'est pourquoi le Département a souhaité lancer un Appel à Projets à destination des territoires pour les inciter et les accompagner techniquement et financièrement dans la mise en place d'actions de développement et structuration de l'offre cyclotouristique.

Modalités d'intervention financière :

Subvention à l'investissement plafonnée à 80 000 € par projet, un plancher de dépenses éligibles HT est fixé à 10 000 €.

Taux d'intervention : jusqu'à 80 % du montant total des dépenses éligibles HT.



Chiffres clés

3 projets votés en 2022

4 projets en cours d'instruction

- La fréquentation cyclable a bondi de 28 % en 2020 toutes pratiques confondues (hors périodes de confinement) : fort impact de la crise sanitaire.
- Plus d'1 Français sur 5 prend ou loue un vélo pendant ses vacances.
- Tourisme à vélo : entre 8 et 9 millions de séjours par an au cours desquels les français pratiquent du vélo.
- 2 Mds€ de chiffre d'affaires en France.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/appel-a-projets-cyclotourisme-developper-et-structurer-loffre-cyclotouristique-dans-le-departement-des-pyrenees-orientales/>



Stratégie	Public visé
Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs 2019-2023 (cf fiches actions 5, 7 et 8)	Organismes publics, associations loi 1901 et Fédérations
Partenaires	Intervention CD66
Services départementaux	Appui technique Aides aux tiers

Appel à Projets « Pour un Tourisme Durable, Solidaire et Innovant dans le département des Pyrénées-Orientales 2021-2023 »

Les projets touristiques proposés doivent permettre d'imaginer le tourisme de demain et de répondre aux attentes des visiteurs ainsi que des habitants en matière de développement touristique durable, solidaire et innovant.

Par cet appel à projets, le Département souhaite :

- Renforcer la politique départementale menée en faveur du tourisme durable,
- Encourager l'émergence de projets touristiques structurants et pérennes contribuant à la mise en oeuvre d'un tourisme respectueux, solidaire et de qualité,
- Favoriser la créativité en soutenant des projets durables et innovants,
- Construire une image de marque forte d'une destination engagée dans un Développement Durable afin de renforcer l'attractivité, la notoriété et la compétitivité touristique.

Seront particulièrement soutenus les projets qui permettront de développer un :

- Tourisme valorisant le patrimoine naturel, culturel et historique,
- Tourisme social et solidaire,
- Tourisme respectueux de l'environnement.

Modalités d'intervention financière :

- Subvention à l'investissement plafonnée à 150 000 € par projet, un plancher de dépenses éligibles HT est fixé à 10 000 €.
- Un taux maximum de 80 % sera appliqué sur le montant total des dépenses éligibles HT.

Chiffres clés

2 projets votés en 2022

Axes de progrès / perspectives

- Sensibiliser les acteurs du tourisme aux enjeux du tourisme durable, solidaire et innovant en s'appuyant sur notre opérateur l'ADT66
- Le tourisme durable sera au coeur de la future Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs 2023/2028

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/appe-a-projet-cyclotourisme-pour-un-tourisme-durablesolidaire-et-innovant/>





**BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE
RÉSILIENTE, PROMOUVOIR
UNE INDUSTRIALISATION
DURABLE QUI PROFITE
À TOUS ET ENCOURAGER
L'INNOVATION**

9.1. Création des routes et évolution du trafic routier

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



	Public visé
Optimiser le dimensionnement des infrastructures et privilégier l'aménagement sur place plutôt que la construction de déviations en site propre	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
PMMCU, Région	Gestion du patrimoine départemental

- RD117 Contournement d'Estagel : mise en service en avril 2022
- RD40B Suppression du passage à gué à Bages : sécurisation des usagers face au changement climatique et aux épisodes pluvieux torrentiels, mise en service en octobre 2021
- RD914 A Sécurisation de carrefours par la réalisation de 2 giratoires à Elne
- RD22B Boulevard sud est Perpignan Cabestany : dévoiement des réseaux
- RD612 RD37 Contournement de Trouillas : démarrage des travaux de terrassements
- RD914 Banyuls Cerbère : réalisation de la mise en valeur compensatoire paysagère du Cap Rederis
- RD914 - Port-Vendres Paulilles : travaux en site classé (section Col de las Portas / Pont de l'Amour)

Chiffres clés

Le programme pluriannuel actuel prévoit 15 millions d'euros en création d'infrastructures par an, 13 millions d'euros pour leur entretien et 3 millions d'euros sur la période 2019 – 2023 pour adapter les infrastructures pour inciter au report modal grâce à des dispositifs innovants.

Faits marquants

L'optimisation et l'utilisation des réseaux existants est un gage de limitation des impacts sur l'environnement, mais aussi d'économie en coût et en temps de trajet pour les usagers. Le Département dispose d'un réseau performant en cours de finalisation qui évolue au regard des différents enjeux de mobilité liés à la croissance de la population.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Évolution du réseau routier départemental	Non augmentation du patrimoine routier en optimisant l'existant	km de routes supplémentaires	0	0	-2,632	0,619	2,632	0
Étendue du réseau	Amélioration de la fluidité du trafic à patrimoine constant et malgré la croissance du trafic	km	2 152	2 152	2 152	2 154	2 154	2 151





Stratégie	Public visé
Entretien pour ne pas reconstruire (ouvrages d'art, chaussées, signalisation, accotement...)	Usagers de la route
Partenaires	Intervention CD66
PMMCU, Région	Gestion du patrimoine départemental

La stratégie du Département permet d'optimiser la durée de vie des infrastructures et de retarder leur renouvellement.

L'entretien courant, les grosses réparations des infrastructures routières (voiries et ouvrages d'art) contribuent à limiter l'impact environnemental de la gestion de ces infrastructures en garantissant leur efficacité et la sécurité pour les usagers.

De nombreuses réalisations dans tout le Département parmi lesquelles une campagne d'étanchéité sur 33 ponts anciens dont le pont à 3 voûtes maçonnées biaisées de la route départementale n°90 à Saint Laurent de la Salanque.

Chiffres clés

En 2021, 101 km de chaussées ont été renouvelées, 136 ouvrages d'art, ponts et murs de soutènement, ont été réparés.

Faits marquants

Restauration de 2 km de mur de soutènement de la RD 9 entre Fenouillet et Caudiès de Fenouillèdes suite à l'effondrement d'un mur.



Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Renouvellement de chaussées	1/ 20ème du patrimoine renouvelé annuellement soit 107 km par an	km	56	101	126	130	115	103
Réparation des ouvrages (ponts, murs de soutènements)	15 % du patrimoine nombre d'art nécessitant des réparations de la structure	nombre d'ouvrages	127	136	90	82	91	68
Interventions d'entretien provisoire au PATA (Point à Temps Automatique)		km	34	59	47	60	98	94

Axes de progrès / perspectives

- Maintenir le renouvellement de chaussée et les réparations sur les ouvrages d'art,
- Généraliser le fauchage raisonné des bords de route,
- Réaliser des plantations denses d'arbres sur des espaces délaissés pour créer des puits à carbone,
- Maintenir le niveau de compétence spécialisé des agents avec la formation.



9.3. Développement durable du port de Port-Vendres



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Stratégie	Public visé
Programme 2018-2024 de Développement Durable du port de Port-Vendres	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
État, Région, CCACVI, Commune de Port-Vendres	Commande publique du Département Gestion du patrimoine départemental

Requalification du quai Dezoums

La requalification du quai Dezoums constitue la pierre angulaire de la politique de développement durable du port de Port-Vendres. Cet aménagement répond en effet aux objectifs de pérennisation, de sécurisation et de diversification des trafics.

L'intégration et le fonctionnement des activités portuaires dans un cadre urbain et environnemental valorisé par la mise en œuvre d'actions éco-responsables. Cette réalisation comprend :

- la valorisation des espaces publics urbains et portuaires à l'interface Ville-Port dont le projet phare est la requalification des quais Pierre Forgas, Joly et de la République,
- l'amélioration et la sécurisation du cadre portuaire avec notamment le confortement des quais du Fanal et de l'Artillerie,
- la mise en œuvre de mesures environnementales tels que la zone de mouillage et d'équipements légers de Paulilles ou le raccordement au courant quai pour les navires.

Chiffres clés

- 620 emplois directs, indirects et induits générés par l'activité du port de Port-Vendres
- Programme d'investissement 2018-2024 de 43,2 millions d'euros TTC pour le port de Port-Vendres
- Cofinancement du programme par l'État (33.3%) et la Région Occitanie (33.3%)

Faits marquants

- Notification du marché de requalification du quai Dezoums : 3 août 2022
- Maîtrise d'oeuvre commune avec la ville de Port-Vendres pour la requalification des quais Pierre Forgas, Joly et de la République.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	2022 (au 01/09)	2021	2020	2019	2018
			Consommation annuelle de l'Autorisation de programme	43,2 Millions d'€	Millions d'€	1,12	1,02

Axes de progrès / perspectives

- Objectif de réalisation du projet de requalification du quai Dezoums : 2ème semestre 2024





Stratégie	Public visé
Ouvrir 25 aires multimodales et de covoiturage en 5 ans	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
Collectivités locales via des conventions d'entretien des aires créées	Appui technique (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre)

Réalisation de septembre 2021 à octobre 2022 :

- aire du Carreau (Arles sur Tech)
- aire du Casot (Espira de l'Agly) : avec revêtement perméable
- aire de Saint Génis : avec revêtement perméable
- aire Les Voiles Rouges (Canet en Roussillon) : avec revêtement perméable
- aire Lycée d'Argelès sur Mer : avec revêtement perméable



Chiffres clés

- 17 aires réalisées d'ici fin 2022
- 21 aires multimodales et de covoiturage ont été étudiées dont 9 en 2022

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2024	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
			2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019
Nombre d'aires réalisées	20+5	unité	5 (9 au 31/12)	7	4	1

Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre la réalisation des revêtements perméables dès possibilité technique.
- Promouvoir l'offre de covoiturage par une campagne de communication sur l'existence des aires réalisées.



9.5. Politique départementale Véloroutes : Construire 265km de pistes cyclables supplémentaires en cinq ans

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Stratégie	Public visé
Création d'itinéraires cyclables, sécurisation de points durs, aménagement de voies rurales.	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
Collectivités locales via des conventions d'entretien des véloroutes créées. État dans le cadre d'appel à projet « Mobilités Actives »	Gestion du patrimoine départemental

Le Conseil Départemental a approuvé en juillet 2019 le principe d'un « Programme Pluriannuel d'Investissements - Mobilités Douces, Véloroutes, Intermodalités, Aires de covoiturage ». Ce programme pluriannuel prévoit notamment la construction de 265 km de pistes cyclables supplémentaires en cinq ans.

1. Développement du réseau cyclable structurant - 21M€ :

Il s'agit de finaliser le programme initié dès 2016 et de proposer de nouvelles liaisons en cohérence avec ce dernier.

2. Suppression des discontinuités du réseau structurant - 10 M€ :

Plusieurs points de discontinuités d'aménagements cyclables ont été identifiés. Il s'agit en priorité d'intervenir sur des ouvrages de franchissements non aménagés et non sécurisés ou de proposer le réaménagement d'ouvrages existants.

3. Aménagement de voies rurales partagées - 9 M€

Étendre le réseau cyclable en aménageant des infrastructures secondaires existantes peu circulées et contribuer ainsi à l'amélioration des conditions de sécurité cycliste.

Chiffres clés

Montant global du programme 2019-2024 : 48 millions d'euros
Montant consacré en 2022 : 5,3 M€ engagés
km mis en service en 2022 : 76 km dont 49 en voies rurales partagées

Faits marquants

2022 :

- Aguille de la Mar – phase entre Alénya et Corneilla del Vercol
- Clôture du projet transfrontalier BiciTransCat
- Salses - Clairà : phase 1
- Véloroute des Aspres entre Terrats et Passa
- Bornage kilométrique de 5 cols

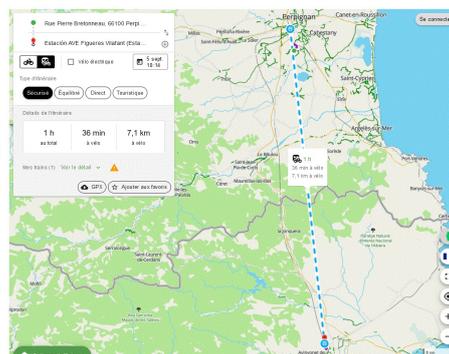


Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
			2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019
Pistes cyclables	265	km	76	106	30,5	19
Voies rurales partagées	150	km	49	31	6,6	0

Axes de progrès / perspectives

- Maîtrise des outils de gestion de données géoréférencées (SIG via QGIS).
- Pérennisation de l'outil numérique d'information multimodale transfrontalière avec calcul d'itinéraires: www.mob-transcat.eu en partenariat avec les opérateurs et collectivités.



En savoir plus

www.lamediterraneavelo.org
www.mob-transcat.eu



Stratégie	Public visé
Plan France Très haut Débit (2013) Politique départementale	Tous publics
Partenaires	Intervention CD66
Partenaires financiers : État, Région, Feder	Service au public

Apporter le THD sur l'ensemble du territoire

Engagement de 194 M€ pour installer sous notre impulsion d'ici à 2024 le Très haut débit pour l'ensemble des 190 communes des Pyrénées-Orientales (hors Communauté Urbaine). Le réseau d'Initiative Publique (RIP) du Département des Pyrénées-Orientales Numérique 66, comptera 180 000 prises en fibre optique (technologie FttH : Fiber to the Home). Le Département des Pyrénées-Orientales est maître d'ouvrage de ce projet et assure la création du réseau. Son exploitation technique et commerciale étant ensuite confiée à un délégataire, THD66, filiale de l'opérateur AltitudeInfra, qui exploite et commercialise le réseau (Délégation de service public en mode affermage).

L'objectif est de permettre l'accès au très haut débit pour tous. A ce stade, 67.000 prises sont déployées sur le territoire.

Chiffres clés

194M€
Etat : 34,1M€
Région 20M€
Europe : 2 M€

Faits marquants

Arrêt et ralentissement du déploiement pendant la période COVID.

En savoir plus

<https://www.numerique66.fr/>



**RÉDUIRE LES INÉGALITÉS
DANS LES PAYS
ET D'UN PAYS À L'AUTRE**



Stratégie	Public visé
Politique Départementale d'inclusion numérique	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
Préfecture des Pyrénées-Orientales Chambres consulaires, Communautés de Communes, Communes	Accompagnement technique Apprentissage Service au Public

Dans le cadre de la **politique départementale de Très Haut Débit et d'Inclusion Numérique**, recrutement en juillet 2021 de 21 agents (dont 10 initialement au RSA) afin :

- d'accompagner aux démarches administratives en ligne / habilitation des agents à Aidants Connect,
- de mettre en place des formations tout niveau, tout public, afin de rendre les personnes autonomes afin de lutter contre la fracture numérique.

Mise en place des conventionnements Département/ Structures bénéficiaires.
Déploiement des conseillers et ambassadeurs du numérique à échelle départementale.

Chiffres clés
En 2022:

- Plus de 70 conventions de partenariat signées,
- Plus de 7700 personnes accompagnées dans le cadre des démarches administratives en ligne,
- Plus de 4500 ateliers d'apprentissage afin de lutter contre la fracture numérique.

Faits marquants

- Vote de la politique départementale d'Inclusion Numérique en mai 2021,
- Formation des agents à l'IDEM et l'AFPA,
- Déploiement des agents à l'échelle départementale.

Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
	2022 (au 1er/07)	2021
Budget	Poursuite du dispositif engagé avec l'État	Recrutement de 21 agents dont 11 conseillers et 10 ambassadeurs issus du RSA, financés par l'État sur des contrats de 2 ans et ou renouvelable 1 an - Recettes / plus de 70 conventions de partenariat signées.

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la stratégie départementale et du déploiement des conseillers et ambassadeurs du numérique,
- Poursuite du conventionnement avec les structures bénéficiaires,
- Mise en place de l'itinérance à l'échelle départementale,
- Mise en réseau de l'ensemble des conseillers numériques du département des Pyrénées-Orientales (communes, Communautés de Communes, etc...).

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/actualite/le-departement-facilite-lacces-au-numerique-pour-tous/>

Zoom sur la MSP de Perpignan

6 631 personnes accueillies dans les espaces numériques en 2021
2 399 personnes accueillies dans les espaces numériques du 03/01/2022 au 12/04/2022

Axes de progrès / perspectives

- Recrutement en cours pour 5 postes d'animateurs numériques en contrat PEC
- Ouverture prévue de permanences avec des animateurs des espaces numériques sur les 10 sites de la Direction des MSP de Perpignan
- Mise en place d'ateliers collectifs sur des thématiques spécifiques, basés sur l'entraide entre participants

10.2. La culture levier de remobilisation sociale et professionnelle

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



1 PAS DE PAUVRETÉ



Stratégie	Public visé
Programme Départemental d'Insertion-Pacte Territorial pour l'Insertion 2021-2027. CALPAE 2019-2022 Convention de recentralisation du rSa	Personnes en situation d'isolement et de précarité
Partenaires	Intervention CD66
Direction des Politiques Culturelles- Médiathèque-Catalanité, Association Cultures du coeur	Aides aux tiers Service au public Appui technique

L'accès à la culture participe au développement d'une citoyenneté active et permet de lutter contre toute forme d'exclusion sociale et géographique. Véritable outil contre le repli sur soi, elle est un des leviers utile à l'inclusion sociale des personnes en situation de précarité. Afin de renforcer l'action du Département en direction des publics éloignés de la culture, un partenariat avec l'Association Cultures du Coeur a pour mission, d'une part, de faciliter l'accès à l'offre culturelle à toute personne en situation d'exclusion pour des raisons physiques, sociales ou mentales, et d'autre part, de sensibiliser les professionnel.les du Département à la médiation culturelle.

Ce partenariat s'est concrétisé dès janvier 2021 par une convention entre le Département et l'association.

Chiffres clés

L'association Cultures du coeur a organisé 88 sorties en 2021 et 291 au 1er semestre 2022 dont 27 pour des personnes accompagnées par le Département.

En 2 ans, près de 80 agents du Département sensibilisés à la médiation et l'inclusion culturelle.

Une journée d'échanges "Inclusion et accessibilité culturelle" a eu lieu le 25 mars 2022.

1 atelier créé en juillet autour d'une exposition de peinture.

Faits marquants

Le partenariat entre les Directions de l'Insertion et du Logement et des Politiques Culturelles, Médiathèque, Catalanité.

La création d'un atelier en vue de favoriser l'accès à la culture au terme d'un travail concerté entre les deux directions.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2022 (au 1er/07)	2021
Budget	Euro	10 000 €	16 000 €

Axes de progrès / perspectives

- Dans le cadre des projets de développement social local en lien avec la culture et les territoires, il est envisagé un accompagnement spécifique de la part de l'association.
- Poursuite et développement d'ateliers pour des personnes en situation d'isolement pour mettre la culture à la portée de tous.
- Augmenter la mobilisation des professionnels du Département via plus de communication.

En savoir plus

<http://objectif-insertion66.fr>

Site internet www.cdc66@culturesducoeur.org



Stratégie	Public visé
Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
Ensemble des partenaires médico-sociaux (plus de 500 partenaires sur le territoire des MSP de Perpignan).	Service au public

MSP de Perpignan - Des services de proximité pour l'accueil, répondre aux urgences, orienter vers le bon interlocuteur

10 sites fonctionnent de manière permanente, pour répondre aux problématiques sociales rencontrées par les populations, sur les 8 cantons autour de Perpignan (Perpignan I à VI, Ribéral, Côte Sableuse).

Le repérage, la simplification des démarches pour accéder aux droits, la construction des partenariats pour mieux prendre en compte une diversité de besoins, orienter et accompagner les personnes, sont des actions construites de manière adaptée sur chacun des sites. Y interviennent l'ensemble des 13 métiers médico-sociaux des équipes d'insertion et d'accès aux droits, d'enfance-famille et de PAPH.

3 espaces numériques ont été aménagés pour lutter contre la fracture numérique en 2020-2021.

Chiffres clés

En 2021 sur la MSP de Perpignan :

- 59 262 personnes accueillies aux banques d'accueil
- 62 556 appels téléphoniques réceptionnés par les standards

Faits marquants

Retrait des flyers pendant la crise sanitaire et des aménagements pour plus de convivialité dans l'accueil du public, notamment dans les espaces PMI.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Accueil téléphonique	Nbre	20 036	62 556	66 328	70 548	70 427	67 253
Accueil physique	Nbre	18 802	59 262	59 484	75 247	77 433	74 697

Axes de progrès / perspectives

- Participation des personnes pour améliorer le fonctionnement des accueils ;
- Plus de proximité vers les populations les plus précaires du Centre Ville de Perpignan et de l'immédiate périphérie ;
- Des locaux permettant des ateliers collectifs et le développement de permanences partenariales ;
- Poursuite du travail engagé en 2020 afin de structurer des équipes de 1er niveau.

10.4. Égalité d'accès à la pratique sportive pour les sportifs-ves en situation de handicap et promotion de leur accueil au sein des clubs sportifs

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Stratégie	Public visé
Investir dans les installations sportives sur l'ensemble du territoire et financer les équipements adaptés au handisport pour devenir une "Terre de Jeux"	Tout public, sportifs-ves, en situation de handicap
Partenaires	Intervention CD66
Organismes sportifs (associations, club locaux et comités départementaux) Comité Départemental du Sport Adapté Comité Départemental Handisport	Animation Service au public Appui technique Aides aux tiers

Égalité d'accès à la pratique pour les sportifs-ves en situation de handicap

Toute personne en situation de handicap doit pouvoir accéder à la pratique sportive et disposer de matériel adapté. Le Département, dans un souci de valorisation des pratiques sportives en faveur des personnes en situation de handicap accompagne les associations dans leur acquisition de matériels adaptés via le programme API Sport Handicap.

Favoriser le développement des associations handisport et sport adapté du territoire.

Soutien individualisé aux sportifs-ves de haut-niveau en situation de handicap et reconnaissance des sportifs-ves au niveau national et international.

Soutien aux associations sportives (comités départementaux et/ou clubs sportifs) porteurs de projets dans le cadre de l'égalité d'accès à la pratique pour les personnes en situation de handicap et l'accessibilité aux pratiques sportives.

Chiffres clés

- Programme API Sport Handicap : 55 845 € en 2022 - 5 organismes soutenus
- Subventions Sport pour projets = 31 380 € - 18 organismes soutenus
- Soutien aux sportifs de haut-niveau = 2 250 € - 3 sportifs-ves récompensé-e-s

Faits marquants

Performance des sportifs-ves en situation de handicap : 1 titre de champion olympique
1 titre mondial

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Aides attribuées en investissement	Euro	55 845	25 100	51 120	52 010		
Aides attribuées en fonctionnement	Euro	31 380	14 200	24 450	12 300	9 750	12 650
Associations soutenues	Nbre	23	17				

En savoir plus

www.pass66.fr pour les subventions d'investissement et projets

10.5. Lutte contre toute forme de violence et de discrimination dans le sport (racisme, homophobie...)

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Stratégie	Public visé
Programme annuel d'actions de développement des Comités Départementaux Sportifs	Tout public en lien avec la pratique sportive (sportifs-ves, dirigeants, éducateurs...)
Partenaires	Intervention CD66
Comités Départementaux Sportifs	Animation Service au public Accompagnement technique

La pratique sportive est un facteur d'épanouissement personnel, de développement du bien être individuel et du vivre ensemble. Le sport véhicule des valeurs d'apprentissage et de respect. Il est porteur d'exemplarité. Il est un fait social majeur et la sensibilisation des acteurs est essentielle afin de lutter contre toutes les formes de déviances. Faire de la pratique sportive un facteur incontestable de prévention et de cohésion sociale. Cette action collective de lutte contre les incivilités et toutes formes de discrimination a pour objectif de provoquer une prise de conscience, faire évoluer les mentalités, les comportements et les pratiques de tous.

Le soutien aux Comités Départementaux Sportifs dans le cadre des programmes d'actions est conditionné à la mise en oeuvre obligatoire d'actions de lutte contre les incivilités et les discriminations.

Chiffres clés

6 850 € de subventions attribuées en 2022
20 Comités Départementaux Sportifs porteurs de projets

Tableau

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2022 (au 1er/07)	2021	2020
Aides attribuées	Euro	6 850	12 900	14 350
Associations soutenues	Nbre	20	29	

En savoir plus

www.pass66.fr --> Demander une subvention --> Sport et Nutrition --> Comités Départementaux Sportifs (soutien au fonctionnement et aux projets)

10.6. Participation à la vie sociale des séniors et personnes en situation de handicap

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Stratégie	Public visé
Lutter contre les discriminations et favoriser l'inclusion sociale des seniors et des personnes en situation de handicap dans la société	Tous publics Personnes âgées et personnes en situation de handicap
Partenaires	Intervention CD66
Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie Associations et collectivités territoriales	Animation Aides aux tiers

Sensibilisation au handicap et à la vieillesse

- **Les vendredis du handicap**

Actions de sensibilisation du grand public, aux différents types de handicap, via des rencontres avec des acteurs impliqués auprès des personnes en situation de handicap, afin de contribuer à changer les regards et construire une société plus inclusive (1 vendredi par mois).

- **La semaine bleue**

Développer et valoriser la place que les aînés doivent occuper dans la communauté et ce, quels que soient leur âge et leur autonomie. La semaine bleue 2021 avait pour thème «ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire». Le département a donc organisé un évènement permettant de mettre en valeur le site emblématique de l'Anse de Paulilles en organisant une manifestation qui réunissait les acteurs de la prévention de la perte d'autonomie. Cette journée a permis au public senior de découvrir les actions proposées sur tout le territoire départemental : alimentation, activités physiques adaptées, initiation au numérique...

Faits marquants

8 octobre 2021 : représentation théâtrale "Il était une fois" jouée par des comédiens professionnels en situation de handicap.

28 janvier 2022 : Projection débat grand public du film "Presque".

Axes de progrès / perspectives

- Développer les évènements ciblés auprès des jeunes (collégiens et lycéens).
- Développer la transversalité entre les directions du Département (culture, sport, jeunesse).

Soutien aux associations œuvrant dans le champ de l'autonomie

Le département soutient depuis plusieurs années des partenaires associatifs qui œuvrent auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap pour les informer, les accompagner dans le but de favoriser l'égalité des chances, la citoyenneté et la participation à la vie sociale de ces publics et favoriser leur intégration dans la société.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018
Budget de fonctionnement Prévu PA	Euro	31 200	31 200	31 200	31 200	31 200
Budget accordé PA	Euro	16 000	13 000	9 500	21 300	13 141
Nombre de demandes accordées PA	Nombre	6	4	8	7	7
Nombre de demandes refusées PA	Nombre	0	3	4	5	3
Budget de fonctionnement Prévu PH	Euro	46 800	44 800	46 800	46 800	46 800
Budget accordé PH	Euro	25 500	36 300	23 500	54 800	54 300
Nombre de demandes accordées PH	Nombre	14	16	16	19	30
Nombre de demandes refusées PH	Nombre	1	4	6	6	11
Budget de fonctionnement Prévu PA/PH	Euro	78 000	76 000	78 000	78 000	78 000
Budget accordé PA/PH	Euro	41 500	49 300	33 000	76 100	67 441
Nombre de demandes accordées PA/PH	Nombre	20	20	24	26	37
Nombre de demandes refusées PA/PH	Nombre	1	7	10	11	14

Faits marquants

Baisse des adhésions suite aux mesures sanitaires dans le cadre de la crise sanitaire.

Baisse des demandes liées aux frais de fonctionnement car il y a eu moins d'animations programmées par les associations par crainte d'annulation.

Axes de progrès / perspectives

- Renforcer l'accompagnement des associations lors du lancement de la campagne annuelle de demande de subvention avec le service Vie Associative.
- Orienter vers les appels à projets pour toutes les associations proposant des actions de prévention de la perte d'autonomie.
- Renforcer le lien et la visibilité des associations à travers les actions et évènements portés par la Direction.



Stratégie	Public visé
Politique gestion des ressources humaines	Agents ayant déclaré leur RQTH et candidats ayant mentionné une RQTH
Partenaires	Intervention CD66
Centre de gestion	Gestion des ressources humaines

Accompagnement inclusif des agents en situation de handicap

- Accompagnement de 26 agents à la mobilité et au projet professionnel par des conseillers en évolution professionnelle.

Accompagnement des reclassements statutaires via le dispositif de Période de Préparation au Reclassement d'agents inaptes à leur cadre d'emploi.

Achat d'un bilan de compétences auprès de l'ADRH (ex-cap emploi) pour un agent RQTH.

- Prise en charge des prothèses auditives pour 2 agents déclarés RQTH.

Chiffres clés

- 2 agents RQTH entrés dans le dispositif Période de Préparation au Reclassement
- 140 agents en situation Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (déclaration FIPHFP - chiffres au 31 décembre 2021)

Faits marquants

- Avril 2022 : déclaration annuelle auprès du FIPHFP pour l'année 2021
- 30 juin 2022 : adoption d'une convention cadre entre le centre de gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées Orientales et le Département pour l'accompagnement des agents en Période de Préparation au Reclassement

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de la gestion des inaptitudes.
- Achat de nouvelles prestations du catalogue FIPHFP (transports,..).
- Développement du partenariat avec le FIPHFP avec notamment la mise en place de sensibilisations au sujet du handicap auprès des agents.
- Développement des recrutements au titre de l'article 38, alinéa 7 de la loi du 26 janvier. 1984, dans les conditions du décret du 10 décembre 1996.



**FAIRE EN SORTE QUE LES
VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS
HUMAINS SOIENT
OUVERTS À TOUS, SÛRS,
RÉSILIENTS ET DURABLES**

Stratégie	Public visé
Promouvoir un urbanisme durable et résilient	Collectivités territoriales : communes, EPCI
Partenaires	Intervention CD66
État : Préfecture, DDTM... AURCA (Agence d'Urbanisme Catalane)	Consultation pour avis techniques réglementaires Appui technique

Avis consultatifs en urbanisme

Le Département, en tant que Personne Publique Associée, est sollicité pour émettre son avis lors de la création, révision, modification des documents d'urbanisme. De nombreux services abondent en émettant des avis et préconisations en matières de mobilité, eau, environnement, habitat,...

Aide à la prise de décision pour l'aménagement durable

Pour améliorer le suivi de ses politiques publiques à caractère environnemental (espaces naturels sensibles, aménagement rural foncier,...), le Département a décidé de s'engager sur un projet de création d'une base de données cartographiques de l'occupation du sol couvrant son territoire, en partenariat avec d'autres institutions (AURCA notamment). Cette base de données sera déclinée pour plusieurs millésimes, ce qui permettra l'étude de la croissance des surfaces urbanisées du département. Elle servira également de référentiel dans le cadre de la mise en place de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Chiffres clés

51 avis transmis en 2021/2022 sur les PLU, PLUi, SCOT

7 avis en 2021/2022 sur les CDAC

Nombre de services sollicités en interne : 5 à 10 à chaque consultation

Faits marquants

Constitution d'un groupe de travail "urbanisme" en interne pour permettre aux agents qui rédigent les avis d'échanger et de développer une culture commune.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Avis	Nbre	27	31	24	54	53	39
dont avis CDAC		4	3	3	7		

Axes de progrès / perspectives

- Formaliser une véritable stratégie départementale en matière d'urbanisme.
- Poursuivre la réflexion avec la mission Développement Durable sur les interactions Climat et Urbanisme, notamment sur l'adaptation au changement climatique.
- Mettre la base de données sur l'occupation du sol à la disposition de tous.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/urbanisme-habitat-et-amenagement/>

11.2. Déployer l'Observatoire Départemental de l'Habitat 66 - outil d'animation du Plan Départemental de l'Habitat 2019-2024



Stratégie	Public visé
Accompagner les territoires dans la mise en œuvre de politiques d'habitat répondant aux besoins des ménages, tout en prenant en compte des enjeux du Développement Durable	Collectivités territoriales : EPCI, communes Acteurs de l'habitat (privés et publics)
Partenaires	Intervention CD66
DDTM (co-pilote) AURCA (Agence d'Urbanisme Catalane)	Appui technique Pilotage, animation territoriale

Le déploiement de l'Observatoire de l'Habitat (ODH)

L'ODH est un espace de mutualisation de la connaissance dont l'objectif est de nourrir le processus décisionnel en matière de politiques de l'habitat dont le déploiement a été confié à l'AURCA.

Outil de mise en œuvre du PDH, l'ODH poursuit plusieurs objectifs :

- fournir une information fiable et actualisée ;
- permettre aux acteurs du territoire d'accéder à des données habitat « travaillées » et documentées ;
- connaître la situation de l'habitat au travers des indicateurs clés (définis ensemble lors de groupes de travail) ;
- suivre et évaluer la mise en œuvre des orientations du PDH au travers d'indicateurs ciblés ;
- partager ces résultats avec l'ensemble des acteurs locaux de l'habitat (élus, opérateurs, acteurs associatifs...).

Outre le déploiement de l'ODH, l'animation du PDH passe aussi par des temps d'animation : aller à la rencontre des territoires, organiser des journées thématiques et des visites de terrain,...

Chiffres clés

Un annuaire recensant 40 acteurs de l'habitat
2 outils cartographiques : cartographie dynamique et cartographie statistique
5 familles d'indicateurs et 15 indicateurs intégrés
5 nouveaux indicateurs par an

Faits marquants

- Tour des EPCI pour présenter l'intérêt pour chaque territoire de se saisir de l'outil PDH
- 5 groupes de travail thématiques pour intégrer des indicateurs pertinents dans l'ODH

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget (financement AURCA)	22 200€/an	Euro	22 200	22 200	27 500	/	/	/
Indicateurs ODH	+5/an	Nbre	15	10	/	/	/	/
Temps d'animation	2 à 5/an	réunion/atelier	5	2	2	1	2	6

Axes de progrès / perspectives

- Fin 2022-début 2023 : finir le tour des EPCI et poursuivre les groupes de travail sur les indicateurs
- A partir de 2023 :
 - Organiser une journée thématique par an
 - Organiser des visites de terrain
 - Produire un rapport de suivi-évaluation (bi-annuel)

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/le-plan-departemental-de-lhabitat-2019-2024/>
<https://www.observatoire-odh.fr/>

11.3. Mise en place de Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



15 VIE TERRESTRE



Stratégie	Public visé
Politique Départementale de préservation des espaces agricoles et naturels périurbains	Collectivités locales, exploitants agricoles, propriétaires foncier non bâti et/ou propriétaires forestiers
Partenaires	Intervention CD66
Communes, intercommunalités, Chambre d'agriculture, SAFER, SCOT, AURCA, professions et organismes agricoles et ou forestiers, ...	Déploiement d'une compétence propre au Département

A travers la mobilisation de cet outil, il s'agit de lutter efficacement contre la spéculation foncière et la rétention de terres agricoles sur des secteurs périurbains à enjeux soumis à pression foncière, du fait notamment d'un développement constant de l'urbanisation sur ces espaces. Le déploiement de PAEN, relevant de la compétence des Départements se veut répondre à cet enjeu majeur pour nos territoires. Un outil des plus opérationnels au regard des objectifs de réduction de l'artificialisation des terres, par ailleurs fixés à travers la loi Climat et Résilience en 2021.

En pratique :

- Suivi des trois PAEN créés sur notre territoire (Canohès - Pollestres / Laroque des Albères /Alénya)
- Suivi des études de préfiguration de nouveaux projets (Céret , Canohès - Toulouges- Le Soler -Ponteilla)
- Préfiguration de deux nouveaux PAEN supracommunaux :
 - secteur de la Plaine d'Illibéris (8 communes - plus de 4500 ha)
 - secteur Piémont des Albères, (7 communes - plus de 6 000 ha)

Chiffres clés

4 PAEN créés à ce jour pour une surface totale de 1236 ha

4 PAEN en projet pour une surface cumulée de près de 11 000 ha

Faits marquants

- Une ambition départementale renforcée, qui s'illustre par l'émergence de projets ambitieux,
- une intervention foncière du Département, à travers la mise en oeuvre du droit de préemption PAEN.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
PAEN créés cumulés	8	Nbre	4	4	4	4	3	3
Surfaces cumulées	10 000	ha	1 236	1 236	1 236	1 236	887	887
DIA traitées et rétrocessions SAFER		Nbre	33	36	16	38	33	12
Surfaces de DIA et rétrocessions SAFER		ha		49	40	32	23	12
Demandes préemption SAFER		Nbre	4	6	2	2	5	2
Surfaces concernées par préemption		m²	27 671	10 169	13 060	12 976	27 998	9 258

Axes de progrès / perspectives

- Finalisation d'ici fin 2022 du schéma départemental des espaces agricoles et naturels périurbains à enjeux, afin de définir les zones prioritaires en vue de la définition de futurs PAEN.

En savoir plus

<http://www.ledepartement66.fr/un-outil-de-preservation-durable-le-p-a-e-n/>





Stratégie

Politique départementale en faveur de l'agroenvironnement

Public visé

Communes, Associations (CIVAM Bio, Cap 66, Arbres et Paysages,..) structures d'enseignement : CFA, CFPPA, ..., services et directions en interne : DID, DEJS, DEE

Partenaires

Association et organisme de recherche, Département disposant également de pépinière départementale (CD 11 notamment) Association Arbres et paysages 66

Intervention CD66

Appui technique
Aide aux tiers
Gestion du patrimoine départemental

Fourniture de 40 000 plants aux collectivités

Plus de 40 000 plants d'arbres et arbustes sont produits chaque année sur une unité foncière de près de 6 ha, pour être donnés principalement aux communes, comme aides en nature. Afin de valoriser les essences locales et lutter contre les espèces exotiques envahissantes, la pépinière ne propose que des végétaux locaux dont certains labellisés "Végétal local".

Actions sur le patrimoine départemental et actions territoriales

Outre la fourniture de plants aux collectivités dans le cadre de la réalisation de leurs projets d'espaces verts, à travers son activité, la pépinière se veut être :

- Un outil au service des projets d'espaces verts de la collectivité départementale (sites naturels, collèges, espaces verts bord de route,...).
- Un outil en faveur de la biodiversité, en fournissant des plants aux structures associatives, porteuses de Réalisation.

Faits marquants

- Passage en agriculture biologique en 2008.
- Labellisation "Végétal local" acquise pour plusieurs essences produites par la pépinière. Reconnaissance d'un mode de production, valorisant le matériel végétal local (graine, bouture), en partenariat avec l'association Arbres et paysages 66.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2021/2022	2020/2021	2019/2020
Demandes traitées	Nbre	125	152	128
Plants distribués	Nbre	28 717	27 327	39 087
Équivalent subvention	Euros	155 785	156 495	212 935

Axes de progrès / perspectives

- Soutenir les projets agro-écologiques associatifs, une demande croissante de plants étant formulée par des structures associatives.
- Adapter la production de la pépinière au changement climatique.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/la-pepiniere-departementale/>





Stratégie	Public visé
Favoriser la lutte contre toutes les formes de pollutions et les dépôts sauvages	Habitants et touristes
Partenaires	Intervention CD66
Collectivités et leurs groupements Associations	Gestion du patrimoine départemental Appui technique Aides aux tiers

Appel à Projet Zéro Déchets dans la Nature

La deuxième édition de l'appel à projets « Zéro déchet dans la nature » a été lancé le 30 juin 2022. L'appel à projet zéro déchets dans la nature est ouvert jusqu'au 31 décembre 2023. Le dépôt des demandes de subventions se fait au fil de l'eau. Leur instruction interviendra une à deux fois par an.

Le 29 septembre 2022, une première instruction a permis de retenir 4 projets pour un montant total de 9 407 €, portés par 3 associations (IDA 66, Vallespir Terre Vivante, Ateliers d'O'Vrac et 1 commune (Cerbère).

Chiffres clés

90 207 € attribués en subventions sur 2021-2022

Faits marquants

Suite au succès de l'appel à projet "zéro déchets dans la nature " lancé le 19 octobre 2020, une deuxième édition a été approuvée le 30 juin 2022.



Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022	2021	2020	2019	2018	2017
Budget	Euros		220 000	220 000	220 000	220 000	220 000
Signalétique routière	Panneaux		60				
Temps de nettoyage	Jours		1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Déchets ramassés en bord de RD	Tonnes			80			65,20
Aides aux tiers	Euros	9 407	80 800				

Reconditionnement et recyclage du matériel informatique et téléphonique du Département

Convention avec l'association ARC dans le cadre de la loi sur les déchets d'équipements électriques et électroniques.

ARC reconditionne le matériel afin de donner une seconde vie. Des professionnels bénévoles se chargent de les récupérer pour les remettre en état afin de les proposer ou de les distribuer à des personnes aux revenus modestes, écoles, associations...

Chiffres clés

900 PC remis en 2021

Axes de progrès / perspectives

- Une journée "Zéro déchets dans la nature" est prévue au premier semestre 2023 afin de mettre en réseau les collectivités et les association engagées ou souhaitant s'engager sur la thématique.
- Poursuivre les liens avec l'insertion

En savoir plus

Accès à l'appel à projet zéro déchets dans la nature : <https://www.ledepartement66.fr/appel-a-projets-2020-2023-zero-dechet-dans-la-nature/>



Stratégie	Public visé
Développer l'offre de logement alternatif à l'hébergement en établissement et au "tout" domicile	Personnes âgées et personnes en situation de handicap
Partenaires	Intervention CD66
Membres de la CFHI, Communes et EPCI	Animation Appui technique Aides aux tiers

Appel à candidature pour financer l'animation et l'ingénierie

Sélection de 3 projets d'habitats inclusifs dans le cadre d'appels à candidature conjoint avec l'ARS pour l'attribution du forfait animation de la vie sociale et partagée et du forfait conception pour le déploiement de nouveaux habitats inclusifs

Appel à Manifestation d'Intérêt pour financer les travaux

Candidature pour expérimenter l'aide à la vie partagée auprès de la CNSA et lancement d'un appel à manifestation d'intérêt en vue d'établir une programmation des habitats inclusifs pour la période 2023-2029

Chiffres clés

13 projets retenus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêts pour le déploiement de l'aide à la vie partagée pour 21 places à compter de 2023 et 113 places à compter de 2025.

Pas de financement engagé pour l'habitat inclusif à ce jour.

Faits marquants

Inscription dans le Règlement Départemental d'Aide Sociale de la nouvelle prestation Aide à la Vie Partagée (AVP).

Lancement du diagnostic de l'habitat inclusif (Mai 2022).

Axes de progrès/perspectives

- Signature de l'accord tripartite CNSA - Etat - Département.
- Signatures des conventions avec les porteurs de projets sélectionnés pour la mise en œuvre de l'AVP.
- Élaboration du programme d'actions coordonné de l'habitat inclusif.



**ÉTABLIR DES MODES
DE CONSOMMATION ET DE
PRODUCTION DURABLES**

12.1. Développement de l'Agriculture Biologique



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

2 FAIM «ZÉRO»

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Stratégie	Public visé
Politique Département Agri-environnementale	Agriculteurs
Partenaires	Intervention CD66
Chambre Consulaire, stations d'expérimentations (sica centrex, CA66), structures de développement agricole (CIVAM Bio)	Aides aux tiers (structures de développement agricoles et agriculteurs)

Le département possède des avantages incomparables pour produire des aliments selon le mode de production de l'Agriculture Biologique et l'agro-écologie. Les producteurs l'ont bien compris puisque, chaque année, le nombre de producteurs convertis ne cesse de croître et les surfaces également.

L'orientation donnée à la politique départementale est celle de la production de denrées alimentaires de qualité mettant en avant des pratiques respectueuses de leur environnement s'inscrivant dans les systèmes de productions agro-écologiques et l'agriculture biologique. Cet axe d'intervention vise à soutenir les programmes agricoles en phase avec le principe de triple performance : respect de l'environnement, performances économique et sociale au travers des actions suivantes : animation de la filière, appui technique, expérimentation, aide à l'investissement dans les entreprises bio et sur les exploitations,...

Chiffres clés

En 2021, 36% de la surface agricole en AB cultivée par 953 exploitants bio!

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget	Euro	219 700	220 500	221 540	219 514	231 800	227 351
Part de la surface agricole en AB	%		36	36,2	34	26,2	26,4

En savoir plus

www.bio66.com



Stratégie	Public visé
Politique Département Agri-environnementale	Agriculteurs, et consommateurs (population locale et touristes)
Partenaires	Intervention CD66
Chambre Consulaire, Civam BIO, CIVR, Fédération tourisme de Terroir	Aides aux tiers (structures de développement agricoles et agriculteurs)

Le développement des circuits courts doit permettre d'une part à l'agriculture départementale de se développer et d'apporter une meilleure valorisation des productions et ainsi contribuer à l'essor des exploitations agricoles du département. D'autre part ce mode de distribution doit permettre un rapprochement du producteur et du consommateur et ainsi donner un sens à l'acte d'achat de produits alimentaires.

Dans ce cadre, le Département est ainsi engagé et partenaire d'actions visant à favoriser l'intégration des produits locaux en Restauration Hors Domicile (collèges, lycées, écoles primaires, établissements médico sociaux,...).

Sur ce thème, l'exercice 2022 sera marqué par la mise en service d'une plateforme d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, gérée au travers d'une Société Coopérative d'intérêt Collectif - SCIC "le Local", fournisseur de saveurs des Pyrénées Orientales, dont le Département est un des membres fondateurs.

Chiffres clés

- 1 agriculteur sur 4 pratique la vente directe
- 3 Projets Alimentaires Territoriaux en cours sur le territoire

Faits marquants

Mise en service depuis juin 2022, d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour la gestion d'une plateforme d'approvisionnement en produits locaux



Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022	2021	2020	2019	2018	2017
Budget	Euro	326 600	253 500	253 128	245 924	262 362	276 084
Stand de vente aire de covoiturage	nombre	1	1				

Axes de progrès / perspectives

- Création d'un nouveau point de vente directe sur une aire de co-voiturage départementale (Parking du péage de l'A9),
- Développement de l'activité d'approvisionnement de la SCIC auprès des collèges du Département et de l'UDSIS.

En savoir plus

<https://producteurs66.com>
<https://po.chambre-agriculture.fr>
<https://fr-fr.facebook.com/bienvenue.ferme.66/>
<http://www.bio66.com/fr/evenements/carnet-d-adresses-bio-2020-de-nos-producteurs-dans-le-departement-du-66-379.html>



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



2 FAIM «ZERO»



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES





Stratégie	Public visé
Achats et marchés publics responsables	Entreprises
Partenaires	Intervention CD66
SDIS 66, SYDELL 66, UGAP, Autres collectivités ... RESAH, UNIHA	Commande publique

Actions relatives à la dimension environnementale

Intégration de dispositions environnementales dans l'objet des marchés (marchés verts)

- Poursuite en 2022 d'une campagne de marchés de travaux d'amélioration des performances énergétiques sur plusieurs bâtiments (Hôtel du Département, IDEA - Moulin à vent).
- Relance des marchés d'acquisition de boissons non alcoolisées bio, de denrées alimentaires biologiques et de saison.

Intégration de dispositions environnementales dans le cadre des spécifications techniques (article R2111-4 du CCP)

- Recours à des écolabels dans les marchés de fournitures : marchés de fournitures administratives, de produits d'entretien

Intégration de dispositions environnementales par le recours à un critère environnemental :

- Mise en place de cadre type de mémoire par nature de marchés (fournitures, travaux, services).

Actions relatives à la dimension économique : mutualisation et de massification des achats

Mutualisation au sein du Département sur tous les types de marchés

- Marchés de service pour la maintenance et la vérification réglementaire couvrant les besoins des collèges, des Bâtiments et de l'IDEA ;
- Marchés de fourniture pour l'achat de matériels/outillages, de fournitures administratives, de produits d'entretien ;
- Marchés de travaux pour l'entretien, la réparation et l'investissement des collèges et des bâtiments départementaux.

Mutualisation avec des partenaires extérieurs dans tous les domaines d'achat

- Achat de pièces automobiles avec le SDIS ;
- Achat d'énergie : Électricité avec le SYDEEL 66, Gaz avec l'UGAP ;
- Service de télécommunication avec 27 collectivités et structures du Département ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine des SI et de communication ainsi que des prestations d'expertise et d'assistance système, réseau et parefeu avec le SDIS ;
- Achat de prestations de maintenance et de développement de l'application de gestion des MDPH.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/09)	2021	2020	2019	2018	2017
Consultations lancées avec une disposition environnementale (Marchés DLB)	%	56,00 %	56 %	56 %	60 %	75 %	70 %
Nbre total de consultations (DLB)	Consultations	75	76	76			
Dont consultations comprenant des dispositions environnementales	Consultations	44	44	43			
Dont prestations intellectuelles	Consultations	3	6	4			
Dont fournitures et services	Consultations	18	23	22			
Dont travaux	Consultations	23	15	17			
Groupement de commande (DLB) en cours	Nbre de conventions	5	5	3	2	2	2
Groupement de commande (DSI) en cours	Nbre de conventions	3	3	1	1	1	1

Axes de progrès / perspectives

- Mise en œuvre de la loi du 10/02/2020 relative à la lutte contre la gaspillage et à l'économie circulaire et de son décret d'application du 09/03/2021 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées, sous l'impulsion de la DCP et de son service de coordination des achats.
- Renouvellement des conventions et élargissement de la démarche de groupement, le cas échéant, à de nouveaux domaines d'achat.
- Prise en compte des offres des centrales d'achat (UGAP, RESAH, UNIHA) dans les démarches d'achat.



Stratégie	Public visé
Développement économique pérenne et protection de l'environnement dans l'intérêt des générations présentes et futures	Agents du département
Partenaires	Intervention CD66
	Commande publique du Département Gestion du patrimoine départemental

Achats responsables :

- Choix porté vers des produits plus respectueux de l'environnement et des exigences sociales (produits verts, labellisés, normes ISO...),
- Commandes groupées afin d'éviter des livraisons trop fréquentes et de faibles quantités, contribuant ainsi à la réduction des émissions de CO2,
- Travail sur la réduction des volumes d'emballages (ex : livraison du mobilier, des produits d'entretien sur palettes) et réutilisation des emballages cartons,
- Standardisation des équipements de bureau dans un souci de réutilisation ultérieure permettant à ces mobiliers dit de seconde main de retrouver une affectation,
- application de la loi AGEC avec un % obligatoire de produits achetés issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des produits recyclés.

Recyclage

Récupération sur les principaux sites du Département des emballages ménagers recyclables et des matériaux : fer, bois, carton, plastique, verre, piles, cartouches d'encre, bouchons en liège, en plastique, bouteilles plastiques, carottes de ciment, béton, gravats, palettes en bois. Tous ces produits ont des filières agréées spécifiques de recyclage et de valorisation. Cette action se décline en une tournée quotidienne sur les principaux sites pour les emballages ménagers recyclables, le reste des matériaux est récupéré à la demande selon le flux généré.

Chiffres clés

Coût recyclage de 5 200 masques: 1 000 € TTC

Pour la régie nettoyage propreté, en 2021, Coût des contrats avec la métropole de Perpignan : 76 723 € TTC – coût des dépenses pour le tri sélectif : 6 471 € TTC

Recette de 5 888 € TTC

Faits marquants

Recyclage de 5200 masques via le prestataire Terracycle et son système de collecte "Boite zéro déchets" et de recyclage permettant une transformation en nouvelle matière première. Augmentation significative des recettes sur la valorisation des déchets.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018
Ferraille/carton/papier recyclés	Tonnes	26,2	56	47	39	38
Recettes	Euros	3 635	5 888	3 117	2 263	2 376

Axes de progrès / perspectives

- Projet de développement de la filière "Vente du mobilier d'occasion" à des particuliers et entreprises par le biais d'enchères.
- De nouvelles actions sont prévues notamment pour sensibiliser les agents du Département sur les écogestes à tenir concernant la gestion des déchets et le tri. Il est aussi envisagé de former des agents référents par site (ambassadeur du tri). Il faut également continuer à identifier de nouvelles filières de valorisation ainsi que de nouveaux partenaires.

12.5. Gestion et exploitation durable des massifs forestiers



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Stratégie

Plan Climat Énergie Territorial : orientation 8.1 "responsabiliser et accompagner les décideurs locaux à s'engager dans la lutte contre le changement climatique"

Public visé

Collectivités, acteurs de la filière

Partenaires

Acteurs socio-professionnels de la filière bois. Structures institutionnelles. Union Régionale des collectivités forestières d'Occitanie

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental
Animation
Appui technique
Aide aux tiers

Schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers

La forêt des Pyrénées-Orientales, à forte dominante feuillue, recouvre plus de 45 % du territoire départemental. Productrice de matières premières renouvelables comme le bois matériau, le bois énergie et le liège, seul 20 % de son accroissement annuel est récolté. L'un des principaux freins à cette mobilisation de bois est lié à l'accessibilité. Pour cela un schéma d'accès à la ressource est en phase d'élaboration pour identifier les points noirs et proposer des solutions pour les résoudre.

Appel à projets « bois construction »

Le bois pour ses performances reste un matériau vertueux en terme de développement durable. C'est pourquoi, le Département a lancé en 2021 un appel à projets « Construisons bois dans les Pyrénées-Orientales » à l'attention des collectivités pour les inciter à l'utiliser. Ainsi, 21 projets ont été sélectionnés et bénéficient d'un appui technique et d'une aide financière pour aider à leur réalisation. Mi 2022, 4 projets étaient réalisés.

Chiffres clés

48% du territoire départemental est boisé dont les 3/4 sont des forêts de production, 2/3 feuillus et 1/3 résineux,
70% de la forêt est privée (50 000 propriétaires) et 30% publique (30 forêts domaniales et 47 forêts de collectivités),
20 % de l'accroissement est récolté et 95% du bois d'oeuvre récolté dans le département est exporté.

Faits marquants

- Réalisation d'un schéma départemental d'accès à la ressource forestière pour le développement d'une mobilisation de ressource compatible avec la préservation des infrastructures routières.
- Lancement du premier appel à projet bois construction et sélection de 21 projets d'équipements publics.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2022 (au 1er/07)	2021
Budget	Euro	39 000	255 000
Dont Appel à projet	Euro	0	220 000
Bénéficiaires de l'appel à projet	Collectivités	0	21

Axes de progrès / perspectives

- Inciter les collectivités à utiliser du bois et du liège local,
- soutenir la structuration d'une filière bois construction départementale,
- inciter les propriétaires forestiers à appliquer une gestion multifonctionnelle et durable,
- Élaborer un schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers présentant un enjeu fort et réalisation des travaux de mises aux normes

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/le-schema-dacces-a-la-ressource-forestiere-sarf/>



**PRENDRE D'URGENCE
DES MESURES POUR
LUTTER CONTRE LES
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES ET LEURS
RÉPERCUSSIONS**

13.1. La prévention contre les incendies de forêt



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Stratégie	Public visé
Plan Climat Énergie Territorial : orientation 8.1 "responsabiliser et accompagner les décideurs locaux à s'engager dans la lutte contre le changement climatique"	Collectivités compétentes DFCI, Associations, Grand public, SDIS
Partenaires	Intervention CD66
État , UE, Région et l'ensemble des collectivités à compétence DFCI	Appui technique Aides aux tiers Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, animation

Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne

Le Département, conscient des potentialités et de la vulnérabilité face au changement climatique du patrimoine forestier de son territoire, et soucieux de sa préservation, poursuit une politique de protection contre les incendies de ces espaces naturels boisés. Elle se concrétise par l'application d'un Programme « Département / État » intitulé Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne dont les objectifs sont de réduire le nombre d'incendies, de minimiser la surface incendiée et d'encourager toutes dynamiques forestières et agropastorales pouvant réduire la vulnérabilité des formations forestières. Pour cela le Département, en cofinancement avec l'État, la Région et l'UE soutient :

- l'aménagement des massifs sensibles en équipements d'aide à la lutte contre les incendies (pistes, citernes, coupures),
- la conduite d'opération de surveillance en période estivale (tours de guet, formations des RISC..),
- la conduite d'opération de sensibilisation.

Chiffres clés

- Un massif sensible de plus de 200 000 ha dont 50% présentant un aléa incendie élevé,
- Une moyenne annuelle de 90 incendies pour 570 ha au cours des 30 dernières années soit une réduction 34 % d'éclosion et 78 % de la surface incendiée par rapport à la période antérieure,
- Des massifs sensibles équipés par plus de 2650 km de pistes DFCI, 430 points d'eau et 850 ha de coupures de combustibles.



Faits marquants

- Des territoires sensibles couverts par des documents de planifications,
- Une compétence DFCI assurée par des EPCI investis,
- La mise en place de patrouilles citoyennes en complément des patrouilles ONF.



Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2021	2020	2019	2018	2017
Budget	Euro		340 000			
Aides aux tiers	Euro	185 000	550 000	233 930	282 380	313 000
Incendies	Nbre	124	62	132	134	205
Surfaces calcinées	ha	411	174	485	167	440

Axes de progrès / perspectives

- Conforter les actions de sensibilisation et de communication pour développer la prévention incendie.
- Adapter notre territoire au changement climatique, la sensibilité incendie de notre territoire est amenée à s'aggraver à terme et des territoires aujourd'hui peu touchés le seront demain et nécessiteront d'être aménagés.

Stratégie	Public visé
Bilan Carbone 2021 Plan Climat Énergie Territorial	Agents du Département, notamment les responsables des bâtiments, des collègues et de l'IDEA.
Partenaires	Intervention CD66
Dans le cadre de France Relance, l'État apporte un soutien financier 2,89 M€ aux opérations de rénovation énergétiques.	Gestion du patrimoine départemental

Le décret tertiaire de 2019 impose aux bâtiments de plus de 1000 m² un suivi annuel des consommations et une réduction de la consommation d'énergie finale de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 par rapport à 2010/2020. De plus, le Département s'est engagé en 2021 à réduire de 49% ses émissions de gaz à effet de serre entre 2008 et 2030, sur son patrimoine bâti.

Réaliser des travaux pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants

- Études préalables réalisées : Diagnostics et audits énergétiques des bâtiments réalisés sur 30 bâtiments de plus de 1000 m² en 2021 et 30 collègues en 2022. Un schéma directeur énergétique est en cours d'élaboration. Un schéma fonctionnel a été engagé (hors collègue).
- Travaux de rénovation énergétiques réalisés : menuiseries à l'hôtel de Département, isolation à Panchot, amélioration énergétique au Dispensaire, isolation à l'IDEA, isolation à l'agence routière de Saillagouse et isolation à Sauvay.

Rechercher la neutralité des nouveaux bâtiments publics

- Extension des Archives départementales : ce bâtiment est un gros consommateur de chaleur et de froid tout au long de l'année, du fait des contraintes de conservations. Différentes pistes vont être étudiées pour la production d'énergie renouvelable : photovoltaïque en autoconsommation, géothermie, réseau de chaleur mutualisé avec l'IDEA.
- Réflexion engagée sur le patrimoine de l'IDEA pour améliorer la gestion patrimoniale.

Optimiser la gestion du patrimoine bâti

- Mise à jour de la plateforme de centralisation des consommations de fluides (Citron),
- Recherche et collecte des données en vue de renseigner la plateforme OPERAT en 2022.

Chiffres clés

- Coût des audits et diagnostics énergétiques des bâtiments soumis au décret tertiaire (hors collègues) : 208 000 €TTC
- Coût de mise à jour de la plateforme Citron en vue du décret tertiaire: 14 380€ TTC
- Travaux d'isolation et changement des menuiseries pour un montant total de 3 006 000 TTC

Faits marquants

Le Département a été lauréat de l'appel à projet Séquoia, permettant de financer :

- un poste d'économe de flux et le mandat à la SPL Pyrénées-Orientales Aménagement,
- l'installation d'équipements de télé-relève et les dépenses sur le logiciel Citron,
- les audits énergétiques et schéma directeur énergétique,
- la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation énergétique.

Axes de progrès / perspectives

- Valoriser les certificats d'économie d'énergie
- Définir un schéma directeur immobilier tenant compte de la performance énergétique et de la sobriété carbone des bâtiments
- Harmonisation des suivis de consommations
- Centralisation de la gestion technique des bâtiments



13 MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13.3. Une mobilité décarbonée pour les agents - Parc auto

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Stratégie

Bilan Carbone
Plan Climat Énergie Territorial

Public visé

Agents du Département responsables du parc roulant et agents utilisant les véhicules de la collectivité.

Partenaires

Groupement d'achat de l'UGAP

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental

Favoriser l'éco-mobilité et les mobilités douces

Navettes inter-sites pour déplacement pendulaire avec parking relais ; nouvel arrêt COS mi-septembre 2 midis par semaine les mardi et jeudi. Arrêt gare SNCF à l'étude.

Augmentation du parc de vélo électriques

Sur un parc total de 59 vélos répartis sur l'ensemble des services du Département, on compte actuellement 17 vélos et 3 trottinettes électriques principalement pour permettre aux différents utilisateurs de réaliser de petits déplacements urbains.

Augmentation du parc de véhicules électriques et hybrides

Le Département possède actuellement 13 véhicules électriques et 53 véhicules hybrides ce qui représente 9% du parc total de VL/VU (551). En 2022, il va acquérir 10 véhicules électriques supplémentaires qui seront positionnés en fonction des 10 bornes de recharge électriques installées cette année sur différents sites.

Chiffres clés

4868 tonnes équivalent CO2 (tCO2e) en 2018 :

- 2043 tCO2 de consommation de carburant (émissions directes),
 - 887 tCO2 en immobilisations,
 - 421 tCO2 en entretien et prestation de service,
 - 238 tCO2 pour les déplacements pro hors flotte,
- Objectif de réduction de 28 % de GES entre 2008 et 2030.

Faits marquants

Le 10 mai 2021, l'assemblée départementale a validé l'objectif pour 2030 de réduction de 49 % des émissions directes de GES dans le domaine des bâtiments (énergie et gaz frigorifiques).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget carburant	Euro	592 445	1 160 216	826 655	1 065 901	1 203 444	
Véhicules légers ou utilitaires	Km	2 965 767	6 602 092	5 198 645	6 470 915	6 129 880	6 305 298
Véhicules légers ou utilitaires	Nbre	551	539	499	448	436	466
dont électriques	Nbre	13	13	9	8	5	5
dont hybrides	Nbre	53	53	52	40	13	10
dont thermiques	VL+VU	485	473	438	400	418	451
PL	km	604 320	1 323 933	535 104	1 173 261	1 568 828	1 493 531
Flotte PL	PL	95	94	86	87	86	98

Axes de progrès / perspectives

- Renforcer les moyens de suivi technique, administratif et financier pour économiser les flux et optimiser le financement des opérations.
- Les efforts doivent être poursuivis pour passer d'une maintenance corrective à une maintenance préventive. Concernant la sinistralité, des actions de sensibilisation aux risques routiers sont proposées aux agents dans le cadre du PPRR.



Stratégie Bilan Carbone Plan Climat Énergie Territorial	Public visé Agents du Département
Partenaires Services départementaux	Intervention CD66 Gestion des ressources humaines

Autres déplacement des agents

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Frais kilométriques voiture	Euros	120 641,19 €	128 713,00 €	172 245,00 €	286 158,00 €	265 799,00 €	279 964,00 €
Distances parcourues en voiture	km	331 085	371 461	494 814	822 561	876 570	887 925
Coût de déplacement voiture	€/km	0,36	0,35	0,35	0,35	0,30	0,32
Frais de billets de train	Euros	6 285,40 €	5 622,30 €	3 538,80 €	23 449,30 €	12 487,10 €	17 917,50 €
Distances parcourues en train	km					137 752	
Coût de déplacement en train	€/km					0,09	
Frais de billets d'avions	Euros	1 010,00 €	2 380,67 €	2 056,80 €	16 523,23 €	19 347,48 €	13 777,50 €
Distances parcourues en avion	km					58 371	
Coût de déplacement en avion	€/km					0,33	

Accentuer le télétravail pérenne

- Permettre aux agents de réaliser leurs missions sans les contraintes des trajets ce qui réduira l'impact carbone des déplacements domicile-travail.
- Familiariser les agents à l'utilisation de la visioconférence pour toute réunion ne nécessitant pas du présentiel

Faits marquants

Suite à la COVID, le télétravail a été généralisé. Mode de travail à pérenniser pour tout agent qui le souhaite et dont les fonctions le permettent.

Axes de progrès / perspectives

- Équipements informatiques à adapter (portable, casque pour téléphone, écran supplémentaire...).
- Dématérialisation des actes administratifs (i-parapheurs).
- Former et/ou accompagner les agents à l'utilisation des outils liés à la visioconférence.
- Formation des cadres liée au télétravail et à son management.



**CONSERVER ET EXPLOITER
DE MANIÈRE DURABLE
LES OCÉANS, LES MERS
ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Stratégie	Public visé
Schéma Départemental des Espaces Naturels	Usagers de la Réserve (plongeurs, pêcheurs professionnels et de loisirs, plaisanciers, apneïstes, baigneurs... site ouvert et accessible toute l'année), scolaires, scientifiques...
Partenaires	Intervention CD66
État (finance à 60 %), Région, Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, Laboratoire Arago, Université de Perpignan, Éducation Nationale, Pêcheurs professionnels, structures de plongée	Gestion du patrimoine départemental, Éducation à l'environnement et au développement durable

La Réserve Naturelle Nationale Marine de Cerbère-Banyuls, première réserve marine française, a été créée le 26 février 1974. Gérée par le Département des Pyrénées-Orientales depuis 1977, sa superficie totale est de 650 hectares. Elle s'étire sur 6,5 km de côte entre Banyuls-sur-Mer et Cerbère et s'étend sur 2 km vers le large. Elle présente 2 niveaux de protection : une zone protégée, correspondant à la plus grande superficie de l'espace, soit près de 600 hectares, où les activités humaines sont réglementées, et une zone de protection renforcée, de 65 hectares, où toutes les activités humaines sont interdites.

Chaque année, la Réserve réalise des missions de surveillance, des suivis scientifiques, des animations pédagogiques et gère l'accueil des usagers et du public. Le site accueille en moyenne 250 000 visiteurs par an, dont 35 000 plongeurs (50 % des plongées du département s'effectuent dans la Réserve) et 30 000 visiteurs au sentier sous-marin de Peyrefite.

Chiffres clés

- Plus de 1200 heures de surveillance effectuées par an.
- Un "effet réserve" très marqué, avec une densité de poissons 3 fois plus importante qu'à l'extérieur de la Réserve.
- Le site est inscrit depuis 2015 sur la liste verte de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.
- La Réserve a rejoint le réseau des Aires Marines Spécialement Protégées d'importance Méditerranéenne.

Faits marquants

Le projet d'extension de la Réserve a été lancé début 2022 par la Présidente du Département. Une large démarche de concertation a été engagée pour construire le projet avec les acteurs. 4 ateliers regroupant plus de 70 usagers de la Réserve se seront tenus en 2022 et 4 réunions publiques dont 3 "ateliers bateau" ont rassemblé plus de 300 personnes. Une plateforme collaborative a été créée.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022	2021	2020	2019	2018	2017
Visiteurs au sentier sous-marin	A stabiliser	Nbre	37 945	31 020	30 060	29 775	28 745	24 580
Visiteurs sensibilisés au sentier		Nbre	3 600	4 028	1 200	2 170	2 100	1 800
Élèves accueillis		Nbre	1 038	525 (au 01/07)	650	1 450	1 330	1 400
Mérus comptabilisés	Prochain comptage en 2023	Nbre	x	x	650	x	x	608
Plongeurs sous-marins	A stabiliser	Nbre	En cours	36 647	29 147	30 323	29 917	30 437

Axes de progrès / perspectives

- Une démarche en faveur de l'extension du périmètre a été engagée par le Département accompagné des services de l'État, du Parc Marin du Golfe du Lion et du conseil scientifique de la Réserve (UPVD+OOB). L'objectif est a minima de doubler la surface de la Réserve actuelle et d'augmenter la protection de notre littoral.
- Finalisation de la rédaction du prochain plan de gestion (sur 10 ans).



En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/la-reserve-marine-de-cerbere-banyuls/>



Stratégie

Schéma Départemental des Espaces Naturels

Public visé

Associations - Communes et EPCI - Syndicats de Bassins versant - Grand public

Partenaires

Agence de l'Eau RMC - Région Occitanie - ARB - OFB

Intervention CD66

Animation, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable
Appui technique
Aide aux tiers

Animation d'une stratégie de protection et de valorisation des Zones Humides (ZH)

- Accompagnement financier des collectivités / associations
- Animation du réseau départemental ZH, cellule d'appui aux acteurs de la préservation des zones humides (veille technique, financière, réglementaire).

Formation sur les outils fonciers pour la préservation des zones humides

Une journée technique à destination des élus et agents : état de l'art des outils fonciers, retour d'expériences d'une commune et visite de terrain.

Chiffres clés

17 888 € d'aides pour des projets d'acquisition / restauration / amélioration de connaissances des zones humides

Faits marquants

Des zones humides identifiées sur les parcelles départementales à l'issue d'un travail de cartographie des parcelles du Département à enjeux environnementaux.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats		
		2022 (au 1 ^{er} /07)	2021	2020
Budget	€		26 000	24 500
Aides aux tiers	€	17 888,00 €	4 328,00	9 500
Subventions perçues	€	4 722,00 €	4 722	4 680
Ateliers / jeux pédagogiques / stands ...	Nbre		1 (fête de la nature)	
Études	Études	1 (cartographie et priorisation parcelles départementales à enjeux)	1 (création base de données ZH)	

Axes de progrès / perspectives

- Développer des actions de connaissances/préservation/restauration sur les zones humides en propriété départementale.
- Appel à Projets valorisation des zones humides.
- Création du 1er passage à faune (reptiles / amphibiens) sur route départementale à proximité d'une zone humide.

En savoir plus

<http://espacesnaturels66.fr/zh/>





**PRÉSERVER ET RESTAURER
LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT
À LES EXPLOITER DE FAÇON
DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS,
LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION,
ENRAYER ET INVERSEMENT LE PROCESSUS
DE DÉGRADATION DES SOLS ET
METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT
DE LA BIODIVERSITÉ**

15.1. Ingénierie écologique

Accompagner les structures vers des démarches de préservation/ valorisation de biodiversité



15 VIE TERRESTRE

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Stratégie Schéma Départemental des Espaces Naturels Plan départemental Biodiversité 2021/2022	Public visé Agents de la collectivité Tous publics et visiteurs
Partenaires ARB, services de l'État, CEN, CEREMA 11 organismes gestionnaires de sites (PNR, FRNC, ONF, SM Canigo, CEN, GOR, Rivages, ...)	Intervention CD66 Gestion du patrimoine départemental - Appui technique - Aides aux tiers- Animation - Éducation au Développement Durable

Routes et biodiversité

Le Département aménage des infrastructures routières et améliore ses pratiques à travers une feuille de route déclinée en différentes actions (ex: formation des agents, réalisation d'un atlas environnemental des routes, etc.) pour aider à une meilleure prise en compte de la biodiversité et des sensibilités écologiques dans les projets d'infrastructures.

En 2022, près de 100 agents (DLB, DID, DEE, DEJS) ont été formés sur la thématique "Faciliter la qualité environnementale des infrastructures" sur 2,5 jours. Un partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité a permis des interventions multiples du CEN, des services de l'État, du CEREMA et d'ASF.

Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels

Valoriser les espaces naturels

Promouvoir auprès du grand public la qualité des espaces naturels, simplifier l'accès à l'information et développer la coordination d'événements et d'animations nature à travers notamment : l'Agenda Nature et la brochure Trésors naturels.

Soutenir les gestionnaires de sites naturels

Partenariat (technique et financier) avec les gestionnaires d'espaces naturels pour mettre en œuvre leurs plans de gestion, projets d'aménagement, de sensibilisation et d'accueil du public.

Chiffres clés

Mise en place d'une formation touchant près de 100 agents des routes.
Diffusion web et papier (2000 exemplaires) des documents produits
Subvention des gestionnaires d'espaces naturels à hauteur d'1 million d'€

Faits marquants

L'enquête de satisfaction des agents des routes a démontré la nécessité de les former sur les enjeux écologiques pour faire évoluer les pratiques. Le besoin d'accompagnement interne est indispensable et doit monter en puissance pour que la collectivité s'adapte aux problématiques environnementales majeures.

Augmentation des agents de la FRNC en matière d'éducation à l'environnement (+5 agents).
Recrutements au nouveau PNR Corbières Fenouillèdes.

Axes de progrès / perspectives

- Amplifier la coopération entre "Routes et Environnement" à travers différentes actions (ex : création de corridors écologiques réduisant les collisions avec la faune sauvage).
- Renforcer la dynamique de réseau pour les gestionnaires.
- Développer le volet "prise en compte de la biodiversité" en lien avec l'ARB.



En savoir plus

www.espacesnaturels66.fr



Stratégie	Public visé
Schéma Départemental des Espaces Naturels	Visiteurs de la Réserve, scolaires, public porteur de handicap, utilisateurs du site (chasseurs, pêcheurs, éleveurs). Le site est ouvert et accessible à tous.
Partenaires	Intervention CD66
Région Occitanie, PNR PC, OGM (observatoire des galliformes de montagne), réseau casseur d'os (Gypaète)FDC, FDPPMA, FRNC, OFB, GCLR (chauves-souris)...	Gestion du patrimoine naturel départemental Éducation et sensibilisation à l'environnement

Le Département, propriétaire de la Réserve de Nyer, s'investit depuis 2000 dans la protection et la gestion de ce territoire de 2200 ha de montagne, classé en Réserve Naturelle Régionale depuis 2007.

Cette gestion comprend :

- des suivis scientifiques (rapaces, galliformes, chiroptères, habitats naturels),
- la surveillance et l'encadrement des activités anthropiques (chasse, pêche, élevage),
- le contrôle du respect de la réglementation par tou.te.s,
- l'entretien des sentiers et du petit patrimoine bâti,
- l'accueil des publics et la sensibilisation à l'environnement, notamment au travers de la maison de la Réserve, marquée "Tourisme et Handicap", mais aussi d'animations spécifiques pour le grand public, les scolaires et les personnes en situation de handicap,
- la participation au dispositif national "SOS chauves-souris" et la mise à disposition gratuite de nichoirs à chauves-souris.

Chiffres clés

Fréquentation du site estimée à 5000 personnes.

Près de 1000 personnes accueillies en juillet et août.

45 personnes en situation de handicap accueillies hors été.

Près de 200 élèves sensibilisés (manque encore 2 jours d'animations prévus cet automne).

30 SOS chauves-souris.

Faits marquants

Amélioration du respect du site par les éleveurs (estive).

Remise en place des animations estivales en calèche.

Axes de progrès / perspectives

- Poursuite de l'amélioration de la gestion des estives.
- Poursuite de la rédaction du troisième plan de gestion.
- Engagement dans le programme Natur'adapt avec les 5 RNR d'Occitanie (projet lié à l'étude du changement climatique).
- Reconduction de l'animation Natura 2000 Chiroptères d'ici fin 2022



En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/la-reserve-naturelle-regionale-de-nyer>

15.3 - Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles

15 VIE TERRESTRE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Stratégie

Schéma Départemental des Espaces Naturels

Public visé

Tous publics y compris PMR, scolaires, scientifiques...

Partenaires

Conservatoire du Littoral (propriétaire du site), Région (financeur), Commune de Port-Vendres et CCACVI, GOR, CEN LR, Parc Naturel Marin du Golf du Lion, DREAL, DDTM

Intervention CD66

Gestion du patrimoine
Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Le site classé de l'Anse de Paulilles a abrité une usine de dynamite Nobel, de 1870 à 1984. Propriété du Conservatoire du Littoral depuis 1998, le Département en est gestionnaire depuis 2004. Il a fait l'objet d'un vaste ré-aménagement sur 17 des 32 hectares du site et a ouvert ses portes au public, avec accès gratuit, en 2008. L'atelier des barques catalanes y propose la découverte du patrimoine maritime du département.

L'entretien paysager est confié en grande partie à une entreprise d'insertion professionnelle.

Des inventaires et des suivis faunistiques et floristiques sont régulièrement réalisés dans le but de préserver les espèces d'intérêt patrimonial locales et d'enrichir les recensements nationaux en matière de biodiversité.

De nombreuses actions de sensibilisation à l'environnement, à l'histoire locale et au patrimoine maritime sont réalisées chaque année à Paulilles.

Chiffres clés

Le site accueille chaque année plus de 250 000 visiteurs, dont la moitié en juillet et août. Plus de 200 classes y sont accueillies chaque année.

Faits marquants

La pandémie du Covid-19 a fortement impacté le site en 2020 et 2021, tant du point de vue de la fréquentation, qui avait diminué hors saison et augmenté en saison, engendrant des difficultés de gestion. En 2022, la situation semble être revenue à la normale en terme de fréquentation du site.

Axes de progrès / perspectives

- Maintenir le niveau d'entretien du site et des suivis scientifiques, tout en poursuivant l'accueil du public.
- Engager une réflexion sur la potentielle surfréquentation du site.
- Aménager une station d'épuration autonome pour ne plus transporter les effluents du site par camions jusqu'à la STEP de Port-Vendres.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-classe-de-lanse-de-paulilles/>

<https://www.jeune66.fr/1623-deplacements.htm>

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/le-pna-du-lezard-ocelle-a21681.html>





Stratégie	Public visé
Schéma Départemental des Espaces Naturels.	Tous publics, notamment un public familial et espagnol, scolaires, socioprofessionnels (gérants de refuges/hôtels-restaurants, accompagnateurs moyenne montagne...)
Partenaires	Intervention CD66
PNR, EPCI, communes, FDP66, SHEM, socioprofessionnels, DREAL, DDTM, OFB, ONF, CRS, PGHM, GP	Gestion du patrimoine départemental, Éducation à l'Environnement et au Développement durable

Le site du Lac des Bouillouses est classé depuis le 24 juin 1976 au titre de l'ensemble paysager remarquable qu'il représente et de son patrimoine naturel. Afin de le préserver des méfaits de la sur-fréquentation anarchique, le Département des Pyrénées-Orientales s'applique à réguler sa fréquentation estivale depuis l'été 2000.

Durant cette période, l'accès au cœur du site classé se fait par un système de navettes, un télésiège et un réseau de sentiers pédestres. Ce dispositif répond à des enjeux paysagers et environnementaux (réduction des émissions de CO2 et gestion des flux notamment).

Par ailleurs, les projets suivants sont en cours :

- reprise et sécurisation du sentier d'accès au sommet du Carlit,
- requalification du réseau de sentiers à l'échelle du massif du Carlit,
- requalification de la zone de transport à proximité du barrage,
- extension du point info avec création d'un espace boutique,
- création d'un local du personnel/salle de réunion.

Chiffres clés

- Réduction de 1000 à 100 véhicules/jours stationnés au barrage.
- Émissions de CO2 divisées par 2.
- Fréquentation stabilisée à 200 000 usagers/an.

Faits marquants

Forte augmentation du nombre de camping-cars qui s'installent en site classé, malgré l'interdiction.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 15/09)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget transport	Euro HT	370 000	367 243	344 288	354 219	314 330	348 214
Recettes Transports	Euro TTC	306 000	262 276	303 994	269 863	264 288	271 192
Visiteurs en période estivale	Nbre	115 000	114 502	120 055	114 049	108 800	115 336

Axes de progrès / perspectives

- Réflexions à engager pour renforcer la gouvernance des sites classés des Bouillouses et du Lanoux.
- Étude pour la régulation des camping-cars et véhicules aménagés.
- Réalisation d'aménagements pour la protection des zones humides et la limitation de l'érosion due à la sur-fréquentation.
- Réflexion sur la sécurisation de l'accès des cyclistes sur la RD60



En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-lac-des-bouillouses/>

15 VIE TERRESTRE

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Stratégie	Public visé
Schéma départemental des Espaces Naturels	Tous publics, scolaires, socioprofessionnels (associations, restaurateurs)
Partenaires	Intervention CD66
Commune de Villeneuve-de-la-Raho, BRL, SDIS, FD de pêche et de protection des milieux aquatiques, FDde Chasse, GOR, clubs nautiques, services de l'Etat	Gestion du patrimoine départemental, Éducation à l'environnement et Développement Durable

Le Département, propriétaire et gestionnaire du site du Lac de la Raho, a réalisé, depuis 2000, d'importants investissements pour aménager les 50 ha d'espaces verts du site afin d'améliorer l'accueil des usagers, très nombreux à fréquenter ce poumon vert de l'agglomération de Perpignan.

Les objectifs sont les suivants :

- permettre l'accès libre et gratuit à de nombreuses activités de plein air (promenade, jogging, VTT, fitness, pique-nique, loisirs nautiques, baignade en été...),
- accueillir de nombreuses manifestations chaque année,
- gérer le site selon les principes du développement durable, même si celui-ci est totalement artificiel (retenue à vocation hydraulique),
- favoriser la biodiversité notamment dans la réserve écologique et ornithologique.

Chiffres clés

- Plus de 1 million de visiteurs /an.
- 125 espèces d'oiseaux répertoriées dans la réserve écologique, dont 42 nicheuses.
- 47 Emydes Lépreuses (tortues protégées) introduites dans la réserve écologique.

Faits marquants

Prolifération importante de tortues de Floride dans la réserve écologique.

Augmentation du nombre de visites pédagogiques à l'attention des scolaires dans la réserve écologique ces 2 dernières années (32 à 35 animations/an).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Visiteurs (estimé)	Nbre	En cours	1 000 000	900 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
Animations scolaires réserve écologique	Nbre	32	35	14	14	9	17

Axes de progrès / perspectives

- Continuer les aménagements et l'entretien du site selon les principes du Développement Durable.
- Réaliser quelques aménagements pour accueillir quelques espèces d'oiseaux supplémentaires dans la réserve écologique.

En savoir plus

<http://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-du-lac-de-la-raho/>





Stratégie

Schéma Départemental des Espaces Naturels

Public visé

Tous publics (le site est ouvert et accessible à tous, 365 jours/an), scolaires.

Partenaires

Communes de CARAMANY et ANSIGNAN, Communauté de communes Agly Fenouillèdes, FDPPMA, association d'insertion DRECERES QUALITE, Tram'66, Association Labelbleu.

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Aménagement

Installation de toilette autonome à lombricompostage au niveau du parking du sentier des oiseaux (commune d'Ansignan). Cet équipement permettra de mettre à disposition un service supplémentaire pour le public, tout en limitant l'impact de la fréquentation sur l'environnement.

Réalisation d'un inventaire naturaliste

Dans l'objectif de création d'un sentier de découverte sur le patrimoine naturel et culturel du Fenouillèdes, une étude naturaliste a été lancée au niveau du sentier du tour du lac (rive droite). Cette étude permettra de mettre en place des inventaires naturalistes (cartographie des habitats, inventaire entomologique et floristique). Les données naturalistes récoltées permettront de confirmer la pertinence de la création d'un projet de sentier et d'avoir une base solide pour l'élaboration du contenu pédagogique des panneaux d'information de ce dernier.

Chiffres clés

40 000 visiteurs/an environ.

Faits marquants

Réalisation d'une expertise géotechnique au niveau du chemin communal du Coudala. Cette expertise a confirmé le risque de chute de pierres et de glissement. La municipalité de Caramany a pris un arrêté d'interdiction d'accès à ce chemin pour la sécurité des usagers (promeneurs, pêcheurs...).

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Bâtiments	Nbre	2	1	1	3	2	1
Classes accueillies	Nbre	4	2	0	0	0	0
Total visiteurs (total 3 compteurs sentiers)	Nbre	8 000	13 670	13 517	13 581	13 913	14 525
Conventions partenariat	Nbre	1	0	0	0	0	0
Suivis naturalistes	Nbre	0	1	1	1	3	4

Axes de progrès / perspectives

- Deux appels à projets ont été réalisés en 2022 pour développer l'offre pédagogique sur le site du Lac de l'Agly (biodiversité et énergies renouvelables).
- Prestations d'entretien avec l'association TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée) : programme d'insertion par le travail.
- Projet de création du pôle nautique et de pleine nature Agly Fenouillèdes (projet PPI, enveloppe de 4,8 M € TTC).

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-du-plan-deau-de-lagly/>



15 VIE TERRESTRE

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

Stratégie

Schéma Départemental des Espaces Naturels

Public visé

Tous publics (le site est ouvert et accessible à tous, 365 jours/an), scolaires.

Partenaires

Syndicat Mixte RIVAGE, Association Bonança, Lycée Rosa Luxembourg de CANET, Association Label Bleu, Réseau EDD TRAM'66, EDEN'66, Barcarès Nature Pluriel

Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Entretien et aménagement du site par une association d'insertion

La mise en place d'un marché public réservé aux structures d'insertion sociales permet de faire le lien entre préservation du milieu naturel et action sociale, ainsi que de sensibiliser un public spécifique à la gestion d'un espace naturel préservé et à la préservation du patrimoine culturel maritime.

Actions mises en place : gestion des espèces invasives, entretien du site, entretien d'une barque traditionnelle.

Partenariat entre le CD66 et le syndicat mixte RIVAGE

Dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre le Département et RIVAGE, la gestion du site des Dosses est intégrée avec la gestion du reste de la presqu'île des Dosses. Des outils de sensibilisation, de communication, de suivis scientifiques seront mis en commun pour améliorer l'efficacité de la gestion du site départemental en lien avec le reste de la presqu'île des Dosses.

Chiffres clés

- 30 classes accueillies de septembre 2021 à juin 2022.
- 50 000 visiteurs/an en moyenne.

Faits marquants

Des travaux réalisés par des opérateurs privés sur un réseau enterré (ligne 20 000 V) ont entraîné la dégradation d'une jeune haie de tamaris. La replantation a été prise en charge par l'opérateur (ENEDIS) avec des plants endogènes, mis à disposition par la pépinière départementale.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Bâtiments	Nbre	4	4	4	3	2	1
Classes accueillies	Nbre	40	35	27	23	19	17
Total visiteurs	Nbre	/	98 616	119 357	79 850	70 000 (estimé)	52 589
Conventions partenariat	Nbre	1	0	0	0	0	0
Suivis naturalistes	Nbre	0	1	1	1	3	4

Axes de progrès / perspectives

- Un appel à projets a été réalisé en 2022 pour développer l'offre pédagogique sur le site naturel des Dosses (biodiversité).
- Mise en place de prestations d'entretien complémentaires avec l'association TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée) développant un programme innovant d'insertion utilisant le travail comme levier pour des jeunes âgés de 16 à 25 ans concernés par les addictions.

En savoir plus

<http://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-des-dosses/>





**PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT
DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET
OUVERTES AUX FINS DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À
LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE,
À TOUS NIVEAUX, DES
INSTRUCTIONS EFFICACES,
RESPONSABLES ET OUVERTES**

16.1. La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Stratégie	Public visé
Stratégie financière	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
	Gestion du patrimoine départemental, commande publique, service au public, aides aux tiers

Une gestion durable de la dette

La dette et le patrimoine, deux éléments fondamentaux de la stratégie financière, participent de l'action durable en matière financière. Cette stratégie a connu différentes étapes. D'abord, entre 1998 et 2007, le Département a poursuivi de manière progressive et déterminée son désendettement. Depuis 2008, l'encours de la dette a été stabilisé à un niveau soutenable, matérialisé par des bons ratios de solvabilité. Le Département a su utiliser le levier de l'endettement avec mesure tout en préservant d'importantes marges de manœuvre grâce à l'optimisation de son épargne brute. Afin d'équiper le territoire et de faire bénéficier aux citoyens/usagers des biens et services publics adaptés, le Département a produit un effort d'investissement cumulé de plus de 430 M€ sur la période 2019/2022 en exécution du PPI.

Chiffres clés

Le stock de dette était de 199 M€ au 31 décembre 1998, il atteint 184 M€ au 31 décembre 2021, soit une réduction de près de 15 M€.

En 2021, le coût des annuités de la dette est de 17.8M€, soit 4.1% des dépenses réelles de fonctionnement (DRF).

L'épargne brute ressort en moyenne à 70.6 M€ sur la période 2016-2021, ce qui représente un taux d'épargne brute (épargne brute/RRF) de 11,6%.

Faits marquants

La dette départementale ramenée au nombre d'habitants s'élève à 386 € en 2021 contre 552 € en moyenne pour les Départements appartenant à la même strate démographique (source : DGCL). De même, la capacité de désendettement (mesure le nombre d'années nécessaires au désendettement en fonction des marges d'autofinancement) se situe à 1.8 années contre 2.8 années au niveau national.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	2021	2020	2019	2018	2017
		Encours de dette	millions d'€	184,1	175	159,4
Investissement (hors dette)	millions d'€	97	107,1	102	79,5	87

Axes de progrès / perspectives

- Dans un contexte inflationniste, le Département a décidé de substituer deux nouveaux emprunts durables à des emprunts indexés sur livret A : le premier bénéficiant de bonifications de taux si les exigences en matière RSE sont satisfaites; le second contracté auprès d'une banque "éthique" qui participe activement au développement économique durable des territoires.

En savoir plus

Documents budgétaires en ligne consultables sur le site www.ledepartement66.fr



Stratégie	Public visé
Santé et Bien-Être au Travail	Agents du Département des Pyrénées-Orientales
Partenaires	Intervention CD66
CNFPT Partenaires extérieurs pour formations et sensibilisations	Actions individuelles et collectives auprès des agents ; Conseils auprès de l'autorité territoriale et des agents Participation aux instances

Le rôle principal de la Direction Prévention pour la Santé et le Bien-Être au Travail est de conseiller l'autorité, les agents et leurs représentants et ce, afin de préserver la bonne santé des agents du Département.

Actions individuelles

- visites médicales
- entretiens infirmiers
- entretiens individuels, bilans de compétences
- études et aménagements de poste personnalisés

Actions collectives

- visites de sites ou de chantiers
- médiations
- formations ou sensibilisations

Chaque service de la Direction travaille en transversalité afin que tous les acteurs de l'institution puissent contribuer au maintien en bonne santé des agents au travail et à la politique de prévention de la collectivité.

Faits marquants

La Direction reste attentive à la crise liée à la COVID-19. Il est important de maintenir une vigilance afin d'éviter sa propagation. A ce titre, la Direction continue de conseiller les agents et de veiller à la situation.

Tableau de suivi

Indicateurs	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
	2022 (au 1er/07)	2021*	2020*	2019	2018	2017
visites médicales	703	1253	745	1159	1395	1419
entretiens psy ou bilans de positionnement	178	315	269	483	311	278
entretiens sociaux	165	153**	132**	378	316	379

* année perturbée par la Covid-19

** mi-temps et/ou absence une partie de l'année

Axes de progrès / perspectives

- La DPSBET souhaite continuer au mieux sa mission de conseil auprès de l'autorité territoriale et des agents. La crise sanitaire reste un enjeu important mais il est essentiel de ne négliger aucun risque professionnel. L'évolution de la situation liée à la crise sanitaire a permis cette année de retrouver une activité normale.

16.3. Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Stratégie	Public visé
Bien-être au travail	Personnel ATEE des collèges
Partenaires	Intervention CD66
Collèges	Gestion des ressources humaines

Mécanisation de certaines tâches

La mécanisation de tâches d'entretien permet de limiter la répétition des efforts, les mauvaises postures et les effets de la contrainte physique sur la santé, en particuliers pour le personnel disposant de restrictions médicales. Chaque année sur demande des établissements, l'équipement des collèges en machines de nettoyage et d'entretien des sols à destination des personnels ATEE se poursuit : auto-laveuses, débroussailleuses, tondeuses...

Cette action, en diminuant la pénibilité du travail, participe à l'amélioration des conditions de travail, à la prévention en santé, notamment sur les risques de pathologies professionnelles et les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).

Par ailleurs, l'utilisation de ces machines permet un nettoyage des surfaces plus efficace et plus respectueux de l'environnement (moins de consommation d'eau et de détergents pour les auto-laveuses par exemple).

Chiffres clés

En moyenne 8 équipements fournis sur les 4 dernières années.

Faits marquants

12 équipements prévus pour 2022

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Coût total des équipements	Euro	20 000	7 000	65 000	79 000	30 000	30 000
Collèges équipés	Nbre	3	2	12	13	14	15
Investissement par collègue	Euro	6 666	3 500	5 417	6 077	2 143	2 000

Axes de progrès / perspectives

- Augmenter la part de tâche mécanisée dans les activités quotidiennes des ATEE.
- Harmoniser les pratiques dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL) : investissements par collègue, amélioration des achats, maintenance, formation des ATEE.



Stratégie	Public visé
Stratégie départementale de développement durable	Agent(e)s territoriaux et élu(e)s des collectivités
Partenaires	Intervention CD66
CNFPT (prise en charge des dépenses de formations) Collectivités des Pyrénées-Orientales (accueil des formations et retour d'expériences)	Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Appui technique

Une offre de formation bi-annuelle sur le développement durable

Depuis 2013, en partenariat étroit avec le CNFPT, le Département a développé une offre de formation sur le développement durable, localisée sur le département, ouverte aux agents et aux élus des collectivités afin de leur permettre de monter en compétences et aider à la réalisation de projets démonstratifs sur le territoire.

16 formations du catalogue 2021/2022 ont été réalisées et ont bénéficié des témoignages des collectivités suivantes : Alenya, Argelès-sur-mer, Brouilla, Cases de Pene, Elne, Ille-sur-Têt, Laroque des Albères, Montner, Sorède, SIVU du Conflent, Communauté de communes du Vallespir, Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, Montpellier.

Un questionnaire en ligne a été transmis à toutes les collectivités afin de recueillir leurs besoins en formation et permettre l'élaboration de l'offre de formation 2023/2024.

Chiffres clés

Depuis 2013, 1 054 participants dont 168 élus et 886 agents ont été formés au développement durable, soit 162 collectivités et organismes divers, dont 129 communes, 25 structures intercommunales, le Département et d'autres organismes (DDTM, CAUE, OPH, AFB, Université de Perpignan, etc.).



Faits marquants

2 formations ont été reportées pour cause de confinement lié au Covid19. Elles sont programmées pour le 2ème semestre 2022.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Nombre de formations	10	Sessions	6	10	6	8	3	8
Participants	150	Agents	85	153	86	134	33	141
Participants par formation	15/formation	Agents	14	15	14	17	11	18

Axes de progrès / perspectives

- Proposer un parcours de formation sur la démarche intégrée de développement durable,
- Ouvrir le partenariat aux Parcs Naturels Régionaux,
- Lancer une offre de formation 2023/2024.

En savoir plus

Bibliothèque Développement Durable : <http://wp.x.cd66.fr/bibliothequeDD/>



Stratégie	Public visé
Bilan carbone	Agents du département
Partenaires	Intervention CD66
Paierie Professionnels de santé extérieurs (laboratoires d'analyse, médecins traitants ...)	Service au public

Dématérialisation des correspondances

Assistance à la DEA et au secrétariat général dans la conduite d'un projet de dématérialisation des correspondances entrantes et sortantes.

Chiffres clés

Le volume de courrier entrant représente environ 300 à 1 200 plis par jour. Le volume de courrier sortant représente environ 3 000 et 5 000 courriers par semaine.

En 2022 : choix du prestataire (automne 2022) puis lancement du projet.

Portail dédié aux assistants.es familiales

Assistance à la direction Enfance Famille dans la conduite d'un projet de mise en place d'un portail des ASS FAM pour dématérialisation des déclarations de jour de garde des enfants et des frais de déplacement pour remplacer la transmission au format papier.

En 2021 : Préparation d'un cahier des charges recensant les besoins - Choix du prestataire - Démarrage du projet – Expérimentation fin 2021 - Généralisation T1 2022.

Refonte logiciel de gestion de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie

Assistance à la direction PA/PH dans la conduite d'un projet de refonte du logiciel métier de gestion de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) pour mise en place d'un nouvel outil incluant (entre autres) la dématérialisation du stockage et des échanges de documents.

2022 : Finalisation du cahier des charges. Ce cahier des charges ne sera pas utilisé pour lancer une consultation vu la décision de la CNSA de fournir aux départements un logiciel national (qui inclura des possibilités de dématérialisation), il sera utilisé pour exprimer nos besoins auprès de la CNSA.

Chiffres clés

Paiements via ce logiciel : environ 60 Millions d'€ - environ 9 000 bénéficiaires d'APa à domicile

Refonte logiciel de gestion de la Prestation de Compensation du Handicap

Assistance à la direction PA/PH dans la conduite d'un projet de refonte du logiciel métier de gestion de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) pour mise en place d'un nouvel outil incluant (entre autres) la dématérialisation du stockage et des échanges de documents.

En 2022 : Lancement consultation.

Chiffres clés

Paiements via ce logiciel : environ 23 Millions d'€ - environ 2 500 bénéficiaires

Signature électronique des notifications des aides financières et des bons d'achat

Assistance à la direction Enfance Famille dans la conduite d'un projet d'évolution du logiciel métier WEB@SE pour permettre la Signature électronique des notifications des aides financières et des bons d'achat.

En 2022 : Développements puis lancement de la généralisation progressive.

Messagerie sécurisée de santé MEDIMAIL

Assistance à la direction PA/PH Famille dans la conduite d'un projet de déploiement de la messagerie sécurisée pour données de santé MEDIMAIL (fournie par l'ARS) pour sécuriser et dématérialiser les échanges de données et des documents médicaux (compte rendu d'analyse ...) entre les professionnels du département et les professionnels de santé extérieur (laboratoires d'analyse, médecins traitants ...).

2022 : Déploiement aux professionnels médicaux via un accès HTTPS.

Environ 120 personnels médicaux concernés.

Axes de progrès / perspectives

- Intégration à la messagerie zimbra Extension aux TMS



Stratégie	Public visé
Processus d'accompagnement des services à la mise en conformité des dispositifs d'aide / réglementation européenne sur les Aides d'État	Techniciens des départements en charge de dispositifs d'aides
Partenaires	Intervention CD66
Départements 11, 34, 30, 46, 31	Coordination avec le SAFI de la mise en oeuvre en interne, anticipation à la coordination à l'échelle interdépartementale

Mutualisation d'une prestation d'accompagnement interdépartementale

Un grand nombre des services des 6 départements ont été sensibilisés et formés pour détecter les aides d'Etat possibles dans les demandes de subvention qu'ils reçoivent grâce à la mise en place de sessions et la création d'une méthode dédiée. Au delà des économies d'échelle réalisées (2018-2022), cette démarche a permis de mettre en réseau des agents des 6 départements dans diverses thématiques (insertion, PAPH, environnement,...)

En 2021/22 : 1 session d'approfondissement pour les agents (études de cas/ champ des aides sociales, formalisation des documents officiels).

En 2020/21 : séminaire de clôture (5 CD), formation interdépartementale pour les agents PAPH (CD66 CD34 et CD11). Autres réalisations en 2019/20 : journées spécifiques collectives (agents de 3 CD).

Aides d'État et sport, culture et patrimoine [26 agents]; Aides d'État et aides aux communes [25] Aides d'État et tourisme [19] ; Échanges Aides d'État et agriculture [22] ; intermédiaires transparents [15] ; Aides d'État et environnement [18]; insertion et Aides d'État / nouveaux agents [15].

Sessions collectives en lien avec l'insertion / 6 départements :

- 2 journées de sensibilisation en 2018 2 sessions de formation (mai/sept 2018),
- 1 outil d'analyse,
- 2 ateliers de mise en pratique de l'outil : oct. 2018 à mars 2019,
- 2 séminaires : ouverture et bonnes pratiques

Chiffres clés

60 personnes bénéficiaires de la démarche au sein du CD66 dans les directions opérationnelles et les services supports (SAFI, Europe, associations, contrôle de gestion, finances, juridique)

Faits marquants

Démarche en cours depuis 2017

Finalisation de la démarche au second semestre 2021

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2022 Au 01/07	2 021	2 020	2 019	2 018
Sessions	Nbre	1	2	2	5	4
Participants du CD66	Nbre	10	24	27	44	45

Axes de progrès / perspectives

- Un arbitrage en interne permettra de déterminer la nature du process de suivi de ces questions au sein de l'Institution (agents dédiés, groupe d'agents inter-services) en appui des services concernés par l'octroi d'une aide dans le cadre de dossiers complexes.



Stratégie	Public visé
Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public 2017-2023	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
Préfecture des Pyrénées-Orientales, Région Occitanie, EPCI, Opérateurs de services (CAPAM, Pôle Emploi, CAF...) réunis dans le cadre de la convention partenariale du Schéma.	Accompagnement technique et financier Service au Public

Afin d'améliorer l'accessibilité des services au public et de manière plus générale l'accès aux services publics, le Département accompagne techniquement et financièrement les collectivités et associations dans la méthodologie, la définition, l'élaboration, l'animation et le suivi de projets.

Les objectifs stratégiques de cette action menée dans le cadre du Schéma Départemental d'Accessibilité des Services au Public 2017-2023, sont d'aider à l'émergence de nouveaux services au public (santé, usages au numérique, développement de l'itinérance des services publics, inclusion numérique ...), mais également de permettre une mise en réseau des initiatives et actions engagées ainsi qu'une capitalisation des projets et des retours d'expériences.

Déclinaison opérationnelles:

- AAP Services au Public Innovants,
- AAP Offre de Santé et Territorialisation,
- AAP Espaces Numériques et de Services Partagés

Chiffres clés

Votés en 2022:

- Maison de Santé de Perpignan au titre de l'AAP Offre de Santé et Territorialisation (100 000€),
- Tiers lieu Numérique d'Alenya au titre de l'AAP Espaces Numériques et de Services Partagés (150 000€).

Faits marquants

- Renouvellement du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public en cours (2023-2030),
- Politique d'inclusion numérique votée en mai 2021.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels ou à l'horizon 2023 / 2030	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats			
			2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019
Aide aux tiers : appel à projets Services , santé et Tiers Lieu numériques	Reconduction de l'ensemble des AAP existants et écriture d'un AAP conjoint sur le thème de la E-santé avec le Pôle des Solidarités	Euro	250 000	200 000	200 000	200 000

Axes de progrès / perspectives

- Travail en cours sur le numérique et l'accès aux services au public,
- Travail en cours sur l'itinérance des services au public,
- Travail en cours sur la santé et e-santé.

En savoir plus

Consulter le SDAASP 2017-2023 sur le site Internet du Département <https://www.ledepartement66.fr/presentation-du-sdaasp/>



Stratégie	Public visé
Programme d'éducation aux médias et l'information de l'Éducation Nationale Politique gestion des ressources humaines	Collégiens Agents
Partenaires	Intervention CD66
Rectorat de Montpellier Centre National de la Fonction Publique Territoriale	Accompagnement Technique Éducation à l'environnement et au développement durable Gestion des ressources humaines

Développement du programme d'éducation aux médias (EMI) pour les collèges

Dans le cadre du programme d'éducation aux médias et à l'information de l'Éducation Nationale qui souhaite développer l'usage des outils numérique pour les collégiens, le Département avec la collaboration du rectorat a décidé d'équiper sur plusieurs années tous les élèves d'une tablette.

Chiffres clés

Une enveloppe globale de 2 millions d'euros en investissement est prévu pour l'achat et le renouvellement des tablettes chaque année.

Faits marquants

Subvention "SYNERGIE" FEDER de 3 980 445,77€

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats				
		2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018
Budget	Euro		2 215 677	2 187 947	86 373,48	1 686 319
Tablettes commandées	Nbre	3 320	2 000	2 400	165	3 189

Axes de progrès / perspectives

- En 2023 : il est envisagé de changer de type de matériel, et remplacer ainsi les tablettes par des ordinateurs portables.

Développement des compétences des agents du Département

Acquisition d'un abonnement sur 3 ans à la plateforme de ressources "Ideal Connaissances", donnant accès aux agents à 31 communautés professionnelles thématiques en lien avec les compétences de la collectivité (investissement passant de 17 communautés à 31) - Le contenu proposé aux agents inscrits comporte des dossiers thématiques, des participations à des webinaires et des formats à réviser en "replay"(comptabilisés comme des formations), des espaces d'échanges à distance avec des professionnels d'autres collectivités.

Chiffres clés

31 communautés professionnelles accessibles en continu (passage de 17 communautés à 31 communautés)

Faits marquants

Organisation d'une visioconférence à l'attention des référents formations pour présenter la plateforme "ideal connaissances" et la valoriser comme une ressource complémentaire aux formations classique.

Axes de progrès / perspectives

- Perspective de mise en place, en partenariat avec le CNFPT, à destination des agents exerçant les métiers de secrétaire ou assistant, de formations portant sur les modes de collaboration à distance et la dématérialisation des procédures.
- Intégration systématique dans les cahier des charges de formations transverses, d'un volet dédié aux compétences numériques.



**RENFORCER LES MOYENS DE
METTRE EN OEUVRE LE
PARTENARIAT MONDIAL POUR
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Stratégie	Public visé
Stratégie départementale de développement durable	Agent(e)s territoriaux et élu(e)s des collectivités
Partenaires	Intervention CD66
Communes, Intercommunalités, Pays, Parcs Naturels Régionaux, État (DREAL, DDTM66), AMF66, CAUE	Animation, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable Appui technique Aides aux tiers

Formation-Action 2022 sur les territoires du Département

En partenariat avec l'Association des Maires des Pyrénées-Orientales, le Département des Pyrénées-Orientales a organisé du 10 au 13 mai 2022 4 sessions de formation-action sur 4 territoires (Perpignan, Targasonne, Maury, et Saint Jean Pla de Corts) sur comment "mener une démarche intégrée de développement durable dans les projets territoriaux (Agenda 2030)".

L'objectif de ces formations était :

- d'apporter aux élu(e)s et aux agent(e)s territoriaux des Pyrénées-Orientales des éléments de méthode leur permettant d'établir une "feuille de route" pour intégrer le développement durable dans leurs projets,
- de comprendre les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans le cadre de l'Agenda 2030 et les adapter dans leur projet territorial,
- d'impulser et donner envie de s'engager dans des projets de développement durable.

Au total, 39 personnes, dont 26 élus et 13 agents, représentant 31 collectivités ont participé.



Chiffres clés

Depuis 2015 :
 389 participants (agents et élus)
 15 animations (visites, formations, réunions)
 586 documents publiés sur la bibliothèque DD
 17 lettres d'information technique sur le DD

Faits marquants

Les actions en présentiel ont pu être réalisées au 1er semestre 2022. La 5ème réunion du Réseau suspendu depuis 2019 pour cause de covid est programmée pour le mois de novembre.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget des animations		Euros	12 588	0	0	0	7 176	6 994
Mobilisation du réseau (réunion, formation-action...)	3	Animations	4	0	0	2	3	4
	60	Participants	39	0	0	70	66	105
Lettre d'info	4	Nbre	3	5	6	3	0	0

Axes de progrès / perspectives

- Programmation d'une rencontre "Zéro Déchet dans la Nature" en février 2023.
- Mutualisation de la bibliothèque développement durable avec l'appui technique départemental.
- Poursuite de l'accompagnement des collectivités sur les ODD.

En savoir plus

Bibliothèque Développement Durable : <http://wp.x.cg66.fr/bibliothequeDD/>

17.2. Développer les démarches de dialogue citoyen

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Stratégie	Public visé
Démarche de concertation citoyenne "Imagine les PO"	Tout public
Partenaires	Intervention CD66
Communes, Communautés de Communes	Accompagnement technique Service au Public

Pour poursuivre la démarche engagée, les actions suivantes ont été mises en place :

- une plateforme de dialogue citoyen : véritable espace de concertation en ligne permettant de recueillir les avis des habitants,
- un atelier citoyen intitulé "Mobilités de demain" qui aura réuni plus de 200 personnes et aura donné lieu à plus de 37 propositions, le plus souvent sur les itinéraires et aménagement des pistes cyclables,
- une votation en ligne pour la thématique des mobilités de demain : portant sur les aires de covoiturage ainsi qu'un atelier citoyen numérique travaillé avec la DSI, reporté pour cause de COVID19,
- un concours de projet : " #envoie ton projet", destiné aux jeunes de 16 à 25 ans,
- un Appel à Projets "Développons les Cafés Citoyens en PO" pour permettre l'émergence de projets de dialogue citoyen.

Chiffres clés

- Atelier "Mobilités de demain " : 5 000€ en fonctionnement,
- Concours de projet: " #envoie ton projet": 200 000€,
- AAP Cafés Citoyens : 3 projets soutenus entre 2021 et 2022

Axes de progrès / perspectives

- Développer une culture interne comme externe en matière de dialogue citoyen,
- Mettre en place une Assemblée Citoyenne à l'échelle départementale.

En savoir plus

<https://www.ledepartement66.fr/vous-souhaitez-etre-accompagne-e-en-matiere-de-dialogue-citoyen/>



Stratégie	Public visé
Soutien aux acteurs du territoire qui interviennent en Rive sud méditerranéenne auprès des populations locales	Partenaires et populations sur place
Partenaires	Intervention CD66
Associations Loi 1901 et ONG, Collectivités locales et établissements publics, universités et centres de formation...	Aides aux tiers Appui technique des porteurs de projet

Aide aux tiers

Les typologies d'intervention : solidarité internationale , transfert de compétences, coopération scientifique.

Les domaines d'intervention sont :

- Transition énergétique,
- Préservation des ressources naturelles, mobilités et tourisme durable, économie circulaire et agriculture paysanne,
- Appui social aux plus vulnérables par les outils numériques,
- Éducation et jeunesse,
- Soutien à la transition démocratique.

Chiffres clés

16 projets soutenus depuis 2013

Faits marquants

Pays concernés : Liban, Algérie, Tunisie, Maroc, Palestine, Israël

Malgré la crise sanitaire et des reports d'opérations, maintien d'une coopération à distance.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 (au 1er/07)	2 021	2 020	2 019	2 018	2017
Bénéficiaires d'appels à projets	Nbre	2	5	4	3	3	2
Aides aux tiers	Euro	10 000	18 000	16 000	25 815	28 000	20 000
Bénéficiaires finaux	Personnes	en cours	en cours	en cours	315	200	80

Axes de progrès / perspectives

- Rattrapage des actions différées.
- Utilisation des outils virtuels pour collaborer.



17.4. Aides aux structures locales d'informations européennes

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Stratégie

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement et le revitaliser

Public visé

Jeunes scolarisés, jeunes accompagnés par les services du Département, personnes handicapées, personnes âgées, tout public désireux de se familiariser avec l'UE

Partenaires

Agence de Développement Rural Europe et Territoire (A.D.R.E.T.) ; Europe Direct Pyrénées ; Maison de l'Europe Pyrénées Roussillon ; LEADER ; AFCCRE

Intervention CD66

Appui technique ; Aides aux tiers Service au public ; Animation ; Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Présentation du soutien financier de l'Europe

L'Union Européenne soutient de très nombreux projets, via notamment sa Politique régionale et les outils financiers correspondants (Fonds Européens Structurels et d'Investissement, Programmes de Coopération Territoriale Européenne, etc.). Depuis 2 ans, afin de faire face à la pandémie COVID, les instances européennes ont mis en œuvre un vaste plan de relance économique (NextGenerationEU) visant à sortir de la crise actuelle.

Les Erasmus Days

Les Erasmus Days permettent de présenter le programme Erasmus +. Accès au tour de la mobilité internationale et de la citoyenneté, ils permettent aussi des partages d'expérience entre anciens élèves et aussi la présentation de toutes les possibilités offertes par ce programme destiné aux étudiants. Des colloques sur la mobilité européenne, un stand d'information à l'Université de Perpignan, la diffusion d'Europass mobilité ont été réalisés.

Chiffres clés

Organisation en 2021 et jusqu'au 31/07/22 de :

- 21 manifestations (conférences, expositions, débats ...) dont une en visio conférence
- 6 manifestations grand public
- 11 réunions d'information sur les programmes 2021-2025 (2 en visio conférence)
- 32 interventions dans le milieu scolaire ou en faveur de la jeunesse
- assises du jumelage en présence de 38 communes jumelées et 28 du Département

Faits marquants

- L'Agence de Développement Rural Europe et Territoires, relais officiel d'information sur l'Union européenne depuis 1993, a été renouvelée, en mai 2021, dans le réseau d'information Europe Direct de la Commission européenne pour la période 2021-2025.
- Sollicitation de nombreux collèges par le biais du site "Curieux d'Europe", pour la réalisation de manifestations autour de l'Europe.

Tableau de suivi

Indicateurs	Objectifs annuels	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
			2022 (au 1er/07)	2021	2020	2019	2018	2017
Budget (dépenses réalisées)	40 162	Euro	14 063	32 912	39 382	36 182	39 323	45 500
Partenaires soutenus	4	Nbre	4	4	4	4	4	5

Axes de progrès / perspectives

- Soutenir les actions des structures locales d'informations européennes.
- Participer aux actions d'informations réalisées.
- Développer les actions d'information réservées aux collectivités.

En savoir plus

www.europa.eu

<http://maison-europe-roussillon.eu/fr/>

<https://www.europedirectpyrenees.eu/le-reseau-europe-direct>



Stratégie	Public visé
Soutien aux actions en faveur de la mobilité, de la citoyenneté européenne et de la participation des plus jeunes à la vie de la Cité	Enfants de 9 à 14 ans
Partenaires	Intervention CD66
Structures de jeunesse oeuvrant sur les temps post-scolaires	Aide aux tiers Appui technique

Appel à projet "En route vers l'Europe"

Dispositif de soutien aux initiatives portées par des opérateurs des Pyrénées-Orientales favorisant le rapprochement entre enfants de nationalités différentes ainsi que leur mobilité, via des projets et voyages collectifs en Europe et à Bruxelles, contribuant par la même, à une meilleure connaissance du territoire de l'Europe, de ses valeurs, de son Histoire commune et du fonctionnement de l'Union européenne. Par des opportunités de mobilités, il s'agit de susciter un intérêt chez les enfants pour la citoyenneté, la construction européenne et les valeurs que partagent les États Membres dans un souci d'intégration des plus jeunes dans la société et de participation en tant que futur citoyen.

Un premier appel à projet lancé courant 2020, un projet retenu fin 2020 (Conseil de jeunes de la ville de Thuir et PIJ de la Communauté de communes des Aspres) et deux projets retenus fin 2021 (associations Les Francas de Baixas et Peyrestortes).

Chiffres clés

8 000 euros programmés pour deux nouveaux projets.

Un 3ème projet soldé en 2021 (2 400 €)

Faits marquants

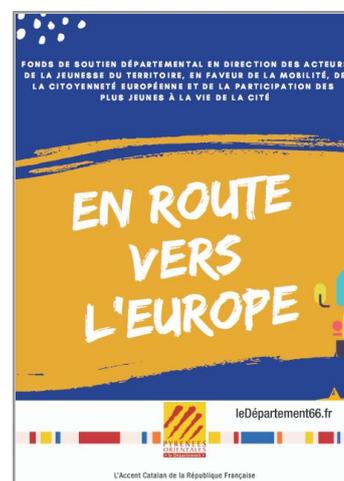
Une mobilité prévue à Paris et Strasbourg, un partenariat avec une autre structure jeunesse en Espagne et une en Allemagne

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats	
		2022 (au 1er/07)	2 021
Aides aux tiers	Euro	5 600	1 600
Bénéficiaires d'appels à projets	Nbre	2	3
Bénéficiaires finaux	Nbre	29	26

Axes de progrès / perspectives

- un 3ème Appel à Projets lancé courant 2022.



17.6. Appui aux porteurs de projet : Programmes sectoriels de la Commission européenne, FSE+, coopération transnationale

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Stratégie

	Public visé
	Agents, partenaires institutionnels (Éducation nationale, Memorial de Rivesaltes, IRTS), associations, coopératives d'activités... Toute entité juridique

Partenaires

Ministère de l'Intérieur, DREETS, Région Occitanie, Départements d'Occitanie, CIED, Autorités nationales mandatées pour la gestion déléguée des programmes

Intervention CD66

Accompagnement technique
Aide aux tiers
Service au public

Accompagnement des services ASE et IDEA, dans le cadre du projet "Accompagnement spécifique des MMNA vers une intégration durable dans la vie de la Cité".

Au second semestre 2021 : préparation et accueil du contrôle opérationnel sur place (COSP), formation du nouveau chargé de suivi FAMI (Fonds Asile Migration Intégration) à l'IDEA.

Préparation conjointe de la remontée finale des indicateurs (matrice de suivi des publics en lien avec les activités du projet). En 2022 préparation de la remontée des dépenses.

Élaboration du rapport d'exécution avec les services en charge de la mise en œuvre opérationnelle du projet. Coordination avec les services du Ministère de l'Intérieur et les services en interne.

FSE+

Participation à la concertation sur le Programme Opérationnel national FSE + et aux Comités des programmation des projets (DREET).

Veille sur les nouveaux programmes sectoriels et de coopération transnationale 2021-27 (Infodays....)

Chiffres clés

Attribution d'une subvention de 2 877 455, 20 € (75 % du budget éligible) pour un projet FAMI se déroulant du 1er janvier 2018 au 30 septembre 2021.

Versement d'une avance de 50% en 2019.

Faits marquants

Suivi administratif et financier du projet du CD soutenu par le FAMI (Fonds Asile Migration et intégration).

Suivi des négociations pour la définition des nouveaux programmes opérationnels en 2021 : FSE + , coopération transnationale.

Tableau de suivi

Indicateurs	Unité	Valeurs annuelles de réalisations et de résultats					
		2022 Au 01/07	2021	2 020	2 019	2 018	2017
Accompagnement technique	IDEA	20%ETP	20%ETP	20%ETP	20%EPT	20 % ETP	
Budget	Euro	0	392 014	1 272 078	1 232 122	1 097 344	
Subventions perçues	Euro	en cours (solde)			1 438 727		
Bénéficiaires finaux	Nbre	129	152	196	192	145	
Appui technique (structures)	Nbre	/	/	/	7	8	8

Axes de progrès / perspectives

- Veille sur les appels à projet européens en 2023, appui technique pour le montage de dossiers de demandes de subvention en réponse aux appels à projets.
- Préparation/suivi des contrôles prévus en 2022-2023 (et au-delà) suite au reporting financier et technique de l'opération financée par le FAMI.



CONCLUSION

Le développement durable s'inscrit dans une démarche de progrès, d'amélioration continue, une dynamique permanente qui cherche à apporter des réponses adaptées à une situation locale, parfois mouvante, avec ses spécificités et ses singularités, analysées sous le prisme de chacune des 5 finalités et des 17 Objectifs de Développement Durable.

Cette année encore, ce rapport démontre que le développement durable est au cœur des politiques publiques du Département qui intègre ses principes dans les différents champs d'actions :

- gestion du patrimoine et des ressources humaines,
- achats responsables et durabilité des équipements,
- animations et éducation à l'environnement et au développement durable,
- services aux publics,
- Aides aux tiers.

Les nombreuses actions partenariales mises en place, notamment dans le cadre d'appels à projets thématiques, démontrent la volonté du Département de s'appuyer sur la participation des acteurs et de faire appel à l'intelligence collective pour déployer sa politique publique en se basant sur des critères objectifs d'attribution des aides.

Élaboré de façon partenariale entre la Mission Développement Durable et les différents services, il témoigne de la mobilisation collective mise en place et illustre, au travers des nombreux chantiers et politiques engagés, la volonté d'aller toujours de l'avant pour construire un avenir durable pour le département.

Au-delà du contexte réglementaire, ce rapport a pour objectif de constituer un élément de dialogue et de transparence de l'action publique et de donner l'opportunité à la collectivité de rendre compte de son positionnement et de son engagement en faveur du développement durable auprès des élus départementaux, des agents, des contribuables et des usagers.



Contact

Mission Départementale Développement Durable
Département des Pyrénées-Orientales
24 Quai Sadi Carnot
66906 Perpignan Cedex

developpement.durable@cd66.fr
Tél. 04 68 85 82 80 / 58



leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française